



Caractérisation des matières résiduelles du secteur municipal 2015-2018

Rapport final

Hiver 2021

Éco
Entreprises
Québec

RECYC-QUÉBEC
Québec 

Table des matières

Liste des tableaux	iv
Liste des figures	v
Contexte général	1
1. Caractérisation résidentielle	2
Contexte	2
MÉTHODOLOGIE	2
Cueillette des informations	2
Analyse des données	4
RÉSULTATS DU VOLET « CARACTÉRISATION RÉSIDENTIELLE »	6
1.1 Génération globale de matières de nature résidentielle	6
1.2 Génération en fonction des matières	7
1.2.1 Matières recyclables (papier, carton, verre, plastique et métal)	7
1.2.2 Matières organiques	10
1.2.3 Résidus encombrants	10
1.2.4 Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)	11
1.2.5 Résidus domestiques dangereux (RDD)	11
1.2.6 Textiles	12
1.2.7 Autres matières	12
1.2.8 Liquides	13
1.3 Résultats en fonction des types de collecte	13
1.3.1 Collecte des déchets	15
1.3.2 Collecte des matières recyclables (papier, carton, verre, plastique et métal)	17
1.3.3 Collecte des matières organiques	26
CONCLUSION	29
2. Caractérisation hors foyer	30
Contexte	30
MÉTHODOLOGIE	31
Cueillette des informations	31
Analyse des données	32
RÉSULTATS DU VOLET « HORS FOYER »	33
2.1 Matières récupérées et éliminées dans les différents types de lieux	33
2.1.1 Vue d'ensemble des matières récupérées et éliminées pour tous les types de lieux	33
2.1.2 Matières récupérées	35
2.1.3 Matières éliminées	35
2.2 Informations détaillées par type de lieu	36
2.2.1 Bordure de rue non commerciale	36
2.2.2 Artère commerciale	38
2.2.3 Terrain sportif extérieur	40
2.2.4 Parc et terrain de jeux	42
2.2.5 Centre intérieur	44
2.2.6 Édifice municipal	46
2.3 Données comparées et constats généraux	48

Table des matières

3. Caractérisation à destination	50
Contexte	50
MÉTHODOLOGIE	51
Cueillette des informations	51
Analyse des données	51
RÉSULTATS DU VOLET « CARACTÉRISATION À DESTINATION »	52
3.1 Composition moyenne à l'entrée des centres de tri	52
3.2 Composition moyenne à l'entrée des centres de tri en fonction des matières visées et non visées	52
3.3 Évolution des matières entrantes aux centres de tri	53
CONCLUSION	53
4. Desserte municipale auprès des industries, des commerces et des institutions	54
Contexte	54
MÉTHODOLOGIE	55
Cueillette des informations	55
Analyse des données	55
RÉSULTATS DU VOLET « DESSERTE MUNICIPALE AUPRÈS DES ICI »	56
4.1 Proportion et type d'ICI desservis au Québec	56
4.2 Limites de l'étude	57
Annexe I – Liste des catégories de matières utilisées pour le tri (volets 1 à 3 de l'étude)	58
Annexe II – Nettoyage et séchage : détails des regroupements et des catégories sélectionnées (volet « résidentiel »)	71
Annexe III – Nettoyage et séchage : présentation des résultats (volet « résidentiel »)	73
Annexe IV – Quantité de matières résiduelles (collecte des déchets et collecte des matières recyclables) pour l'ensemble du Québec (tonnes/année) (volet « résidentiel »)	75
Annexe V – Quantité de matières résiduelles (collecte des déchets et collecte des matières recyclables) : résidences unifamiliales urbaines (tonnes/année)	80
Annexe VI – Quantité de matières résiduelles (collecte des déchets et collecte des matières recyclables) : résidences unifamiliales rurales (tonnes/année)	85
Annexe VII – Quantité de matières résiduelles (collecte des déchets et collecte des matières recyclables) : plex, 2 à 5 logements (tonnes/année)	90
Annexe VIII – Quantité de matières résiduelles (collecte des déchets et collecte des matières recyclables) : multilogements, 6 logements et plus (tonnes/année)	95
Annexe IX – Composition détaillée et taux de récupération par matière : bordure de rue non commerciale (volet « hors foyer »)	100
Annexe X – Composition détaillée et taux de récupération par matière : artère commerciale (volet « hors foyer »)	103
Annexe XI – Composition détaillée et taux de récupération par matière : terrain sportif extérieur (volet « hors foyer »)	106
Annexe XII – Composition détaillée et taux de récupération par matière : parc et terrain de jeux (volet « hors foyer »)	109
Annexe XIII – Composition détaillée et taux de récupération par matière : centre intérieur (volet « hors foyer »)	112
Annexe XIV – Composition détaillée et taux de récupération par matière : édifice municipal (volet « hors foyer »)	115
Annexe XV – Composition des matières visées et non visées par le règlement (volet « à destination »)	118

Liste des tableaux

Tableau I :	Répartition des échantillons en fonction des quatre types de logements	3
Tableau II :	Génération des matières organiques en bordure de rue	10
Tableau III :	Génération des résidus encombrants en bordure de rue	10
Tableau IV :	Génération des résidus de CRD en bordure de rue	11
Tableau V :	Génération des RDD en bordure de rue	11
Tableau VI :	Génération des textiles en bordure de rue	12
Tableau VII :	Génération des matières autres en bordure de rue	12
Tableau VIII :	Génération des liquides en bordure de rue	13
Tableau IX :	Taux de réutilisation des sacs d'emplètes dans la collecte des déchets	16
Tableau X :	Quantité de matières déposées dans la collecte des matières recyclables, mais visées par d'autres filières de récupération (tonnes/année)	23
Tableau XI :	Quantité récupérée par personne desservie, selon le type de desserte (kg/personne/an)	26
Tableau XII :	Quantité récupérée par unité d'occupation en fonction du type de logement (kg/an)	28
Tableau XIII :	Nombre d'échantillons pour chacun des types de lieux sélectionnés	31
Tableau XIV :	Quantité de matières collectées dans les équipements pour les matières recyclables et les déchets hors foyer (kg/année/équipement)	33
Tableau XV :	Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement en bordure de rue non commerciale	37
Tableau XVI :	Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement sur les artères commerciales	39
Tableau XVII :	Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement sur les terrains sportifs extérieurs	41
Tableau XVIII :	Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement dans les parcs et les terrains de jeux	43
Tableau XIX :	Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement dans les centres intérieurs	45
Tableau XX :	Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement dans les édifices municipaux	47
Tableau XXI :	Composition des matières visées ou non de source municipale à l'entrée des centres de tri	52

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des types de logements au Québec (2017)	4
Figure 2 : Génération de matière par personne (kg/personne/an)	6
Figure 3 : Génération au Québec (en tonnes/année)	6
Figure 4 : Composition des matières résiduelles générées (en tonnes/année)	7
Figure 5 : Génération par personne de matières recyclables et proportion de la génération totale (kg/personne/an)	8
Figure 6 : Génération de matières recyclables et proportion de la génération totale par année au Québec (en tonnes/année)	9
Figure 7 : Détail de la génération par matière et par voie de collecte (kg/personne/an)	14
Figure 8 : Poids et composition des matières retrouvées dans la collecte des déchets (kg/personne/an)	15
Figure 9 : Poids et composition des matières retrouvées dans la collecte des matières recyclables (kg/personne/an)	17
Figure 10 : Quantité des matières récupérées par la collecte des matières recyclables au Québec (tonnes/an)	18
Figure 11 : Quantité récupérée des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables au Québec (tonnes/an)	19
Figure 12 : Quantité récupérée et éliminée des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables (en tonnes/année)	21
Figure 13 : Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables	22
Figure 14 : Quantité récupérée et éliminée ainsi que taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables en fonction du type de logement (kg/personne/an)	25
Figure 15 : Quantité récupérée et composition moyenne des matières retrouvées dans la collecte des matières organiques, tous types de collecte confondus (tonnes/an)	27
Figure 16 : Quantité et composition des matières collectées par équipement de récupération hors foyer (kg/année)	34
Figure 17 : Quantité et composition des matières éliminées hors foyer (kg/année)	35
Figure 18 : Taux de récupération en présence d'équipement de récupération hors foyer en bordure de rue non commerciale des matières généralement acceptées dans la collecte sélective	37
Figure 19 : Taux de récupération en présence d'équipement de récupération hors foyer sur les artères commerciales des matières généralement acceptées dans la collecte sélective	39
Figure 20 : Taux de récupération en présence d'équipement de récupération hors foyer sur les terrains sportifs extérieurs des matières généralement acceptées dans la collecte sélective et comparaison avec les taux résidentiels	41
Figure 21 : Taux de récupération en présence d'équipement de récupération hors foyer dans les parcs et les terrains de jeux des matières généralement acceptées dans la collecte sélective	43
Figure 22 : Taux de récupération en présence d'équipement de récupération hors foyer dans les centres intérieurs des matières généralement acceptées dans la collecte sélective	45
Figure 23 : Taux de récupération en présence d'équipement de récupération hors foyer dans les édifices municipaux des matières généralement acceptées dans la collecte sélective	47
Figure 24 : Composition comparée des bacs de récupération résidentiels (2015-2017) et hors foyer (2016)	48
Figure 25 : Comparaison des taux de récupération en présence d'équipement de récupération hors foyer et des taux résidentiels par grande catégorie de matières généralement acceptées dans la collecte sélective	49
Figure 26 : Composition moyenne des camions de collecte sélective municipale entrant dans les centres de tri	52
Figure 27 : Pourcentage d'organismes municipaux interrogés selon le pourcentage d'ICI total desservi pour la collecte des matières	56



Contexte général

Depuis 2006, RECYC-QUÉBEC et Éco Entreprises Québec (ÉEQ) procèdent de concert à la réalisation d'études de caractérisation provinciales des matières résiduelles résidentielles déposées en bordure de rue par les citoyens. Au total, les données de plus de 21 000 unités d'occupation à travers le Québec ont alimenté les bases de données de ces différentes études.

La réalisation régulière d'études de caractérisation résidentielle permet de tracer le portrait et de suivre l'évolution de la génération, de la composition et de la performance résidentielle de la récupération au Québec. Ces études permettent également de suivre les habitudes des Québécois en matière de tri, de cibler les matières les plus problématiques et de privilégier les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation du citoyen en conséquence. Les données recueillies alimentent aussi d'autres études menées conjointement par les deux organisations, comme l'étude d'allocation des coûts par activité de la collecte sélective des matières recyclables. Les quantités et les types de matières recyclables générées servent aussi à fixer les tarifs d'ÉEQ dans le cadre du régime de compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles. RECYC-QUÉBEC y puise notamment du contenu pour alimenter le Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec.

L'étude de caractérisation du secteur municipal 2015-2018, qui poursuit les mêmes objectifs, va cette fois un peu plus loin en incluant quatre volets. S'ajoutent donc aux résultats présentés habituellement dans le rapport du secteur résidentiel (volet 1 – étude réalisée de 2015 à 2017) ceux d'études de caractérisation menées sur les équipements de récupération pour les matières résiduelles générées hors foyer (volet 2 – étude réalisée en 2016) ainsi que sur les matières à leur arrivée aux centres de tri (à destination) (volet 3 – étude réalisée en 2017-2018). Le dernier volet consiste en une étude qualitative des services de desserte municipale offerts aux industries, aux commerces et aux institutions (ICI), celle-ci s'étant malheureusement révélée peu concluante.

Pour chacune des sections, une brève mise en contexte et la méthodologie précèdent la présentation des résultats. En complément des données présentées dans les quatre volets et afin de permettre aux lecteurs qui le désirent d'aller plus loin, plusieurs annexes précisant les diverses données récoltées grâce à ces études sont disponibles à la fin du document.



1. Caractérisation résidentielle

Contexte

L'étude de caractérisation résidentielle 2015-2017 en bordure de rue poursuit les mêmes objectifs que les caractérisations précédentes, soit de tracer un portrait actualisé de la génération, de la récupération, de l'élimination et des taux de récupération des matières résiduelles générées par les citoyens. Les résultats permettent également de faire ressortir les habitudes de tri des citoyens à leur domicile. En plus de ces objectifs et afin de répondre à de nouveaux enjeux, des compléments d'étude à même le volet résidentiel ont été réalisés.

Les sacs d'emplètes font régulièrement la manchette et sont l'objet de maintes discussions. Bien qu'ils soient recyclables (sauf dans le cas des sacs dégradables), ils se retrouvent régulièrement dans les déchets. Toutefois, une proportion de ces sacs n'est pas directement jetée et sert plutôt de substitut aux sacs à ordures traditionnels. Afin d'en connaître un peu plus sur les taux de réutilisation des sacs d'emplètes, ÉEQ et RECYC-QUÉBEC ont donc commandé une étude complémentaire.

Par ailleurs, certaines matières en bordure de rue (dans le bac de récupération ou la poubelle) absorbent davantage la souillure et l'humidité, ce qui peut avoir un impact sur leur poids. Un protocole de nettoyage et de séchage des matières résiduelles a donc été élaboré afin de déterminer l'influence de l'humidité sur le poids des matières les plus susceptibles d'en être affectées.

De plus, par rapport aux études de caractérisation précédentes, un accent plus important a été mis sur la collecte des matières organiques. Puisque cette collecte s'est élargie au cours des dernières années et qu'elle est offerte dans un nombre de plus en plus élevé de municipalités, la fiabilité des données est désormais plus grande et permet de diffuser davantage d'information.

Comme pour l'étude de caractérisation résidentielle en bordure de rue 2012-2013, deux angles de présentation sont donnés aux résultats : par matière et par voie de collecte. Les sections suivantes présentent la méthodologie de cueillette des échantillons et d'analyse des données, suivie des résultats de l'étude de caractérisation résidentielle 2015-2017 et de ses compléments.

MÉTHODOLOGIE

Cueillette des informations

Pour la réalisation de la présente étude, 80 collectivités – formées d'arrondissements, de villes ou de municipalités régionales de comté (MRC) – ont été sélectionnées aléatoirement. Afin d'assurer la représentativité régionale, elles ont été réparties selon six strates couvrant les deux tiers des régions administratives du Québec.

Chacune des 80 collectivités était représentée par 10 grappes, sélectionnées aussi de façon aléatoire, toutes composées d'un minimum de cinq logements consécutifs du même type. La typologie du milieu a été déterminée afin d'assurer la représentativité de chacun des types de logements existant au Québec. Ainsi, un total de 800 grappes ont été échantillonnées, leur répartition étant présentée dans le tableau I. Le nombre total de logements (foyers) étudié s'élève à 5 867.

Tableau I : Répartition des échantillons en fonction des quatre types de logements

Unifamilial urbain	Unifamilial rural	Plex	Multilogement	TOTAL
227	178	195	200	800

Les trois voies de collecte ont été considérées pour l'étude : la collecte des déchets, la collecte des matières recyclables (2^e voie) et la collecte des matières organiques, lorsqu'elle est offerte (3^e voie). La méthode d'échantillonnage a été adaptée à la fréquence de collecte afin de couvrir les trois voies. À noter que seules les matières issues des collectes résidentielles en bordure de rue ont fait l'objet de cette étude. En moyenne, 95 % des échantillons prévus au cours de l'étude ont pu être prélevés, les autres 5 % n'ayant pu être prélevés pour différentes raisons (bacs ou sacs absents en bordure de rue ou camions de collecte déjà passés, etc.). Les matières générées par les ICI, les retours de contenants consignés, les matières organiques traitées par compostage domestique ou communautaire ainsi que les matières faisant l'objet de collectes spéciales ou de dépôts volontaires (collecte des encombrants, points de dépôt des résidus domestiques dangereux, éco-centres, etc.) ne sont pas visés. L'étude de caractérisation résidentielle n'inclut pas non plus les matières générées hors foyer. Ces dernières font toutefois l'objet d'un autre volet de l'étude.

L'échantillonnage s'est étalé sur une période de 34 mois, allant de mars 2015 à décembre 2017. Les échantillons ont été collectés en bordure de rue les jours de collecte, transportés, puis triés et pesés aux locaux de la firme responsable de la collecte et de la compilation des données. Des informations complémentaires étaient notées au moment de la collecte des échantillons (ex. : municipalité, profil d'occupation du territoire [urbain, rural], type, nombre de logements et distance entre eux). Un total de 90 tonnes de matières ont été amassées et 80 tonnes ont été triées (les 10 tonnes de différence représentant des quantités échantillonnées en excès) en 102 catégories différentes, présentées à l'annexe I.

Parallèlement, pour connaître le taux de réutilisation des sacs d'emplettes, un protocole de tri supplémentaire des sacs d'emplettes non dégradables et dégradables a été développé. Il a été appliqué à partir du 1^{er} juin 2016, et ce, pour tous les sacs d'emplettes retrouvés dans la collecte des déchets. Les sacs étaient divisés en deux sous-catégories, soit les sacs à bretelles et les autres types de sacs. Ensuite, ces sacs étaient triés, selon qu'ils contenaient des matières résiduelles ou non. Deux mesures ont été prises par sous-catégorie, soit le nombre ainsi que le poids des sacs réutilisés ou non. Les résultats sont présentés à la section 1.3.1 du présent rapport.

Pour ce qui est de la méthodologie utilisée, afin de mieux connaître l'influence de l'humidité et de la souillure sur le poids des matières, un protocole de nettoyage et de séchage a été appliqué sur les matières possédant les caractéristiques recherchées suivantes : faible poids, haut niveau d'absorption de l'humidité ou fort potentiel de souillure. Ainsi, 56 matières ont été sélectionnées et regroupées en 18 catégories. Les détails concernant ces regroupements sont présentés à l'annexe II. Pour chacune des 18 catégories, 50 échantillons de 2 kg ont été préparés, 25 provenant des déchets et 25 provenant de la collecte des matières recyclables. La sélection a été faite de façon aléatoire sur 50 grappes parmi les échantillons de collecte des déchets et des matières recyclables de l'étude de la caractérisation résidentielle. Une fois le tri et la collecte des informations habituelles effectuées, les catégories sélectionnées ont été nettoyées (retrait du contenu et des contaminants), puis séchées dans une étuve. Les matières devaient être pesées avant et après chacune des étapes. Les résultats sont présentés à l'annexe III.

Analyse des données

La firme Experts-conseils Statex a été engagée pour soutenir ÉEQ et RECYC-QUÉBEC dans les analyses des données collectées et compilées par la firme NI Corporation. Le mandat d'élaboration du protocole de nettoyage et de séchage a quant à lui été confié au Centre de recherche industrielle du Québec.

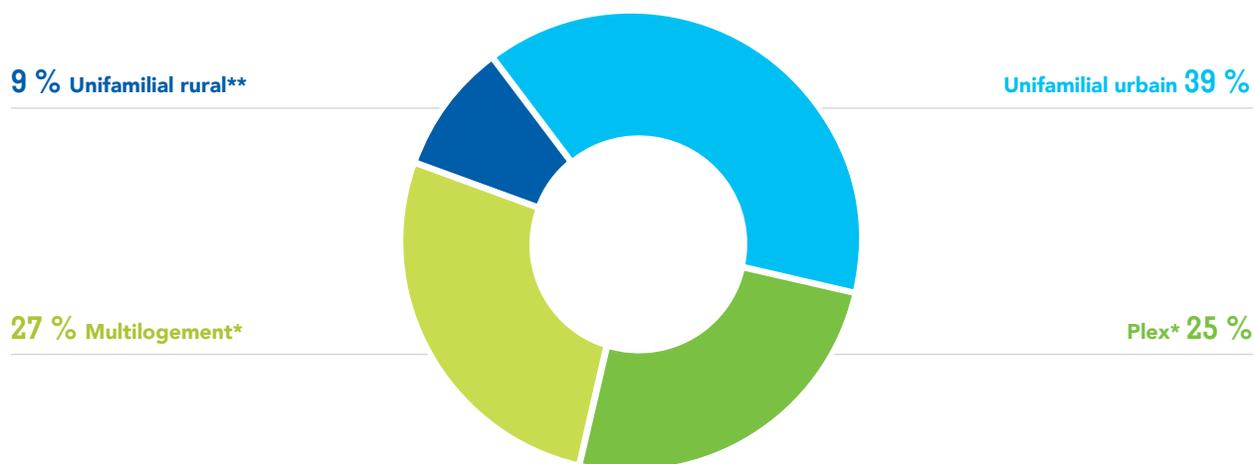
La méthodologie générale utilisée pour l'analyse des données recueillies est la même que pour les études précédentes (2006-2007, 2010 et 2012-2013) : estimation du poids par foyer par semaine, calcul de la proportion et estimation du poids généré annuel pour chaque catégorie de matières.

L'utilisation d'une moyenne mobile couplée à l'échantillonnage qui s'est déroulé sur une période de trois ans a permis de suivre l'évolution des tendances. Les quantités générées ne peuvent toutefois être calculées que pour la période totale couverte compte tenu du grand nombre d'échantillons nécessaires pour obtenir des données représentatives.

Extrapolation des données

En 2015-2017, tout comme en 2012-2013, la valeur annuelle moyenne par foyer a été calculée et utilisée pour l'extrapolation à l'échelle du Québec. Cette approche plus raffinée a été rendue possible par la disponibilité des données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et du Portail municipal de la gestion des matières résiduelles de RECYC-QUÉBEC. En 2015-2017, seule la base de données du MAMH a été utilisée pour déterminer le nombre total de foyers, répartis selon la typologie du milieu. La figure 1 présente la répartition pour 2017. Contrairement aux études de caractérisation précédentes, du fait de la sélection du même nombre de grappes pour chaque type de logement et grâce à la disponibilité des données, une pondération par type de logement a été appliquée aux calculs provinciaux, suivant la répartition des foyers québécois.

Figure 1 : Répartition des types de logements au Québec (2017)



* Le MAMH identifie les plex comme des unités résidentielles de deux à cinq logements et les multilogements comme des unités résidentielles de six logements et plus.

** Calculé selon le taux de ruralité, données insuffisantes pour faire le calcul pour les autres types de logements.



L'extrapolation des données a été faite à partir des données de poids par foyer plutôt qu'à partir de données de poids par personne. Les deux approches sont valides, ce qui permet une comparaison avec les études de caractérisation précédentes (2006-2007 et 2010). Pour l'étude 2015-2017, l'obtention du poids par personne s'est faite en divisant les quantités totales extrapolées par la population totale du Québec. Les données utilisées sont les données de population publiées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Pour les données par personne selon la typologie du milieu, le nombre de personnes par foyer par type de logement a dû être estimé. Pour ce faire, les ratios obtenus dans le sondage effectué en 2012 parmi les foyers de l'étude de caractérisation ont été utilisés, tout en s'assurant que le nombre de personnes par foyer global (tous types de logements confondus) correspond à l'estimation 2015-2017 obtenue par les données du MAMH.

Toutes les estimations de poids générées ont été effectuées sur des données désaisonnalisées, selon la même méthode que pour l'ensemble des études de caractérisation précédentes.

Différences méthodologiques et impacts sur les résultats

Une différence notable est observable en ce qui concerne la proportion de multilogements entre l'étude 2015-2017 et celle de 2012-2013. Lors de la caractérisation précédente, les proportions avaient été calculées en fonction des données du Portail de RECYC-QUÉBEC, et il semble y avoir eu une sous-estimation du nombre de multilogements au profit des unifamiliales rurales à l'échelle du Québec. Cette variation ne devrait toutefois pas se manifester à nouveau, puisque pour cette étude ainsi que pour les suivantes, les bases de données du MAMH seront utilisées.

Spécificités liées à l'analyse des matières organiques

La collecte des matières organiques n'est étendue que partiellement à l'échelle du Québec, contrairement à celles des matières recyclables et des déchets qui couvrent la très grande majorité, voire la totalité de la population. Les calculs de génération de matières organiques doivent donc être adaptés afin d'être représentatifs de cette réalité.

Pour l'étude de caractérisation 2015-2017, en plus des données usuelles analysées dans les études antérieures, soit celles provenant de la collecte des résidus verts et de la collecte combinée de résidus verts et alimentaires, s'ajoutent également des données prélevées sur des échantillons issus de collectes de résidus alimentaires seulement.

Par ailleurs, lors de l'étude de caractérisation 2012-2013, l'analyse des résultats pour les matières organiques a été faite conjointement avec les résultats de 2010. Les résultats présentés dans le présent rapport ne s'appuient quant à eux que sur les données 2015-2017, le nombre d'échantillons, ainsi que la durée de l'enquête, permettant d'assurer leur représentativité.

Arrondissement des données

Tous les calculs de totaux, de variation et de répartition en pourcentage sont effectués à partir des données brutes. Afin de faciliter la lecture, l'ensemble des résultats ont ensuite été arrondis. Par conséquent, les totaux affichés dans les tableaux et les figures ne sont pas toujours exactement égaux à la somme des résultats leur correspondant. Les données non arrondies des résultats pour chacune des 102 catégories de matières sont présentées à l'annexe IV.

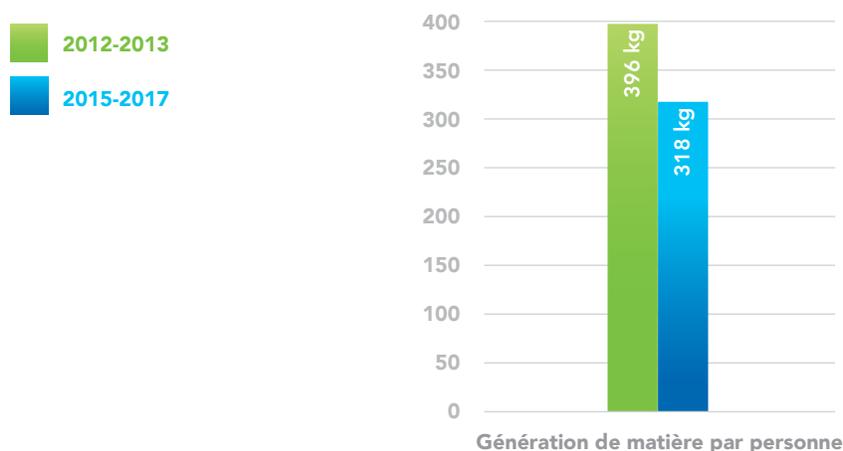
RÉSULTATS DU VOLET « CARACTÉRISATION RÉSIDENIELLE »

1.1 Génération globale de matières de nature résidentielle

Cette section présente la génération globale de matières résiduelles déposées en bordure de rue annuellement par les Québécois entre 2015 et 2017.

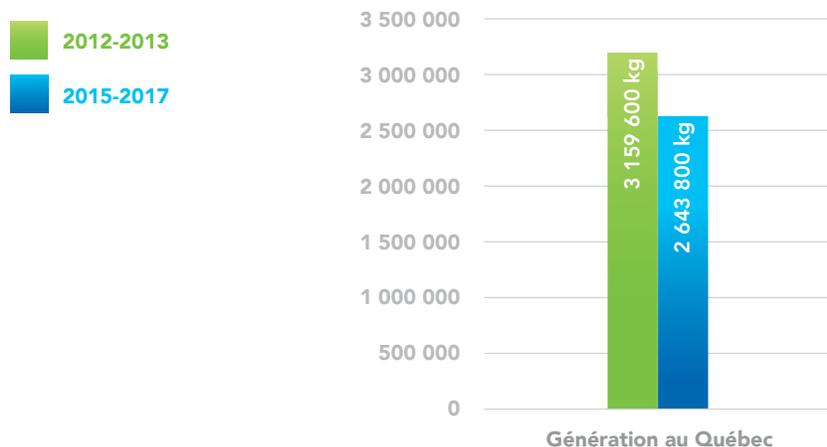
Chaque Québécois a déposé en moyenne 318 kg par année de matières résiduelles en bordure de rue, répartis entre la collecte des matières recyclables, la collecte des déchets et la collecte des matières organiques. Ce résultat démontre une diminution de 20 % des quantités de matières générées par personne depuis 2012-2013.

Figure 2 : Génération de matière par personne (kg/personne/an)



À la maison, les citoyens québécois ont ainsi généré au total 2 643 800 tonnes de matières résiduelles. On observe une diminution globale de 16 %, et ce, malgré une hausse de la population de 4 % entre 2012 et 2017².

Figure 3 : Génération au Québec (en tonnes/année)



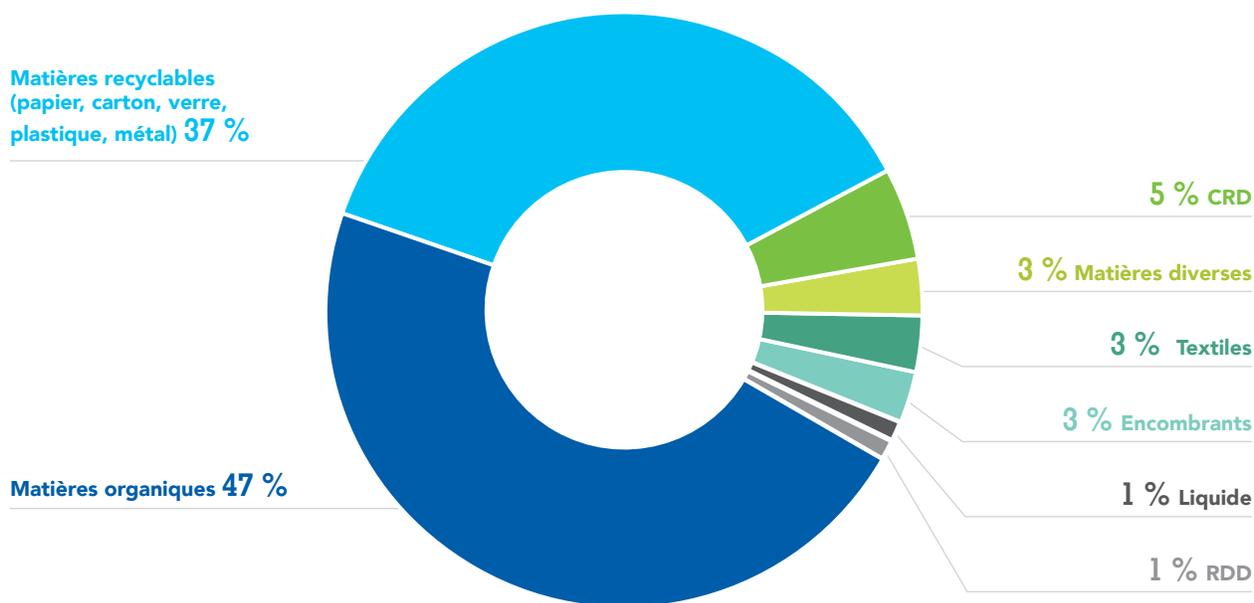
² ISQ (2019). *Le bilan démographique du Québec – Édition 2019*.

Les deux sections suivantes présentent en détail la génération par matière, suivie des résultats en fonction des trois types de collecte à l'étude.

1.2 Génération en fonction des matières

Cette section se penche sur la génération par matière, toutes collectes confondues. Les matières les plus abondamment générées du secteur résidentiel sont les matières organiques et représentent 47 % du total, soit le même taux que celui observé en 2012-2013. De façon générale, la composition est sensiblement la même qu'en 2012-2013. Les matières recyclables occupent toujours la 2^e place, suivies des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD).

Figure 4 : Composition des matières résiduelles générées (en tonnes/année)

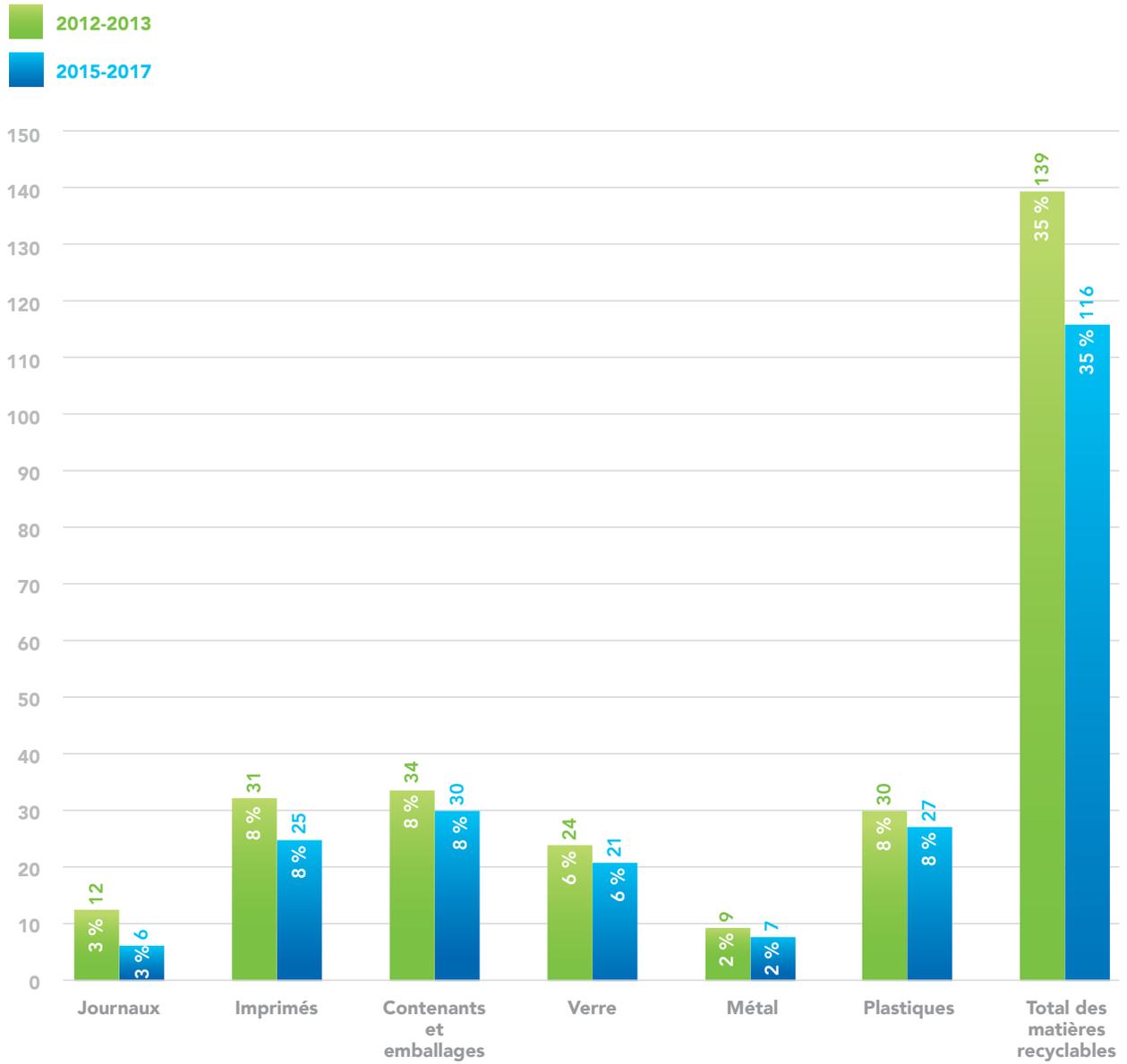


1.2.1 Matières recyclables (papier, carton, verre, plastique et métal)

Toutes collectes confondues, chaque Québécois a déposé annuellement en bordure de rue 116 kg de matières recyclables pour la période 2015-2017 (papier et carton, verre, métal et plastique). Bien qu'il s'agisse d'une réduction de 17 % par rapport au 139 kg observé en 2012-2013, la part relative de ces matières par rapport au total est la même que lors de l'étude de caractérisation précédente.

Bien que la réduction touche l'ensemble des catégories de matières, celle qui a subi la plus importante diminution est le papier journal (-50 %), poursuivant ainsi la tendance vers l'utilisation des médias numériques par les citoyens observée au cours des études de caractérisation précédentes. Plusieurs éléments peuvent également expliquer la réduction généralisée des quantités de matières recyclables générées. Par exemple, de plus en plus d'entreprises semblent privilégier des contenants plus légers, entre autres en remplaçant le verre pour le plastique. Il est possible également de poser l'hypothèse d'une tendance à la réduction du suremballage et d'une volonté citoyenne de plus en plus manifeste de réduire à la source.

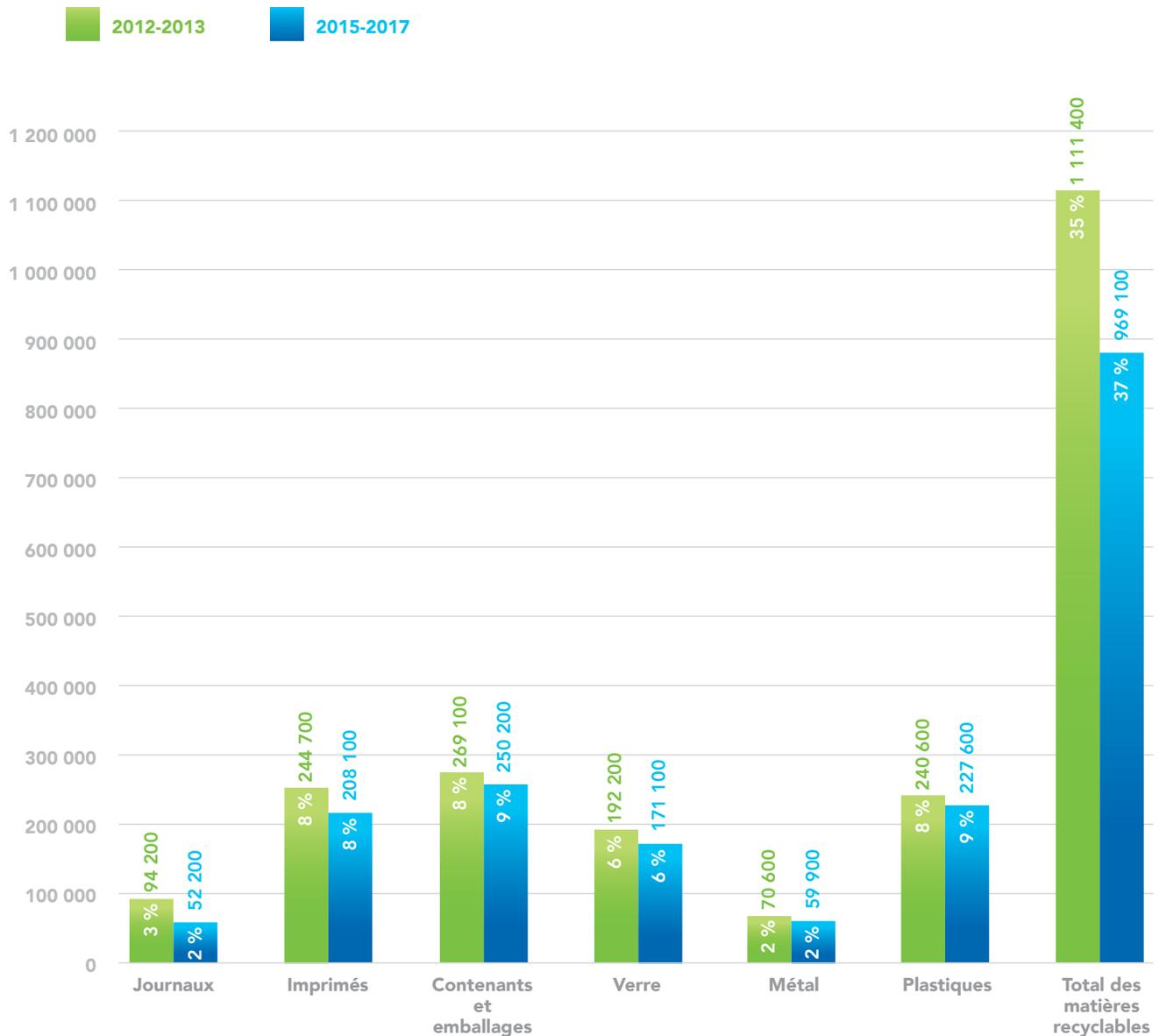
Figure 5 : Génération par personne de matières recyclables et proportion de la génération totale (kg/personne/an)





En ce qui concerne les quantités totales générées au Québec, malgré une diminution de 13 %, on observe une légère augmentation de la part relative des matières recyclables.

Figure 6 : Génération de matières recyclables et proportion de la génération totale par année au Québec (en tonnes/année)



La section 1.3.2 présente plus en détail les informations sur la récupération de ces matières par la collecte des matières recyclables.

1.2.2 Matières organiques

On observe une diminution importante des quantités de matières organiques générées par les ménages québécois, qui représentent 149 kg par personne par année pour l'étude 2015-2017. Le tableau II permet de constater que bien que les quantités aient diminué, elles ont toujours le même poids par rapport à la génération globale et restent les matières résiduelles les plus abondamment retrouvées en bordure de rue. Cette décroissance atteint 20 % par personne et représente à l'échelle du Québec un total de 244 900 tonnes.

Tableau II : Génération des matières organiques en bordure de rue

	2012-2013	2015-2017
Quantité (kg/personne/an)	187	149
Tonnage provincial par an	1 488 900	1 244 000
Proportion de la génération totale	47 %	47 %

Pour plus d'informations sur la réduction observée, il est possible de se référer à la section sur la collecte des déchets. La section 1.3.3, quant à elle, présente plus en détail les données de récupération par le biais de la collecte des matières organiques.

1.2.3 Résidus encombrants

Le tableau suivant présente les résultats pour les encombrants, qui comprennent notamment les appareils électriques, les électroménagers et les meubles. Entre 2012-2013 et 2015-2017, la quantité déposée en bordure de rue par personne a diminué de 46 %, pour atteindre 8 kg par personne. La quantité totale a baissé de moitié et représente pour l'étude 2015-2017 un total de 68 000 tonnes.

Tableau III : Génération des résidus encombrants en bordure de rue

	2012-2013	2015-2017
Quantité (kg/personne/an)	15	8
Tonnage provincial par an	116 200	68 000
Proportion de la génération totale	4 %	3 %

Comme les caractérisations précédentes, seuls les encombrants déposés en bordure de rue en même temps que la collecte des autres matières étaient inclus dans les échantillons. Ils ne peuvent toutefois généralement pas être déposés directement parmi les déchets en raison de leur taille. Ils doivent donc faire l'objet d'une collecte spéciale ou être acheminés par les citoyens vers un écocentre ou un point de dépôt autorisé. La spécificité du service varie d'une municipalité à l'autre, et il est possible que l'accès à ces services ait augmenté entre les deux études de caractérisation. Par ailleurs, les fréquences de collecte dans les communautés échantillonnées peuvent avoir été réduites ou encore décalées avec celles des autres matières déposées en bordure de rue, en comparaison avec celles échantillonnées lors de l'étude de caractérisation 2012-2013.

1.2.4 Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)

Après avoir observé une augmentation importante entre 2010 et 2012-2013 de la quantité de résidus de CRD déposés en bordure de rue, on constate une tendance inverse entre l'étude de caractérisation actuelle et la précédente. Le tableau IV présente les données de génération pour ces matières. Chaque Québécois a déposé en bordure de rue 17 kg de matières par année, ce qui représente une diminution de 47 % par rapport à 2012-2013. Au total, 138 600 tonnes ont été déposées en bordure de rue annuellement.

Tableau IV : Génération des résidus de CRD en bordure de rue

	2012-2013	2015-2017
Quantité (kg/personne/an)	32	17
Tonnage provincial par an	255 000	138 600
Proportion de la génération totale	8 %	5 %

Plus spécifiquement, la tendance à la baisse des quantités de bois d'œuvre se poursuit, puisque les quantités totales retrouvées en bordure de rue ont diminué de 39 % entre 2012 et 2017. Depuis 2010, les quantités retrouvées en bordure de rue ont donc diminué de près de 60 %. Il est possible de justifier l'importante baisse en partie par les mêmes raisons que pour les encombrants, les filières de récupération étant généralement les mêmes (collectes spéciales, éco-centres ou points de dépôt autorisés par les municipalités).

1.2.5 Résidus domestiques dangereux (RDD)

Le tableau V présente les résultats pour les RDD. À l'opposé des tendances observées pour la plupart des matières, on constate une stabilité des quantités de RDD générées en bordure de rue par personne, couplée à une légère croissance de la quantité totale générée. Les 26 400 tonnes générées à l'échelle provinciale représentent en effet une augmentation de 3 % par rapport à l'étude 2012-2013.

Tableau V : Génération des RDD en bordure de rue

	2012-2013	2015-2017
Quantité (kg/personne/an)	3	3
Tonnage provincial par an	25 600	26 400
Proportion de la génération totale	1 %	1 %

Des cinq catégories de RDD, les produits électroniques sont les plus fréquemment retrouvés et composent 37 % de ce gisement.

1.2.6 Textiles

En cohérence avec la tendance observée pour la majorité des matières de la présente étude, la quantité de textiles retrouvés en bordure de rue a diminué. À la lecture du tableau VI, on constate que 74 100 tonnes de textiles par année ont été déposées en bordure de rue, ce qui représente une diminution de 22 % par rapport à l'étude 2012-2013. Par personne, la diminution atteint 25 %.

Tableau VI : Génération des textiles en bordure de rue

	2012-2013	2015-2017
Quantité (kg/personne/an)	12	9
Tonnage provincial par an	95 100	74 100
Proportion de la génération totale	3 %	3 %

Une partie de cette diminution pourrait être expliquée par un transfert de cette matière vers le secteur du réemploi.

1.2.7 Autres matières

Le tableau suivant présente les données pour les matières diverses. Il s'agit, avec les RDD, des seules matières pour lesquelles on observe une croissance de la génération. L'augmentation atteint 37 % et représente 92 400 tonnes générées par année pour l'étude 2015-2017, soit 11 kg par personne.

Tableau VII : Génération des matières autres en bordure de rue

	2012-2013	2015-2017
Objets divers et autres matières résiduelles		
Quantité (kg/personne/an)	8	11
Tonnage provincial par an	67 400	92 400
Proportion de la génération totale	2 %	3 %

Cette catégorie regroupe les matières qui ne peuvent être incluses dans d'autres filières, comme les rasoirs jetables, les chambres à air de vélo, les ampoules incandescentes, les guirlandes de Noël, etc. La plupart de ces matières n'ont pas encore, à ce jour, d'autres filières de collecte ou de récupération que l'élimination une fois qu'elles ont atteint leur fin de vie utile.

1.2.8 Liquides

Cette catégorie est nouvelle par rapport aux études de caractérisation précédentes. Auparavant, les liquides étaient partiellement exclus; seule la portion organique était incluse et intégrée à même les matières organiques pour la compilation et l'analyse. Les liquides sont présents dans certains contenants déposés dans les bacs de récupération (ex. : fond de liquide dans une bouteille d'eau ou d'huile) ou peuvent s'y retrouver à cause de la température (ex. : glace ou neige ayant fondu). Tous les liquides sont inclus dans cette catégorie, excepté les matières dangereuses (solvants, huiles, peintures, etc.). Les quantités générées à l'échelle provinciale pour l'étude de caractérisation 2015-2017 sont de 31 400 tonnes par année. Comme le démontrent les résultats présentés dans le tableau VIII, les liquides ne comptent que pour 1 % du total généré.

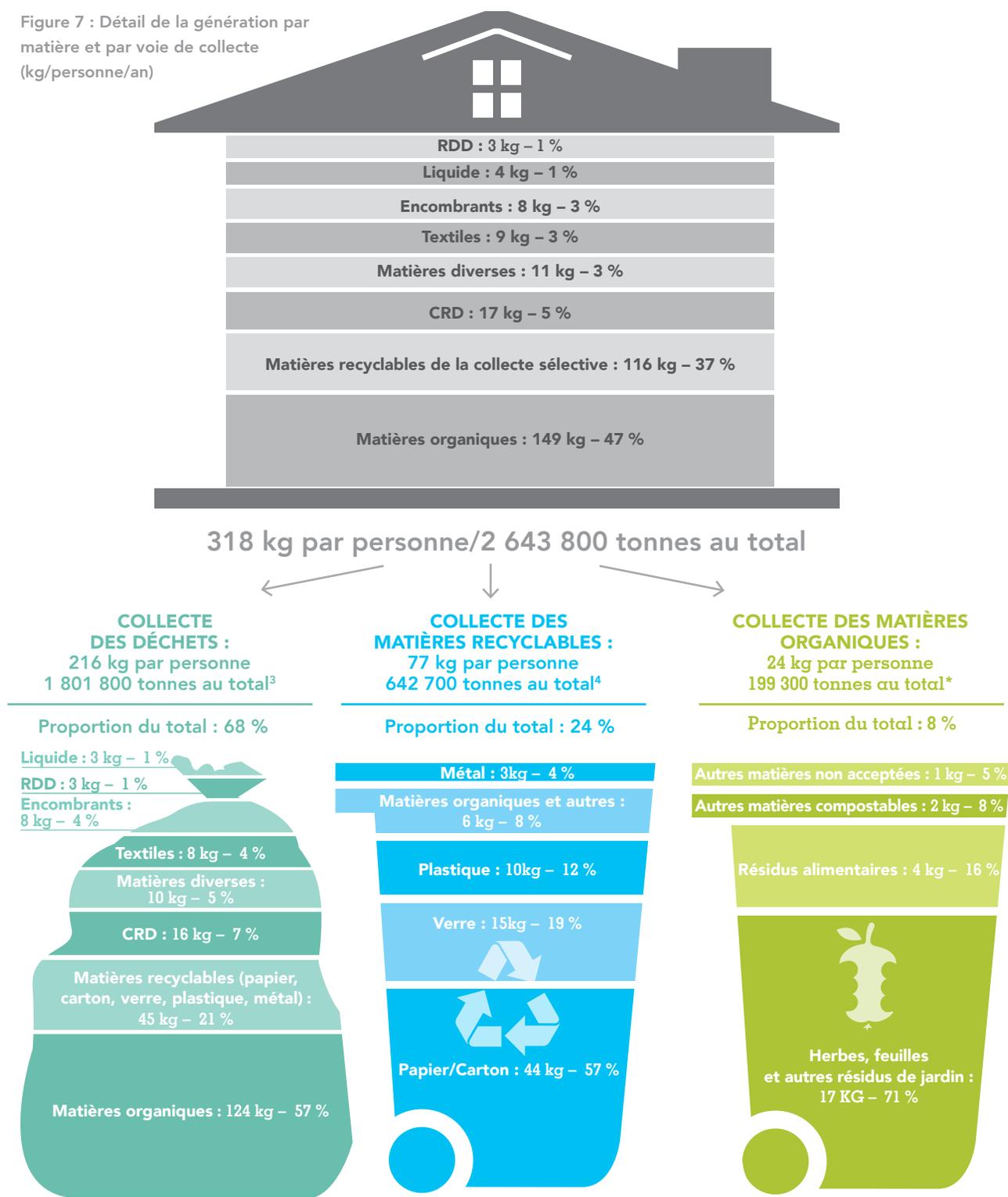
Tableau VIII : Génération des liquides en bordure de rue

	2015-2017
Liquides	
Quantité (kg/personne/an)	4
Tonnage provincial par an	31 400
Proportion de la génération totale	1 %

1.3 Résultats en fonction des types de collecte

Cette section de l'étude de caractérisation détaille les résultats par type de collecte. La figure suivante illustre les quantités générées par personne ainsi que la composition des matières, et ce, pour les trois collectes à l'étude.

Figure 7 : Détail de la génération par matière et par voie de collecte (kg/personne/an)



³ Les tonnages provinciaux pour la collecte des déchets pour les 102 matières à l'étude sont disponibles à l'annexe IV.

⁴ Les tonnages provinciaux pour la collecte des matières recyclables pour les 102 matières à l'étude sont disponibles à l'annexe IV.

* Il s'agit d'une estimation provinciale basée sur la population totale du Québec, et non sur la population desservie.

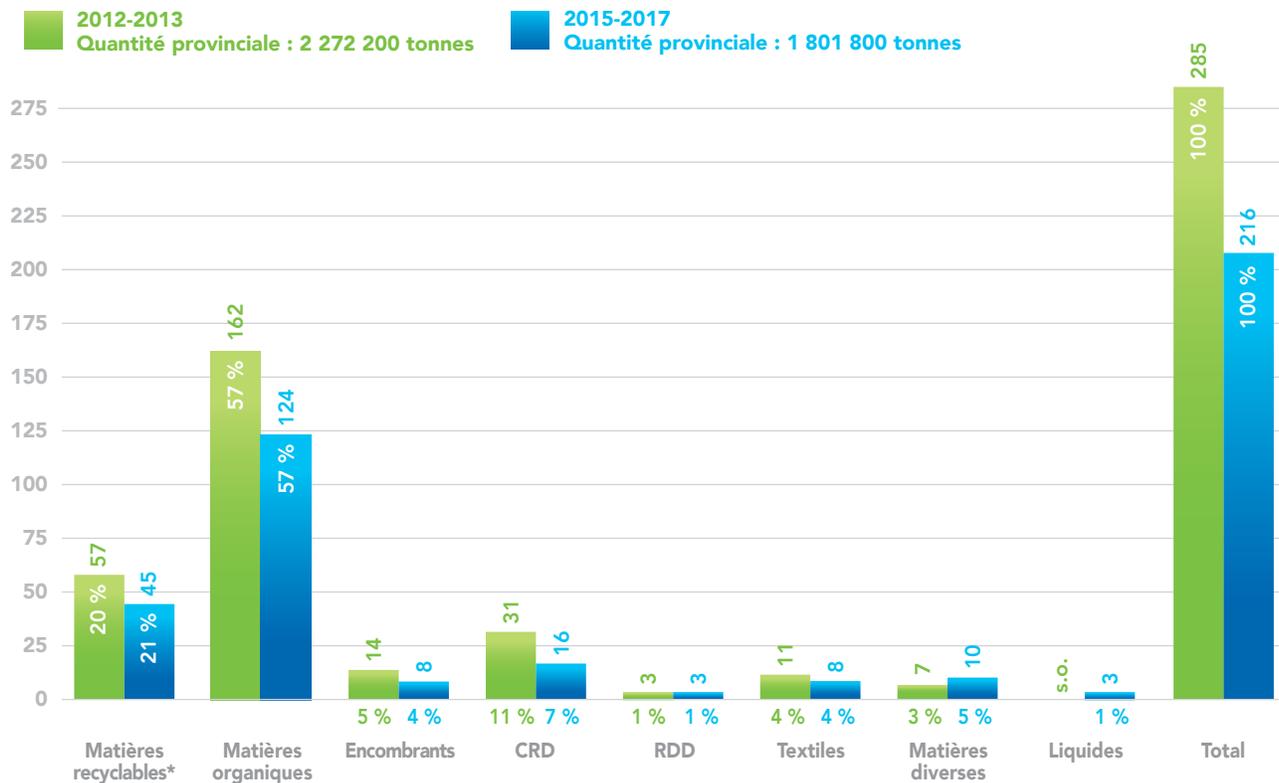
En comparant les trois collectes et la proportion qu'elles occupent par rapport au total, il est intéressant de souligner la réduction du poids des déchets par rapport au total généré (68 % plutôt que 72 % en 2012-2013), au profit de la collecte des matières recyclables et de la collecte des matières organiques, qui combinées composent 32 % du total des trois collectes contre 28 % pour 2012-2013. Il s'agit donc d'une augmentation du taux de détournement des matières vers les filières du recyclage et de la valorisation.

1.3.1 Collecte des déchets

La diminution globale des quantités de matières résiduelles générées résulte principalement de la réduction des quantités des déchets collectés par personne, dont les détails sont présentés dans la figure 8. Pour l'étude 2015-2017, chaque Québécois a déposé annuellement 216 kg de déchets en bordure de rue. Par rapport aux résultats de l'étude de caractérisation 2012-2013, il s'agit d'une réduction de 24 %. À l'échelle provinciale, on dénote aussi une diminution. Un peu plus de 1,8 million de tonnes de matières ont été mises dans la collecte des déchets par les résidences, soit 21 % de moins que pour 2012-2013.

La composition est restée quant à elle relativement stable. Les matières organiques sont encore les matières les plus abondantes. Elles représentent, comme en 2012-2013, 57 % du contenu des collectes de déchets. La différence la plus notable sur le plan de la composition concerne les résidus de CRD, dont la proportion dans les déchets est passée de 11 % à 7 %.

Figure 8 : Poids et composition des matières retrouvées dans la collecte des déchets (kg/personne/an)



* (papier, carton, verre, plastique et métal)

À l'exception des RDD et des matières diverses, on remarque que la diminution touche l'ensemble des matières. Les plus importantes réductions concernent les CRD et les encombrants, qui représentent respectivement 48 % et 43 %. De façon générale, les quantités de matières recyclables envoyées à l'élimination ont diminué de 21 %.

Du côté des matières organiques, le tonnage a diminué de 23 %. Toutes les catégories de matières organiques sont touchées par cette réduction (voir annexe IV pour les tonnages par catégorie), mais celle observée pour les quantités de feuilles retrouvées dans les déchets est beaucoup plus marquée que la tendance générale, puisqu'on observe une différence de 64 % entre les deux études. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette diminution. Une partie s'explique certainement par une plus grande offre de desserte municipale pour la collecte des matières organiques. À ce sujet, davantage de détails sont disponibles à la section 1.3.3. Parallèlement, de plus en plus de municipalités font la promotion du feuillicyclage ou interdisent le dépôt de feuilles dans la collecte des déchets. Par ailleurs, durant l'automne, l'effort de collecte des échantillons s'est concentré sur les municipalités offrant un service de collecte des résidus verts; il est donc possible que ce choix ait une incidence à la baisse sur les quantités estimées se retrouvant dans les déchets. Les aléas de la météo peuvent également avoir fait en sorte que des quantités plus élevées de feuilles soient restées au sol (chute tardive des feuilles couplée à une chute de neige ou à un gel précoce) plutôt que d'être déposées en bordure de rue par les citoyens.

Réutilisation des sacs d'emplètes

Parmi les matières recyclables (papier, carton, verre, plastique, métal) que l'on retrouve dans les déchets se trouvent les sacs d'emplètes. Une quantité moindre de sacs dégradables est également présente. Les deux types de sacs combinés comptent pour près de 10 % des plastiques contenus dans les déchets et ils sont en partie réutilisés comme sacs à déchets, en substitut aux sacs conçus à cette fin. Les résultats du tri supplémentaire effectué permettent de connaître avec plus de précision les taux de réutilisation et d'affirmer qu'une forte majorité des sacs d'emplètes retrouvés dans les déchets ont été réutilisés comme sacs pour contenir ces déchets, comme le démontrent les taux présentés dans le tableau IX. Les taux de réutilisation présentés sont basés sur le nombre de sacs.

Tableau IX : Taux de réutilisation des sacs d'emplètes dans la collecte des déchets

Types de sacs		Taux de réutilisation
Sacs non dégradables	Sacs à bretelles	76,1 %
	Autres types de sacs	60,5 %
	Moyenne des sacs non dégradables	74,6 %
Sacs dégradables	Sacs à bretelles	72,0 %
	Autres types de sacs	64,2 %
	Moyenne des sacs dégradables	71,4 %

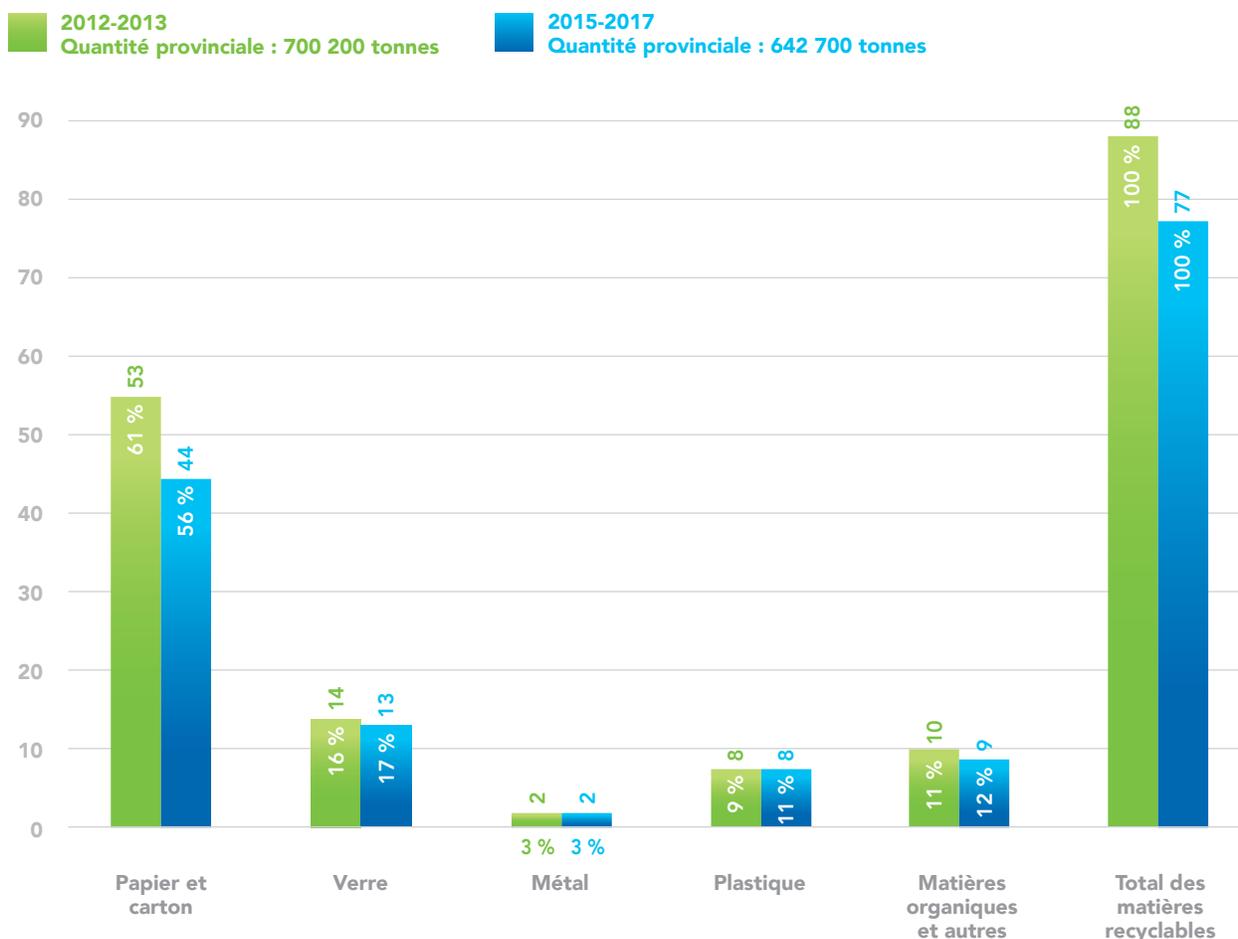
1.3.2 Collecte des matières recyclables (papier, carton, verre, plastique et métal)

Chaque citoyen a déposé en bordure de rue 77 kg dans la collecte des matières recyclables, ce qui représente une diminution de 13 % par rapport à 2012-2013 et suit la tendance générale à la baisse observée précédemment. Rappelons toutefois que par rapport à 2012-2013, la collecte des matières recyclables représente une part légèrement plus grande des matières résiduelles déposées en bordure de rue (24 % plutôt que 22 %).

1.3.2.1 Quantités et composition des matières recyclables récupérées

Depuis 2010, les quantités par personne de papier et de carton retrouvés dans la collecte des matières recyclables ont diminué de 25 %. Cette réduction significative a également un impact sur la composition de la collecte. La figure 9 permet en effet de constater une diminution de l'importance des fibres retrouvées dans la collecte des matières recyclables, qui représentent en 2015-2017 56 % du contenu, soit 5 % de moins que lors de l'étude de caractérisation 2012-2013. Pour les autres matières, la tendance est plutôt à la stabilité.

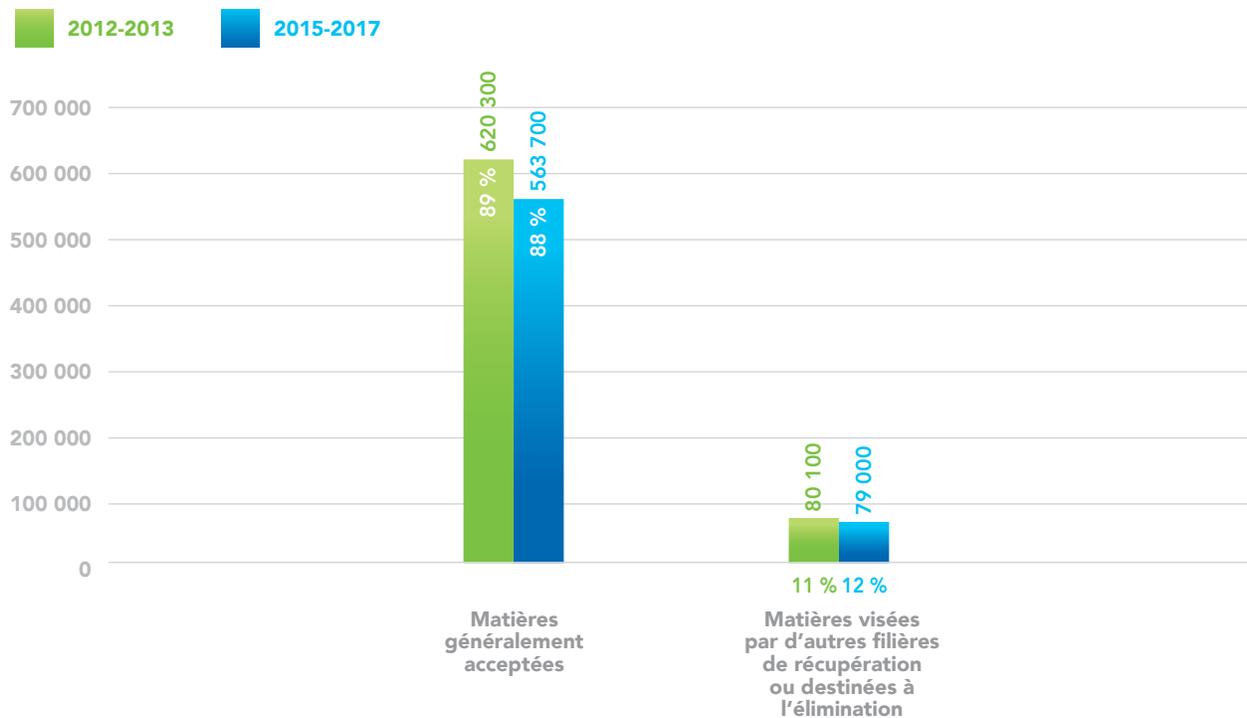
Figure 9 : Poids et composition des matières retrouvées dans la collecte des matières recyclables (kg/personne/an)



D'un point de vue réglementaire⁵, le système de récupération actuel ne vise pas l'ensemble des matières recyclables. Les contenants consignés, les matières composées de papier, de carton, de plastique, de verre ou de métal recyclables, mais non compatibles avec le système actuel, ainsi que les matières organiques et autres contaminants ne devraient pas se retrouver dans le bac de récupération. Elles ont comme point commun de devoir être dirigées vers d'autres filières de récupération (retour de consigne, écocentre, etc.). Les matières qui doivent être déposées dans le bac de récupération sont les contenants, les emballages, les imprimés et les journaux faits de papier, de carton, de verre, de plastique et de métal. Elles constituent les matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables. Les matières visées par d'autres filières de récupération, tout comme celles qui ne possèdent pas ou peu de débouchés à l'heure actuelle, ne devraient pas s'y retrouver (ex. : métaux et plastiques divers, plastiques dégradables, caisses en bois, liège, vaisselle ou porcelaine cassées).

La distinction entre les matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables et les autres est également utilisée pour l'évaluation de la performance de cette collecte. La figure suivante présente à cet effet les quantités et les proportions de matières retrouvées dans la collecte des matières recyclables, selon leur acceptabilité dans le système. On remarque que les quantités récupérées de matières généralement acceptées ont diminué de 9 % depuis la dernière étude de caractérisation, bien qu'on remarque que la performance soit tout de même demeurée à peu près la même.

Figure 10 : Quantité des matières récupérées par la collecte des matières recyclables au Québec (tonnes/an)



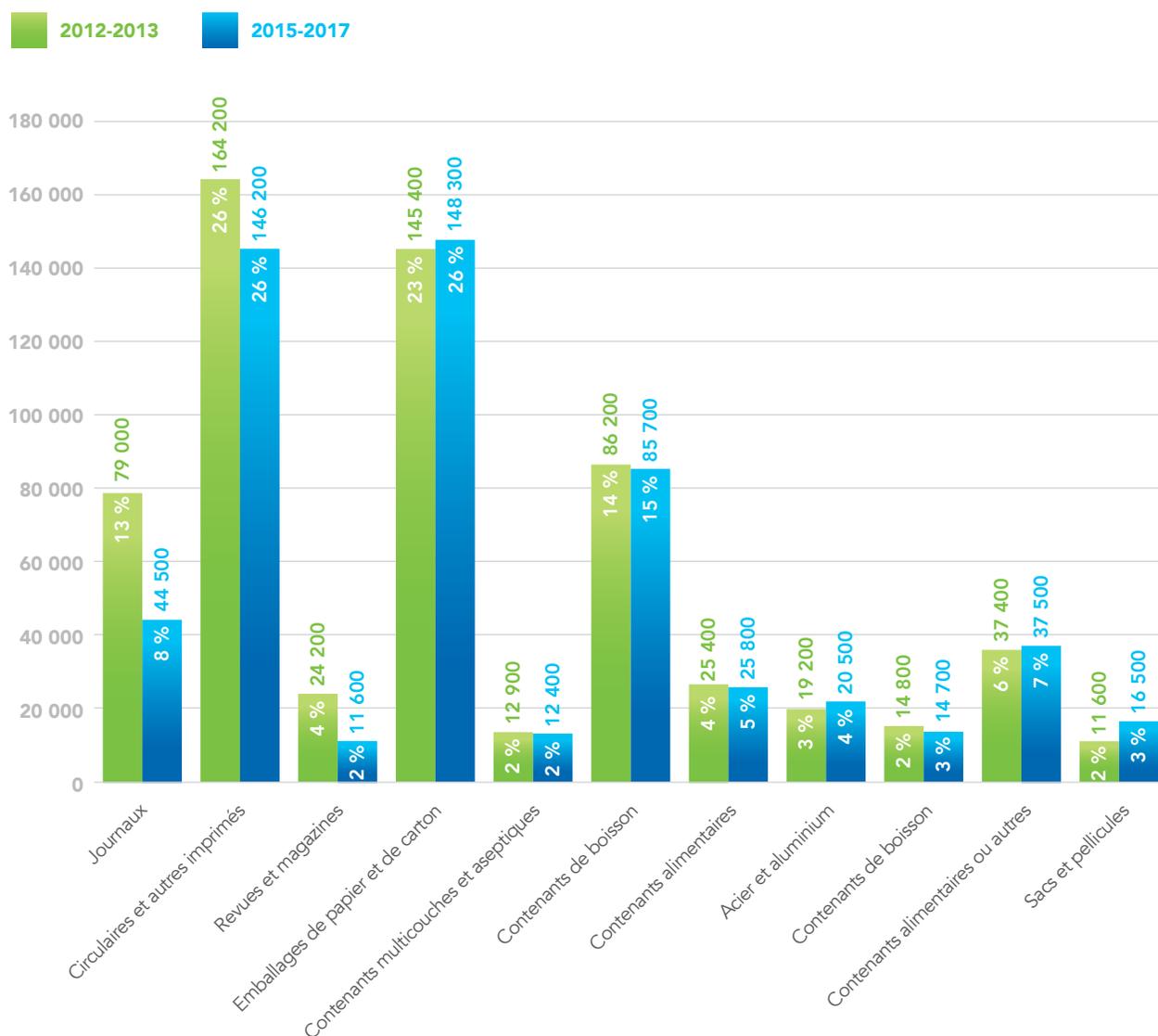
⁵ RECYC-QUÉBEC. [Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables.](#)

1.3.2.2 Matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables

Cette section se consacre uniquement aux catégories de matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables. Pour l'étude 2015-2017, ce sont 563 700 tonnes de ces matières qui ont été récupérées annuellement. Cette quantité moindre par rapport à 2012-2013 (-9 %) suit la même tendance que celle observée quant aux quantités de matières retrouvées dans la collecte des déchets. La figure 11 présente les tonnages provinciaux par grande catégorie de matières.

Les plus abondantes sont celles composées de papier et de carton. Elles représentent 64 % des matières acceptées retrouvées dans le bac de récupération. Les quantités de verre (deuxième matière en importance) ainsi que de métaux sont pratiquement les mêmes que pour l'étude de 2012-2013. La seule matière pour laquelle on observe une croissance significative est le plastique, dont les quantités retrouvées dans le bac de récupération ont augmenté de 8 %, notamment en raison des sacs et des pellicules. La figure 11 présente également les tonnages provinciaux récupérés annuellement et la répartition par sous-catégorie.

Figure 11 : Quantité récupérée des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables au Québec (tonnes/an)





Les catégories de matières les plus récupérées sont les fibres, majoritairement des emballages de papier et de carton ainsi que des circulaires et autres imprimés. Les journaux continuent leur décroissance et représentent une portion de moins en moins significative du bac. On observe également une diminution de plus de la moitié du tonnage de revues et de magazines récupérés par rapport à l'étude de caractérisation précédente. Avec les circulaires et autres imprimés, dont les quantités ont diminué de 11 % malgré leur proportion similaire à la précédente étude de caractérisation, il est possible de faire l'hypothèse d'une évolution dans les usages, où les journaux et les imprimés seraient de plus en plus délaissés, au profit des médias ainsi que des annonces et des publicités en ligne.

On dénote parallèlement une croissance de 42 % des sacs et des pellicules de plastique récupérés, ainsi qu'une légère augmentation des emballages de papier et de carton. Il est possible de justifier, au moins en partie, cette croissance par la hausse de la popularité du commerce en ligne, considérant que ces matières constituent les emballages privilégiés pour ce type d'achat. En effet, en 2017, 58 % des Québécois avaient effectué au moins un achat en ligne⁶, alors qu'en 2012, il s'agissait plutôt d'une personne sur deux⁷. Outre ces variations à la hausse, la tendance pour les autres matières demeure plutôt stable.

Taux de récupération des matières généralement acceptées

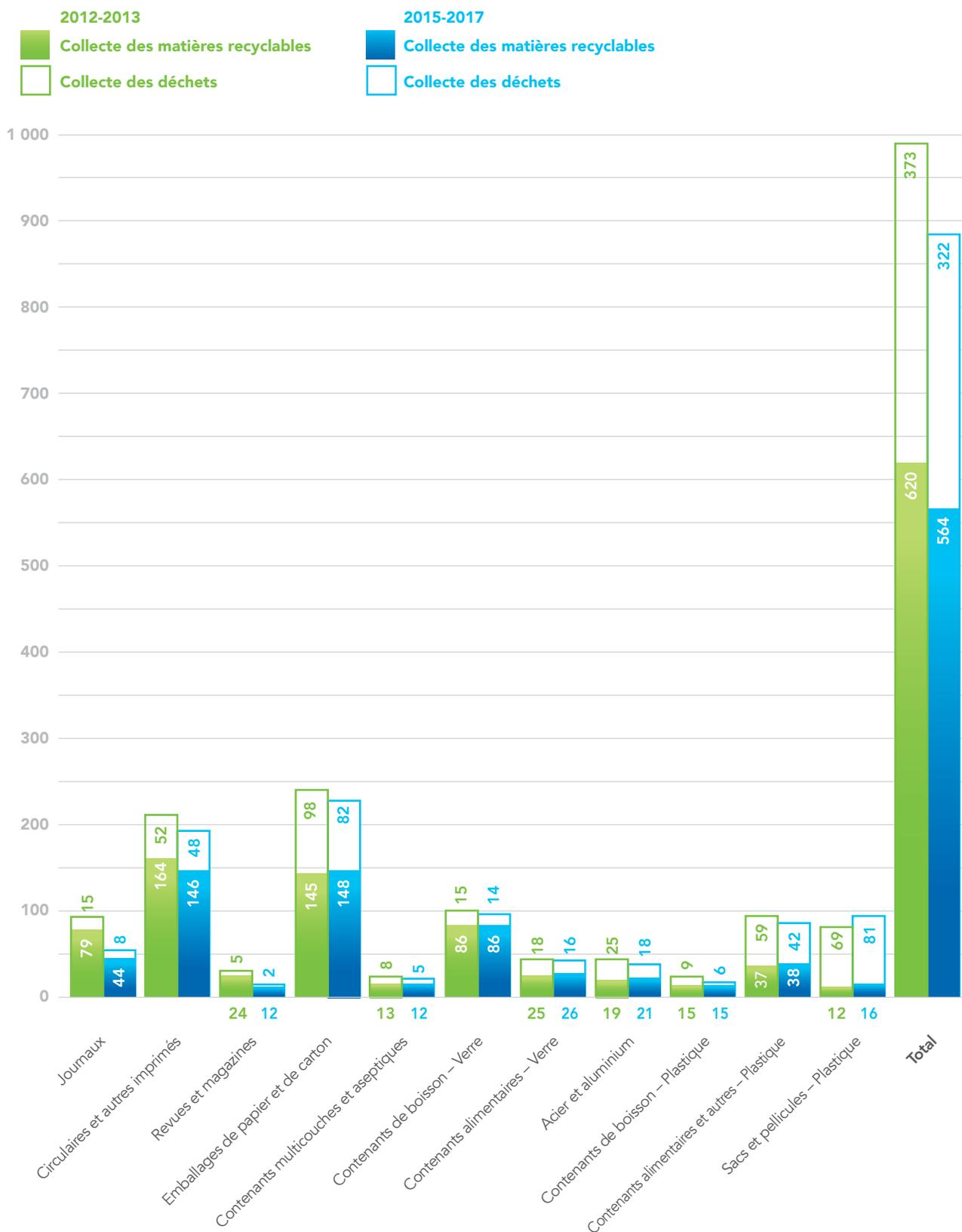
La mesure de la performance et de l'évolution du taux de récupération est possible grâce à l'étude de caractérisation résidentielle et vise uniquement les matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables. Pour la période 2015-2017, le taux de récupération moyen est de 63,5 %, ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2012-2013 (62,5 %). À noter toutefois que cette performance se situe sous le taux maximal atteint en 2010 (64,8 %). Ce faible changement reflète encore une fois une certaine stagnation des comportements des citoyens.

En comparant les quantités récupérées et éliminées de matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables (figure 12), on remarque ceci : bien que les quantités de matières généralement acceptées récupérées aient diminué entre les deux caractérisations (-9 %), la réduction est plus marquée en ce qui concerne les quantités de matières recyclables déposées dans les déchets, qui sont passées de 373 000 à 323 000 tonnes, pour une diminution de 14 %.

⁶ CEFRIO (2018). *NETendances 2017 – Le commerce électronique au Québec*, p. 5.

⁷ CEFRIO (2013). *NETendances 2012 – Le commerce électronique et les services bancaires en ligne au Québec*, p. 6.

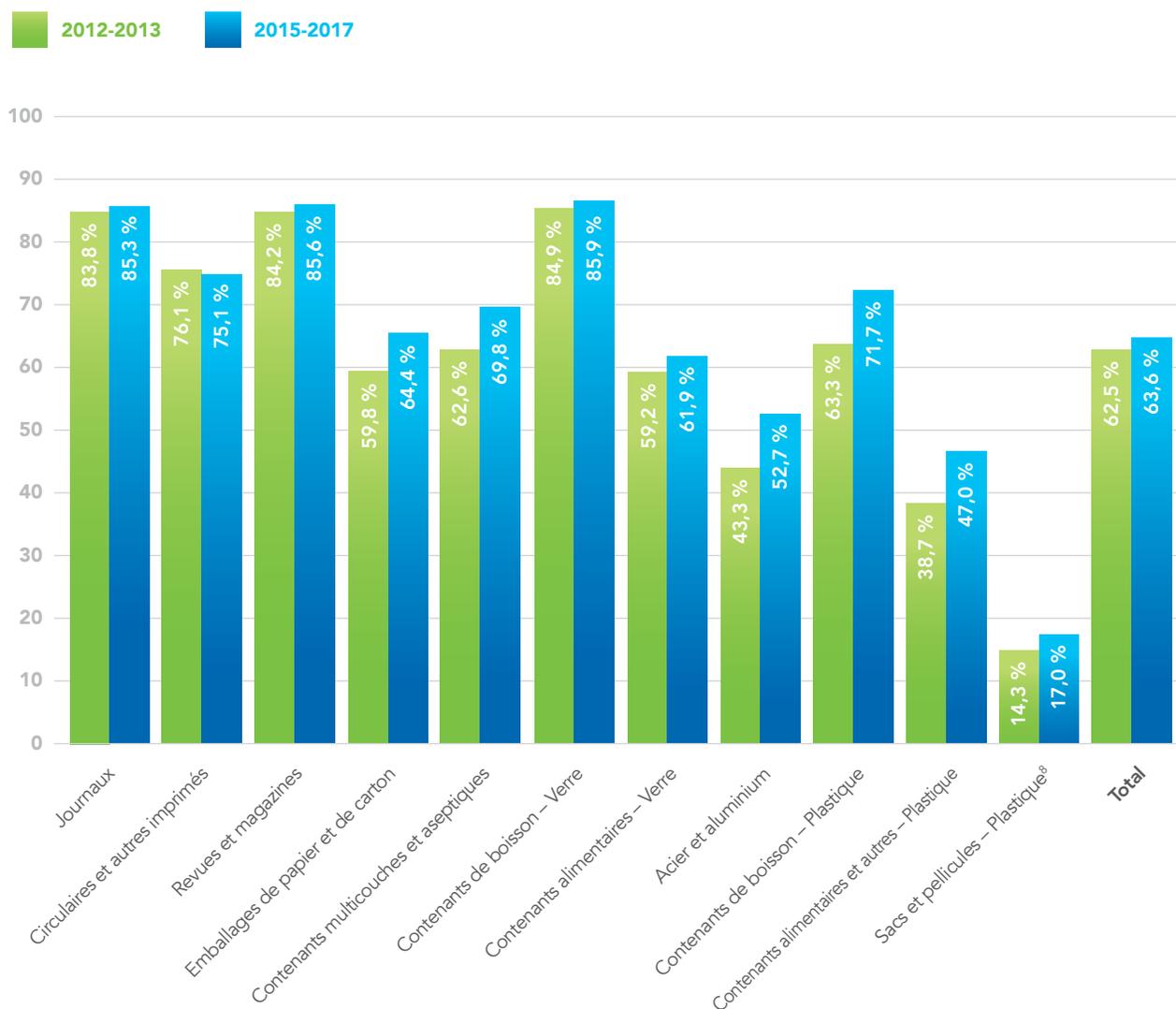
Figure 12 : Quantité récupérée et éliminée des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables (en milliers de tonnes/année)



De plus, lorsqu'on observe plus en détail les taux de récupération pour les différentes catégories de matières présentées dans la figure 13, on constate des améliorations pour la majorité des matières, à l'exception des circulaires et autres imprimés. Les améliorations les plus notables reviennent aux contenants d'acier (9,4 %) et d'aluminium, aux contenants de boisson (8,4 %) et aux contenants alimentaires et autres de plastique (8,3 %). Il semblerait donc qu'en général, les citoyens adoptent un meilleur comportement lorsque vient le moment de déposer les matières dans le bac de récupération.

Les journaux, les revues et les magazines ainsi que les contenants de boisson de verre présentent les plus hauts taux de récupération, tout comme c'était le cas en 2012-2013. À l'exception du verre, ils sont toutefois associés à des quantités toujours décroissantes de matières. Conséquemment, les efforts doivent se poursuivre et davantage insister sur les matières pour lesquelles les taux restent bas malgré leur utilisation répandue dans les résidences québécoises. Les taux de récupération détaillés pour l'ensemble des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables sont présentés à l'annexe IV.

Figure 13 : Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables



⁸ La section présentée précédemment sur les taux de réutilisation des sacs d'emplètes permet de nuancer ce résultat.

La performance de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables a donc connu une très légère amélioration, malgré une chute des quantités de matières générées. Il sera intéressant de vérifier si cette tendance se maintient dans les prochaines années, car cette diminution fait suite à une hausse importante mesurée entre 2010 et 2012-2013.

Ce qu'on observe ailleurs en Amérique du Nord permet quand même de confirmer certaines tendances et de nuancer la faible évolution de la performance au Québec. Une étude de caractérisation menée au Vermont et publiée en 2018⁹, qui compare certains de ses résultats à ceux d'États frontaliers, dénote elle aussi une décroissance des quantités de papier collectées. On observe également une baisse de la performance dans plusieurs provinces. De son côté, l'Ontario a enregistré en 2017 le plus bas taux de récupération de son programme *Blue Box* depuis 2005, à l'exception de ceux pour le papier¹⁰.

1.3.2.3 Matières visées par d'autres filières de récupération

Le tableau suivant fait l'inventaire des matières non acceptées dans la collecte des matières recyclables et visées par d'autres filières de récupération ou destinées à l'élimination. Certaines de ces matières sont toutefois visées par le régime de compensation, soit les contenants et les emballages en bois, les sacs d'emptettes et les autres plastiques dégradables.

Tableau X : Quantité de matières déposées dans la collecte des matières recyclables, mais visées par d'autres filières de récupération (tonnes/année)

Catégorie	Matière	2012-2013	2015-2017
Papier et carton	Contenants et emballages en bois	2 200	800
Total – Papier et carton		2 200	800
Verre	Bouteilles consignées de boisson alcoolisée en verre	8 200	6 600
	Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée en verre	1 600	2 100
	Bouchons de métal – Verre consigné	s. o.*	< 100
	Verre brisé non identifiable	s. o.*	1 700
	Verre plat, grès, céramique et autre verre	7 700	3 100
Total – Verre		17 500	13 600
Métal	Canettes consignées	2 000	1 900
	Autres métaux	5 600	3 900
Total – Métal		7 700	5 800
Plastique	Bouteilles consignées en plastique	1 800	1 200
	Bouchons de plastique – Consigne	s. o.*	< 100
	Acide polylactiques (PLA) et autres plastiques dégradables	700	< 100
	Sacs d'emptettes dégradables	s. o.*	100
	Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	9 600	9 000
Total – Plastique		12 100	10 500

⁹ DSM Environmental Services Inc. (2018). [2018 Vermont Waste Characterization](#). Prepared for Vermont Department of Environmental Conservation, solid Waste Program.

¹⁰ The Paper and Paperboard Packaging Environmental Council (2017). [Ontario Blue Box recovery rate slips, but paper steady](#).

Catégorie	Matière	2012-2013	2015-2017
Matières organiques	Gazon	400	< 100
	Feuilles		200
	Autres résidus de jardin		1 700
	Résidus alimentaires	6 200	5 800
	Autres matières compostables généralement non acceptées dans une collecte de 3 ^e voie	5 100	2 200
	Autres résidus organiques pouvant être traités par compostage ou biométhanisation		1 600
	Couches jetables		700
Total – Matières organiques		11 700	12 300
RDD	Autres RDD	1 500	1 100
	Contenants vides ou avec des restes d'huile ou d'antigel moteur		200
	Contenants vides ou avec des restes de peinture		300
	Filtres usagés		< 100
	Lampes au mercure		< 100
	Piles et batteries		200
	Produits électroniques		1 500
Total – RDD		1 500	3 400
CRD	Autres meubles, encombrants et autres articles de maison	1 900	2 500
	Autres résidus de CRD	4 400	5 000
	Bois d'œuvre	1 900	800
	Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques	5 500	1 700
Total – CRD		13 700	10 000
Textiles	Textiles et chaussures	5 300	6 400
Total – Textiles		5 300	6 400
Liquides	Autres liquides alimentaires	s. o.**	4 700
	Autres liquides non alimentaires	s. o.**	1 200
Total – Liquides		s. o.	5 900
Autres	Autres matières résiduelles	2 700	7 100
	Objets divers	5 600	2 800
	Particules fines	s. o.*	200
	Serviettes protectrices des barquettes de fruits et de viande	s. o.*	100
Total – Matières diverses		8 300	10 200
Total général		80 100	79 000

Les quantités de matières retrouvées dans la collecte des matières recyclables qui ne devraient pas y être ont très légèrement diminué. Les matières visées par d'autres filières de récupération pour lesquelles on observe les plus grandes diminutions sont les contenants et les emballages en bois (-64 %), les CRD (-27 %) et les métaux (-25 %). La réduction globale est somme toute assez faible puisqu'à l'opposé, pour certaines catégories, les quantités ont augmenté. C'est le cas pour les RDD (127 %), pour les matières diverses (23 %) ainsi que pour les textiles (21 %).

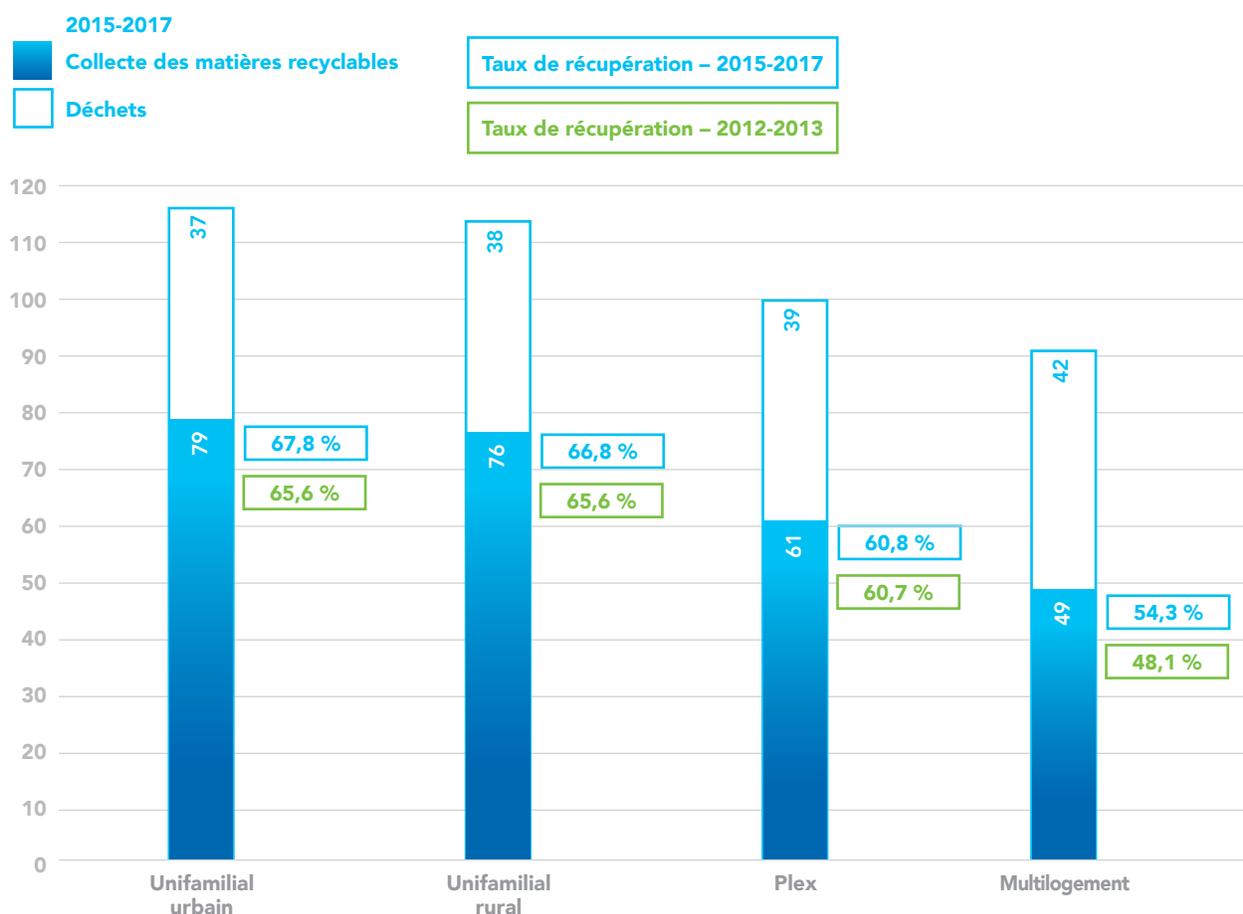
* Inclus dans une autre catégorie.

** Exclut en 2012-2013.

1.3.2.4 Quantités et performance de la collecte des matières recyclables en fonction du type de logement

L'étude permet de faire ressortir des différences (quantités générées par personne, performance) entre les divers types de logements. Plusieurs facteurs peuvent expliquer les différences entre les types de logements que l'on observe dans la figure 14. Les habitudes de consommation, le nombre de personnes par foyer, l'accès au service, le revenu et le niveau d'éducation des ménages, entre autres, diffèrent entre les types d'habitations et ont un impact sur les habitudes et les comportements en gestion des matières résiduelles, comme il a déjà été démontré dans une étude précédente¹¹.

Figure 14 : Quantité récupérée et éliminée ainsi que taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables en fonction du type de logement (kg/personne/an)



Les performances de récupération sont meilleures du côté des logements unifamiliaux urbains et ruraux. Toutefois, on remarque entre 2012-2013 et 2015-2017 une amélioration de la performance du côté des multilogements. On constate également que la génération de matières recyclables est plus élevée dans les résidences unifamiliales et décroît inversement au nombre d'unités résidentielles par logement. Pour plus d'informations par type de logement sur la génération, les quantités récupérées et éliminées ainsi que les taux de récupération détaillés pour les 102 catégories de matières, il est possible de consulter les annexes V à VIII.

¹¹ RECYC-QUÉBEC et ÉEQ (2007). *Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007*.

1.3.3 Collecte des matières organiques

La cueillette des échantillons de matières organiques en bordure de rue visait trois types de collecte :

- Collecte de résidus verts;
- Collecte combinée des résidus verts et des résidus alimentaires;
- Collecte de résidus alimentaires.

Elle n'inclut pas les matières récupérées par apport volontaire (écocentre, compostage communautaire) ni celles recyclées directement chez le citoyen (herbicyclage, feuillicyclage, compostage domestique). La collecte des matières organiques, contrairement à celles des matières recyclables et des déchets, n'est pas offerte à l'ensemble des citoyens du Québec, bien que de plus en plus de municipalités offrent le service. Il est parallèlement difficile de mesurer l'évolution du taux de desserte, puisque les types et les proportions d'unités couvertes varient d'une municipalité à l'autre et ne sont pas connus avec précision.

Le tableau XI présente les quantités moyennes récupérées par personne au Québec par année, en considérant uniquement les ménages qui ont accès à l'un des trois types de collecte porte-à-porte des matières organiques.

Tableau XI : Quantité récupérée par personne desservie, selon le type de desserte (kg/personne/an)

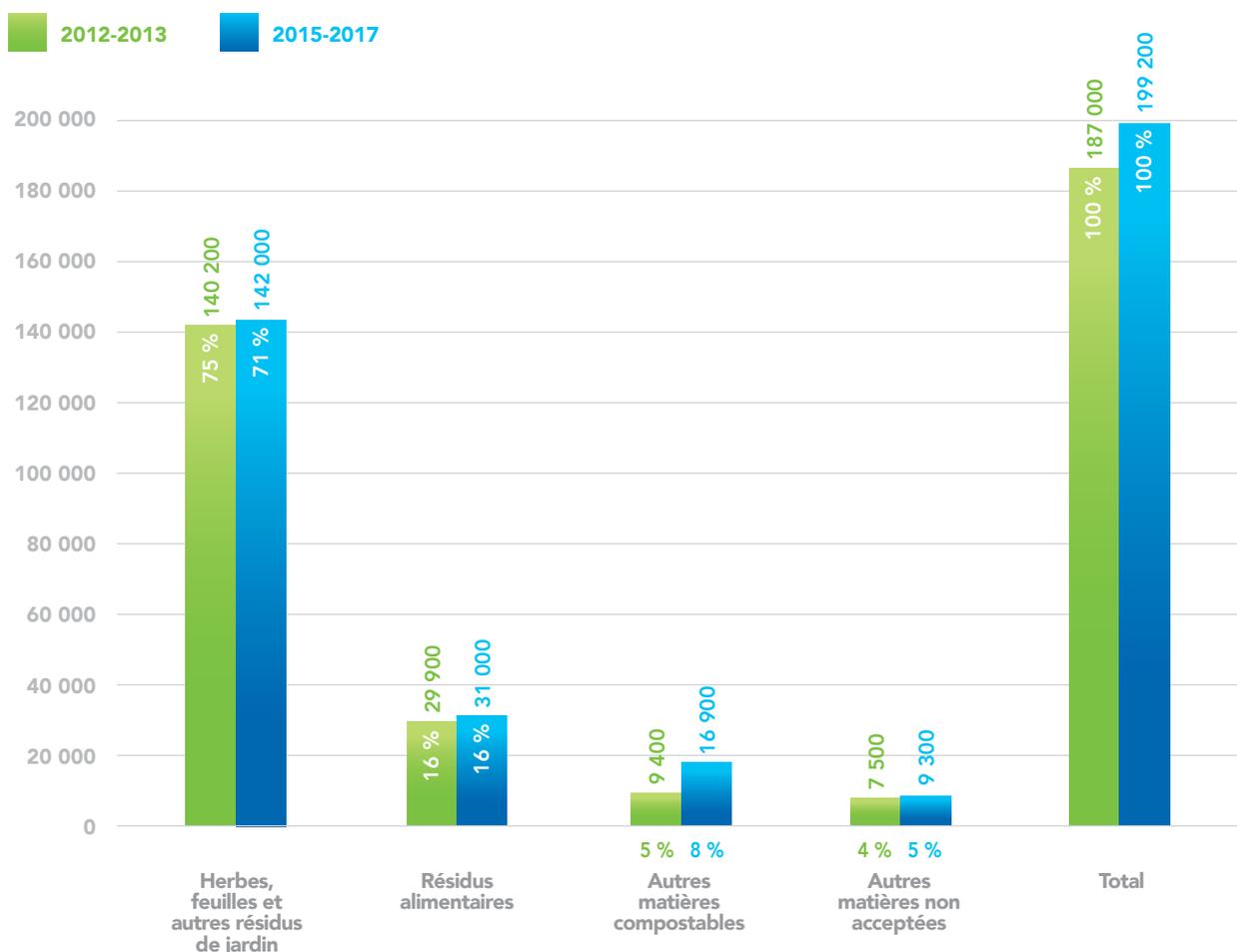
	2012 – 2013-2013 ¹²	2015-2017
Collecte des résidus verts	36	47
Collecte combinée des résidus verts et alimentaires	128	67
Collecte des résidus alimentaires	s. o.	19

On remarque également une différence importante entre 2012-2013 et 2015-2017 en ce qui concerne les quantités récupérées par personne pour la collecte combinée des résidus verts et alimentaires. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette diminution importante. Entre cette étude de caractérisation et la précédente, la desserte s'est élargie à de nouvelles résidences. On sait que les quantités récupérées sont généralement plus faibles quand il s'agit d'une nouvelle desserte et qu'elles ont tendance à augmenter par la suite, notamment avec les activités d'information et de sensibilisation. Par ailleurs, pour les études précédentes, les unités d'occupation sélectionnées étaient principalement des résidences unifamiliales, puisque la desserte des matières organiques s'adressait principalement à ces dernières. Avec la desserte croissante auprès des différents types d'habitations, la sélection aléatoire comprend conséquemment de plus en plus de plex et de multilogements qui génèrent et mettent en bordure de rue des quantités moindres de matières organiques, ce qui a un impact significatif à la baisse sur la moyenne (voir la section « Résultats selon les types de logements »). De plus, cette diminution est cohérente avec la tendance globale observée quant aux quantités générées en bordure de rue.

¹² Lors de l'étude de caractérisation 2012-2013 – considérant les modes de collecte non uniformisés, les différences entre les tailles des échantillons ainsi que les variations saisonnières et de fréquence de collecte –, les données ont été analysées conjointement avec celles de 2010 afin d'assurer une plus grande fiabilité.

En ce qui concerne les quantités et la composition présentée dans la figure 15, on constate d'une part une augmentation des quantités récupérées de 7 % par rapport à l'étude de caractérisation précédente. Cela peut s'expliquer notamment par le taux de desserte qui a augmenté. Cette augmentation se poursuivra avec l'offre de desserte supplémentaire qui découlera de l'implantation de nouveaux sites de compostage et de biométhanisation devant être en exploitation d'ici 2022 dans plusieurs municipalités. On constate également que les quantités récupérées sont en majorité des résidus verts. Elles sont tout de même en proportion un peu moins prononcée qu'en 2012-2013, où elles représentaient 75 % des matières récupérées. Cette légère évolution de la composition peut s'expliquer par une augmentation des quantités des autres types de matières organiques récupérées, découlant d'une hausse de la collecte des résidus alimentaires, seuls ou combinés avec les résidus verts.

Figure 15 : Quantité récupérée et composition moyenne des matières retrouvées dans la collecte des matières organiques, tous types de collecte confondus (tonnes/an)



Comme mentionné dans la section portant sur la collecte des déchets, une diminution importante des tonnages de matières organiques éliminées est observée. Une partie de cette diminution du tonnage de matières organiques retrouvées dans les déchets est explicable par un transfert de celles-ci vers la collecte des matières organiques (3^e voie).

Résultats selon les types de logements

On observe que les quantités récupérées dans les résidences unifamiliales, particulièrement en milieu urbain, sont beaucoup plus élevées que pour les autres types de logements (tableau XII). Plusieurs éléments peuvent expliquer cet écart entre les différents types de logements. Les résultats sont présentés par unité d'occupation, et le nombre de personnes par foyer est généralement plus grand dans les unifamiliales que dans les plex ou les multilogements. Il y a en effet près de trois personnes par foyer en moyenne pour les unifamiliales (2,7) et un peu moins de deux dans le cas d'un multilogement (1,9). De plus, les résidences unifamiliales sont généralement entourées d'espaces verts, incluant des pelouses et des aménagements paysagers, ce qui a pour effet d'augmenter les quantités de résidus verts générés. À l'opposé, en principe, la superficie de terrain vert n'est pas aussi importante pour les plex et les multilogements. Par ailleurs, l'implantation de la collecte des matières organiques dans les multilogements représente un défi particulier, ce qui peut avoir un impact sur les quantités récupérées dans ce type de logement. En milieu rural, il est possible aussi que les citoyens aient davantage l'habitude de laisser les feuilles et les autres résidus verts sur place, ce qui a pour effet de réduire les quantités collectées en bordure de rue.

Tableau XII : Quantité récupérée par unité d'occupation en fonction du type de logement (kg/an)

	Résidus verts	Résidus alimentaires et résidus verts combinés	Résidus alimentaires
Unifamilial urbain	233	283	72
Unifamilial rural	37	226	s. o.
Plex	47	96	26
Multilogement	14	12	33
Tous types de logements	109	157	43

Performance du secteur résidentiel

Sur les 1 244 000 tonnes de matières organiques générées en 2015-2017, 199 300 ont été récupérées en bordure de rue à des fins de compostage ou de biométhanisation, ce qui représente un taux de récupération de 16 %. Globalement, on constate une amélioration de la performance, qui était de 13 % en 2012-2013. Toutefois, une partie de la hausse des quantités collectées est due à des matières généralement non acceptées dans une collecte de 3^e voie. En effet, 15 % des 12 300 tonnes supplémentaires récupérées étaient attribuables à cette catégorie de matières, dont certaines seulement sont acceptées dans un nombre limité d'installations (ex. : litière animale et couches). Tout comme pour les matières recyclables, les efforts d'information, de sensibilisation et d'éducation doivent se poursuivre afin d'améliorer la qualité des matières organiques récupérées, dans l'objectif d'optimiser et de faciliter leur mise en valeur.

Il est important de préciser qu'il n'est pas possible de comparer ces résultats avec ceux du Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec. En effet, le taux de recyclage présenté dans le Bilan n'est pas calculé à partir des matières d'origine résidentielle collectées en bordure de rue, mais plutôt à partir des tonnages reçus aux installations de compostage et de biométhanisation qui reçoivent des matières organiques de différentes sources (résidentielles, municipales, ICI).

Il est également intéressant de se pencher sur la performance en considérant uniquement les ménages unifamiliaux, qui sont plus largement desservis, pour la collecte combinée des résidus alimentaires et des résidus verts, qui est la plus répandue. En excluant les rejets et les matières généralement non acceptées, le taux de récupération est de 63 %. Même lorsque le service est offert, une quantité non négligeable de matières organiques est encore éliminée. Toutefois, comme plusieurs collectes ont été récemment implantées et que les efforts d'information et de sensibilisation se poursuivent, une hausse de la performance est prévisible au cours des prochaines années.



CONCLUSION

Cette quatrième étude de caractérisation résidentielle menée conjointement par RECYC-QUÉBEC et ÉEQ permet d'obtenir un portrait des habitudes et des comportements des Québécois quant à la gestion des matières résiduelles générées à leur domicile. La réalisation d'études de caractérisation ponctuelles est tout autant essentielle au suivi de l'évolution des quantités récupérées et de la performance du système, afin de souligner les améliorations réalisées, mais également pour cibler les aspects où les efforts doivent être maintenus ou priorisés.

Les Québécois ont généré 318 kg de matières résiduelles par année en bordure de rue pour la période 2015-2017, une quantité relativement moindre qu'en 2012-2013. Cette décroissance de 20 % n'est toutefois pas couplée à une augmentation significative de la performance. Les Québécois semblent donc gérer leurs matières comme ils l'ont fait au cours des années précédentes, bien qu'ils posent plus souvent le bon geste lorsque vient le temps de se départir d'une matière dans l'une ou l'autre des filières disponibles. Il est possible d'émettre l'hypothèse d'une évolution vers une réduction à la source des matières, qu'elle soit due à une modification des habitudes de consommation et des comportements, à l'allègement des matières et à la réduction du suremballage, ou encore à la combinaison de tous ces éléments. L'observation en ce sens doit toutefois se poursuivre avant de pouvoir affirmer qu'il s'agit d'une tendance appelée à se maintenir.

Du côté des quantités de matières organiques, les quantités récupérées restent relativement faibles malgré un élargissement de la desserte. Il est toutefois possible d'espérer une hausse en continu des quantités et des taux de récupération observés.

Les efforts d'information, de sensibilisation et d'éducation doivent également se poursuivre afin d'améliorer la participation et la qualité de la matière déposée dans les collectes des matières recyclables et des matières organiques. De façon générale, on constate une certaine stagnation des taux de récupération, alors que le citoyen a un rôle essentiel à jouer pour assurer une saine gestion des matières résiduelles.

2. Caractérisation hors foyer

Contexte

Les citoyens se départissent régulièrement de contenants, d'emballages, d'imprimés et de matières résiduelles diverses lorsqu'ils se trouvent à l'extérieur de leur domicile, que ce soit en se rendant vers leur travail, en faisant du sport ou lorsqu'ils sont dans un lieu public pour se divertir, comme un parc ou une bibliothèque. Dans le but de permettre la récupération des matières recyclables générées à l'extérieur du domicile, le Programme de récupération hors foyer (anciennement appelé la Table pour la récupération hors foyer) a permis de subventionner, depuis 2007, l'implantation d'équipements de récupération pour la collecte des matières recyclables dans divers lieux publics à travers le Québec. Depuis 2008, l'acquisition de 19 000 équipements a été financée, pour un montant versé de près de 10 millions de dollars à de nombreux organismes municipaux. En moyenne, ces équipements ont permis de récupérer 6 075 tonnes de matières par année¹³. Mis en œuvre par ÉEQ avec la collaboration de RECYC-QUÉBEC, le programme était financé conjointement par ÉEQ et le gouvernement du Québec, par l'entremise du Fonds vert.

Afin de mesurer l'état et la performance des équipements de la récupération hors foyer et de compléter le portrait de la collecte sélective municipale, ÉEQ et RECYC-QUÉBEC ont réalisé en 2016 une caractérisation des matières résiduelles dans six types de lieux publics. Cette étude avait plus spécifiquement comme objectif d'établir le portrait, par type d'endroit public, de la quantité de matières récupérées par équipement de récupération, de la composition des matières récupérées et du taux de récupération des matières en présence d'équipements de récupération. Les résultats présentés dans le rapport permettent aussi d'aller plus loin, en abordant en plus du portrait des matières récupérées celui des matières générées et éliminées, pour une vue d'ensemble des lieux publics étudiés. Une synthèse de cette étude de caractérisation a été publiée en juillet 2018¹⁴. Cette section présente d'abord la méthodologie pour la cueillette des données et leur analyse, suivie des résultats de l'étude.

¹³ ÉEQ (2019). [Programme d'aide financière pour la récupération hors foyer](#).

¹⁴ RECYC-QUÉBEC et ÉEQ (2018). [Caractérisation des matières résiduelles du secteur hors foyer 2016](#). Liens vers la publication sur les sites Web d'[ÉEQ](#) et de [RECYC-QUÉBEC](#).

MÉTHODOLOGIE

Cueillette des informations

Au total, 30 collectivités ont été sélectionnées aléatoirement, dans lesquelles 540 lieux publics dotés d'équipements de récupération ont été échantillonnés. Le tableau XIII présente la répartition des échantillons entre les six types de lieux couverts par l'étude.

Tableau XIII : Nombre d'échantillons pour chacun des types de lieux sélectionnés

Types de lieux	Nombre de lieux échantillonnés
Bordure de rue non commerciale (arrêt d'autobus, boîte postale, stationnement, etc.)	90
Artère commerciale	60
Terrain sportif extérieur	90
Parc et terrain de jeux	120
Centre intérieur (complexe sportif, aréna, centre récréatif, centre communautaire, etc.)	90
Édifice municipal (hôtel de ville, bibliothèque, etc.)	90
Total	540

Dans chacun des lieux publics, un échantillon provenant des équipements de récupération et un échantillon provenant des équipements de déchets ont été prélevés. En tout, ce sont donc 1 080 échantillons de matières qui ont été prélevés (chaque échantillon devant représenter au minimum une journée d'accumulation), pour un poids total échantillonné de 2 000 kg. Chaque échantillon a ensuite été trié, puis transporté au local de la firme responsable de la cueillette et de la compilation des données, suivant les 77 sous-catégories de matières déterminées pour la caractérisation. Ces catégories sont présentées à l'annexe I.

L'échantillonnage s'est déroulé sur quatre périodes, échelonnées de janvier à septembre 2016 et de manière à répondre aux spécificités saisonnières des différents types de lieux. La façon de collecter et de trier les matières résiduelles a également été adaptée à divers types de lieux, selon différents scénarios :

- Lieu intérieur avec un seul ou avec plusieurs équipements de récupération;
- Lieu extérieur avec un seul ou avec plusieurs équipements de récupération;
- Lieu intérieur ou extérieur avec un seul ou plusieurs équipements de récupération combinés ou adjacents à un contenant de déchets.

Suivant ces diverses possibilités, des critères d'inclusion et d'exclusion ont été déterminés pour le choix des bacs à échantillonner, basés sur l'accès (dans le cas où un lieu intérieur possédait différentes sections) et la distance (distance maximale à respecter). Afin de comparer le geste citoyen dans les cas où les deux options étaient possibles (déchets et matières recyclables), les échantillons de bac de récupération sans bac de déchets situés à proximité ou vice versa ont dans tous les cas été exclus de l'étude.



Un sondage visant à mieux connaître le comportement des utilisateurs des équipements sur le terrain a été réalisé en complément. Il comprenait une partie « observation » et une partie « questionnaire ». Les utilisateurs des équipements ont été sondés dans 30 lieux publics sélectionnés aléatoirement parmi les lieux échantillonnés. Ce sondage, de nature exploratoire et effectué sur un nombre limité de répondants, n'a toutefois pas permis d'obtenir de résultats significatifs.

Les mandats de cueillette et de compilation des informations, ainsi que le sondage comportemental, ont été confiés à la firme Chamard stratégies environnementales. L'entreprise Experts-conseils Statex a, quant à elle, été mandatée pour effectuer les choix statistiques ainsi que l'analyse des résultats de la caractérisation.

Analyse des données

L'approche méthodologique visait à obtenir quatre types de résultats :

- Le poids total par équipement par jour;
- Le poids total par équipement par jour par catégorie de matières;
- La proportion de chaque matière (la composition);
- Le taux de récupération lorsqu'un équipement de récupération est disponible.

Les estimations ont été calculées considérant une journée d'accumulation, les poids étant ensuite extrapolés sur un an. L'unité d'échantillonnage considérée pour l'analyse est le bac de récupération (et non le site).

Aucune pondération n'a été effectuée, l'hypothèse étant que la sélection aléatoire des équipements échantillonnés assurait une bonne représentativité. Considérant aussi que les échantillons avaient une bonne représentativité temporelle, il n'y a pas eu non plus de désaisonnalisation.

Les calculs de précision ont été effectués en utilisant les méthodes classiques de calculs de précision dans des échantillonnages aléatoires simples.

Arrondissement des données

Tous les calculs de totaux, de variation et de répartition en pourcentage sont effectués à partir des données brutes. Afin de faciliter la lecture, l'ensemble des résultats ont ensuite été arrondis. Par conséquent, les totaux affichés dans les tableaux et les figures ne sont pas toujours exactement égaux à la somme des résultats leur correspondant.

RÉSULTATS DU VOLET « HORS FOYER »

La section suivante débute par une vue d'ensemble des matières récupérées et éliminées dans les lieux publics hors foyer. Suivent ensuite les quantités et la composition des matières générées, récupérées et éliminées par équipement, ainsi que les taux de récupération, et ce, pour chaque type de lieu public étudié. Le volet hors foyer du rapport se termine par la comparaison de certains résultats avec ceux de la caractérisation résidentielle et une brève conclusion.

* Note au lecteur : Dans le texte, sauf indication contraire, lorsqu'on parle de matières recyclables, les contenants consignés sont inclus. Ils se trouvent à part dans les tableaux et sont exclus des calculs des taux de récupération puisqu'ils sont visés par une autre filière de récupération. De plus, bien qu'à titre indicatif les liquides soient indiqués à part dans plusieurs tableaux, ils sont considérés comme une matière non recyclable dans le texte.

2.1 Matières récupérées et éliminées dans les différents types de lieux

Cette section présente une vue d'ensemble et permet la comparaison des résultats de la caractérisation hors foyer par type de lieu.

2.1.1 Vue d'ensemble des matières récupérées et éliminées pour tous les types de lieux

On constate une différence importante dans les quantités reçues par équipement selon le type de lieu public (tableau XIV). Les artères commerciales, les centres intérieurs ainsi que les parcs et les terrains de jeux sont des lieux abondamment fréquentés, où les gens consomment des produits tels que des bouteilles d'eau et de boissons diverses, des plats à emporter, ou encore des journaux, des revues et des magazines. Les équipements sur les artères commerciales permettent la récupération des plus grandes quantités de matières, leur performance découlant du fort achalandage de ces lieux, qui sont à la fois des espaces de transit et de consommation. À l'opposé, peu de matières ont été collectées dans les édifices municipaux. Une part du faible poids généré dans ce type de lieu est probablement due à une fréquentation moindre par le public, mais aussi au fait que les activités qui y sont pratiquées et les raisons des visites diffèrent des autres lieux.

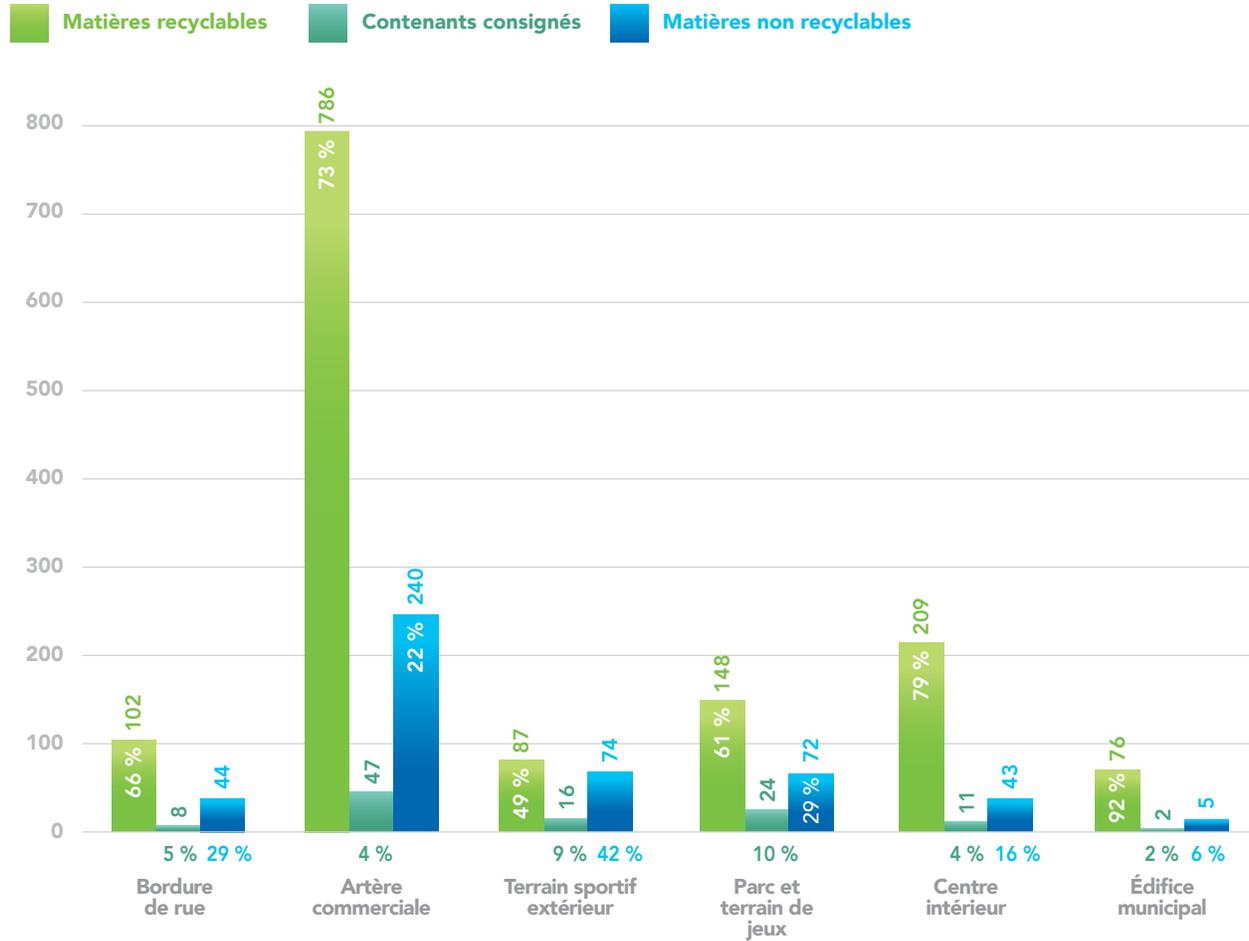
Tableau XIV : Quantité de matières collectées dans les équipements pour les matières recyclables et les déchets hors foyer (kg/année/équipement)

	Bordure de rue	Artère commerciale	Terrain sportif extérieur	Parc et terrain de jeux	Centre intérieur	Édifice municipal
Matières récupérées	154	1 072	177	245	263	83
Matières éliminées	411	1 247	359	414	260	33
Quantité totale de matières	565	2 319	536	659	523	116

2.1.2. Matières récupérées

Les quantités et la composition des matières récupérées par équipement sont présentées à la figure 16. Le contenu des équipements de récupération pour l'ensemble des lieux sondés est composé majoritairement de matières recyclables. Les plus faibles taux de contamination du bac de récupération reviennent aux édifices municipaux (6 %) et aux centres intérieurs (16 %). À l'opposé, le lieu présentant le plus haut taux de contamination est le terrain sportif avec 42 % de matières non recyclables présentes dans les équipements de récupération.

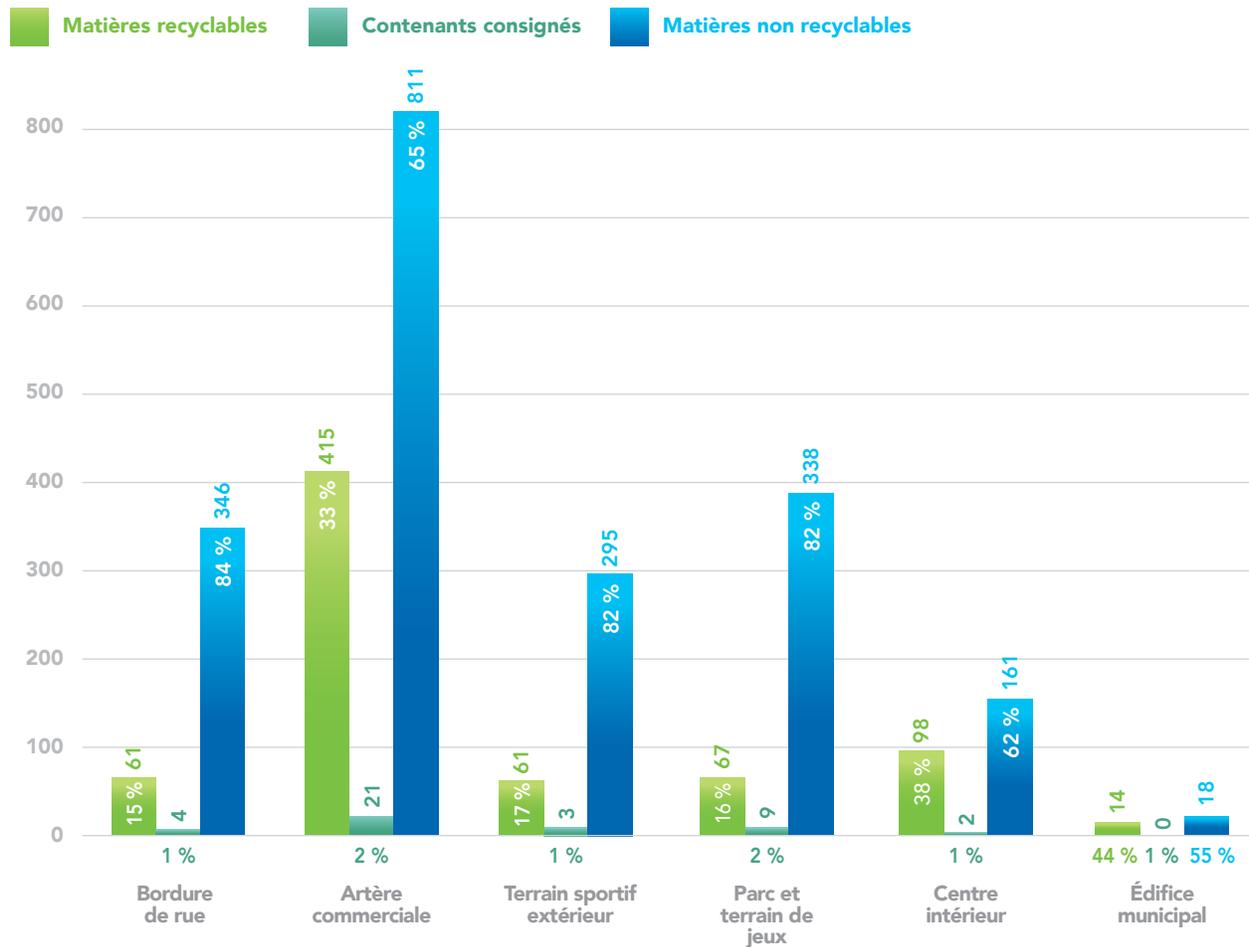
Figure 16 : Quantité et composition des matières collectées par équipement de récupération hors foyer (kg/année)



2.1.3 Matières éliminées

Les bacs de déchets, peu importe le type de lieu, sont composés principalement de matières non recyclables, comme on peut l'observer à la figure 17. Les bordures de rue sont les lieux où l'on retrouve le moins de matières recyclables dans les déchets (16 %), suivis de près par les terrains sportifs extérieurs (18 %) ainsi que les parcs et les terrains de jeux (18 %). À l'opposé, les bacs de déchets des édifices municipaux (45 %), des centres intérieurs (39 %) et des artères commerciales (35 %) qui ont été échantillonnés contiennent une proportion non négligeable de matières recyclables.

Figure 17 : Quantité et composition des matières éliminées hors foyer (kg/année)





2.2 Informations détaillées par type de lieu

Cette section présente, par type de lieu, les données détaillées des quantités générées et collectées dans les équipements de récupération et de collecte des déchets, de la composition des matières retrouvées, ainsi que des taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte sélective. Les résultats sont présentés pour les grandes catégories de matières, mais les données détaillées pour les 77 sous-catégories de matières par type de lieu sont aussi disponibles et présentées à l'annexe IX.

2.2.1 Bordure de rue non commerciale

La majorité des matières résiduelles générées en bordure de rue non commerciale, soit 69 %, sont non recyclables et composées à majorité de matières organiques. Comme on peut l'observer dans le tableau XV, les matières recyclables représentent près du tiers des matières et sont composées principalement de fibres.

Chaque bac de récupération récolte en moyenne 154 kg de matières annuellement et est composé à 72 % de matières recyclables. Les fibres sont les matières les plus abondantes et représentent près du tiers du contenu (31 %). Le taux de contamination par les matières non recyclables est de 28 % en bordure de rue non commerciale. La matière organique représente un peu plus de la moitié des matières non recyclables.

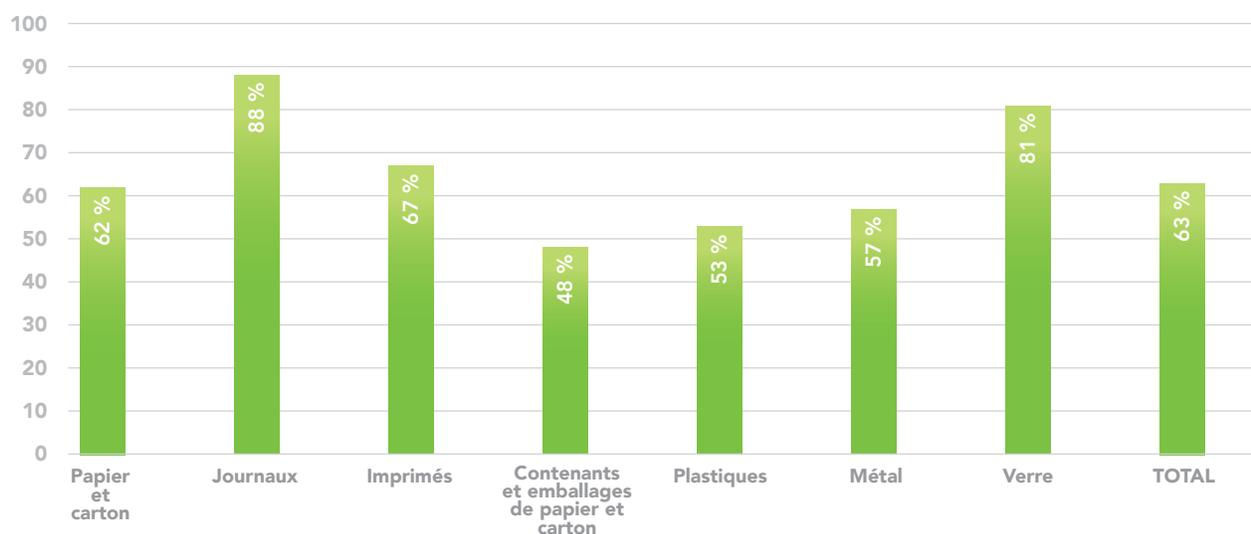
Le tableau XV présente également les données des matières éliminées. Lorsqu'un équipement de récupération se trouve à proximité, chaque contenant de déchets en bordure de rue non commerciale récolte en moyenne 411 kg de matières annuellement. Près de 85 % du contenu du bac de déchets est composé de matières non recyclables, presque exclusivement des matières organiques, les autres catégories de matières étant retrouvées en quantité négligeable. Les matières recyclables comptent pour 16 % du contenu des déchets.

Le taux de récupération moyen en bordure de rue non commerciale est de 63 %. La figure 18 nous permet de constater que la meilleure performance de récupération en bordure de rue revient aux journaux, avec un taux de récupération de 88 %.

Tableau XV : Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement en bordure de rue non commerciale

	Élimination		Récupération		Génération	
	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)
Matières recyclables	61	15 %	102	66 %	163	29 %
Papier et carton	29	7 %	47	31 %	77	14 %
Journaux	2	0 %	13	9 %	15	3 %
Imprimés	8	2 %	16	10 %	24	4 %
Contenants et emballages	20	5 %	18	12 %	38	7 %
Plastique	25	6 %	27	18 %	52	9 %
Métal	1	0 %	2	1 %	3	1 %
Verre	6	1 %	26	17 %	31	6 %
Contenants consignés	4	1 %	8	5 %	12	2 %
Matières non recyclables	333	81 %	31	20 %	365	64 %
Matières organiques	322	78 %	25	16 %	347	61 %
Papier, carton, verre, métal, plastique	2	1 %	4	3 %	6	1 %
CRD	0	0 %	0	0 %	0	0 %
RDD	2	0 %	1	0 %	2	0 %
Textiles	3	1 %	0	0 %	3	1 %
Autres	4	1 %	1	1 %	6	1 %
Liquides	13	3 %	13	8 %	26	5 %
Total	411	100 %	154	100 %	566	100 %

Figure 18 : Taux de récupération (2016) en présence d'équipement de récupération hors foyer en bordure de rue non commerciale des matières généralement acceptées dans la collecte sélective





2.2.2 Artère commerciale

Les quantités de matières résiduelles générées sur les artères commerciales sont importantes. Elles sont présentées, avec la composition, dans le tableau XVI. Les matières recyclables représentent un peu plus de 55 % des matières résiduelles générées en bordure des artères commerciales. Toutes matières confondues, les matières organiques sont les plus représentées (32 %), suivies des fibres (25 %) ainsi que des emballages et des contenants de plastique (16 %).

Chaque bac de récupération situé sur une artère commerciale reçoit en moyenne 1 072 kg de matières annuellement. Les matières recyclables représentent 78 % du total et les fibres comptent pour plus du tiers des matières récupérées (35 %). Le taux de contamination par les matières non recyclables est de 22 %, dont la moitié est due à la présence de matières organiques.

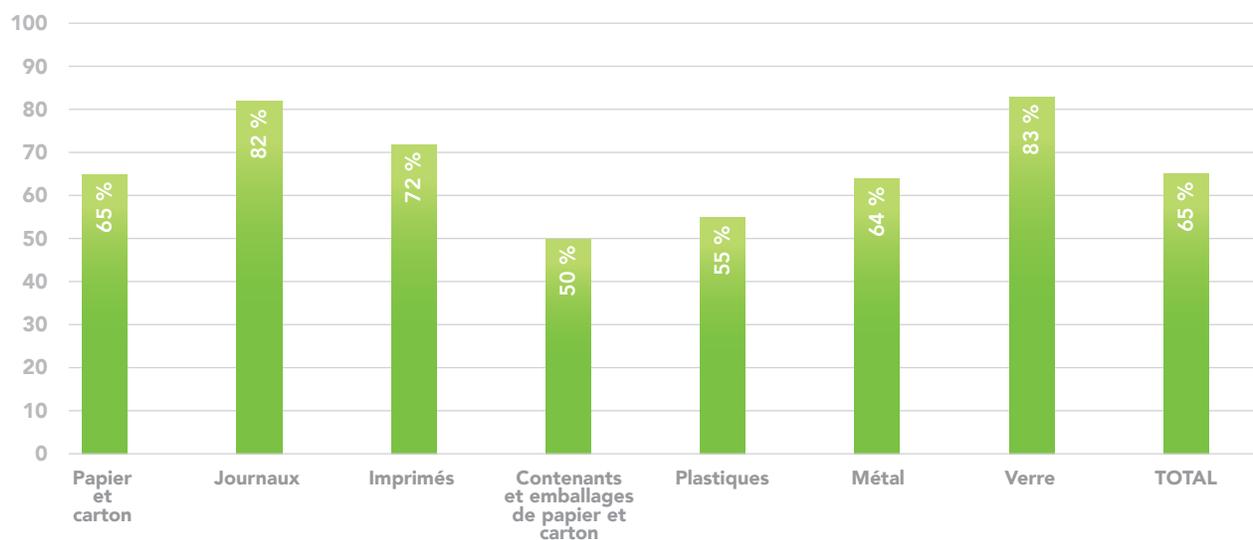
Lorsqu'un équipement de récupération se trouve à proximité, chaque contenant de déchets situé sur une artère commerciale récolte en moyenne 1 247 kg de matières annuellement (tableau XVI). On remarque que la majorité des matières présentes (65 %) sont non recyclables, le poids des matières organiques représentant à lui seul 51 % du contenu total. Le poids des matières recyclables compte pour 35 % du bac de déchets des artères commerciales et est surtout composé de fibres (16 %) et de plastiques (13 %).

Comme l'illustre la figure 19, le taux de récupération moyen sur les artères commerciales est de 65 %, la meilleure performance de récupération revenant au verre avec un taux de 83 %.

Tableau XVI : Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement sur les artères commerciales

	Élimination		Récupération		Génération	
	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)
Matières recyclables	415	33 %	786	73 %	1 200	52 %
Papier et carton	200	16 %	378	35 %	579	25 %
Journaux	27	2 %	124	12 %	150	6 %
Imprimés	51	4 %	133	12 %	184	8 %
Contenants et emballages	123	10 %	122	11 %	245	11 %
Plastique	166	13 %	201	19 %	368	16 %
Métal	8	1 %	15	1 %	24	1 %
Verre	40	3 %	191	18 %	231	10 %
Contenants consignés	21	2 %	47	4 %	68	3 %
Matières non recyclables	675	54 %	150	14 %	825	35 %
Matières organiques	633	51 %	116	11 %	748	32 %
Papier, carton, verre, métal, plastique	12	1 %	14	1 %	26	1 %
CRD	6	0 %	0	0 %	6	0 %
RDD	1	1 %	3	0 %	4	0 %
Textiles	11	1 %	6	1 %	17	1 %
Autres	12	1 %	12	1 %	24	1 %
Liquides	136	11 %	89	8 %	226	10 %
Total	1 247	100 %	1 072	100 %	2 320	100 %

Figure 19 : Taux de récupération (2016) en présence d'équipement de récupération hors foyer sur les artères commerciales des matières généralement acceptées dans la collecte sélective





2.2.3 Terrain sportif extérieur

Sur les terrains sportifs extérieurs, 69 % des matières générées sont non recyclables. Les données du tableau XVII nous permettent également de constater que la catégorie la plus représentée est celle des matières organiques (51 %). Les matières recyclables comptent pour le tiers des matières générées, le plastique étant la catégorie la plus abondante (16 %).

Chaque bac de récupération des terrains sportifs extérieurs récolte en moyenne 177 kg de matières annuellement. La majorité des matières qui y sont déposées sont recyclables (58 %). Particulièrement abondants, les emballages et les contenants de plastique représentent un peu plus du quart des matières récupérées. Ce type de lieu se démarque également par un taux de contamination relativement plus élevé des matières recyclables en comparaison avec les autres types de lieux. Les matières organiques représentent à elles seules 22 % du contenu. On retrouve aussi une quantité importante de liquides. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les utilisateurs qui consomment boissons et nourriture n'ont peut-être pas facilement accès à un endroit pour rincer ou vider leurs contenants avant de les mettre à la récupération.

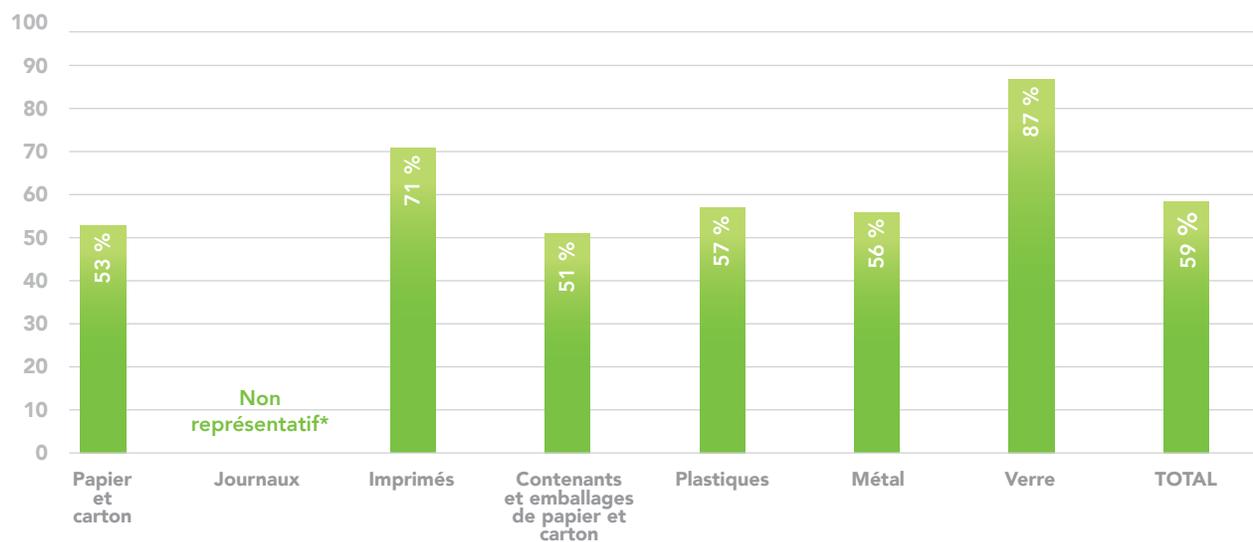
Le tableau XVII présente également les quantités et la composition des matières éliminées. Lorsqu'un équipement de récupération se trouve à proximité, chaque contenant de déchets des terrains sportifs extérieurs récolte en moyenne 359 kg de matières annuellement. La majorité du contenu est constitué de matières non recyclables (82 %). La matière organique est la catégorie la plus abondante, et – élément à souligner – on trouve un peu plus de textiles que dans la majorité des autres types de lieux (à l'exception des centres intérieurs). Cette situation s'explique peut-être par la vocation sportive de ces lieux, les activités pratiquées étant en effet plus susceptibles d'abîmer les vêtements. Les bacs de déchets des terrains sportifs extérieurs contiennent relativement peu de matières recyclables, qui comptent pour 18 % du contenu, les plastiques étant les matières les plus représentées.

On observe dans la figure 20 que le taux de récupération moyen sur les terrains sportifs extérieurs est de 59 %. Le meilleur taux de récupération est de 87 % et revient aux contenants et aux bouteilles en verre.

Tableau XVII : Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement sur les terrains sportifs extérieurs

	Élimination		Récupération		Génération	
	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)
Matières recyclables	61	17 %	87	49 %	148	27 %
Papier et carton	21	6 %	24	13 %	45	7 %
Journaux	2	1 %	0	0 %	2	0 %
Imprimés	2	1 %	6	3 %	8	1 %
Contenants et emballages	17	5 %	18	10 %	35	6 %
Plastique	36	10 %	48	27 %	84	16 %
Métal	2	1 %	3	1 %	4	1 %
Verre	2	1 %	12	7 %	14	3 %
Contenants consignés	3	1 %	16	9 %	19	4 %
Matières non recyclables	267	74 %	44	25 %	311	58 %
Matières organiques	234	65 %	39	22 %	273	51 %
Papier, carton, verre, métal, plastique	9	3 %	3	2 %	12	2 %
CRD	0	0 %	0	0 %	0	0 %
RDD	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Textiles	15	4 %	1	0 %	16	3 %
Autres	8	2 %	1	1 %	9	2 %
Liquide	28	8 %	30	17 %	58	11 %
Total	359	100 %	177	100%	536	100 %

Figure 20 : Taux de récupération (2016) en présence d'équipement de récupération hors foyer sur les terrains sportifs extérieurs des matières généralement acceptées dans la collecte sélective et comparaison avec les taux résidentiels



* Une quantité insuffisante de journaux ont été retrouvés dans les échantillons, ne permettant pas le calcul d'un taux de récupération significatif.



2.2.4 Parc et terrain de jeux

Les parcs et les terrains de jeux génèrent des quantités importantes de matières résiduelles. Elles sont composées à 62 % de matières non recyclables, principalement des matières organiques, qui représentent à elles seules un peu plus de la moitié du tonnage généré. Les matières recyclables composent quant à elles un peu plus du tiers du contenu, où les fibres et les plastiques prédominent. Le tableau XVIII détaille les quantités et la composition des matières résiduelles des bacs situés dans les parcs et les terrains de jeux.

Chaque bac de récupération dans les parcs et les terrains de jeux récolte en moyenne 245 kg de matières annuellement. Les matières qui y sont déposées sont principalement des matières recyclables et représentent 71 % du total. Le taux de contamination par les matières non recyclables est de 29 %.

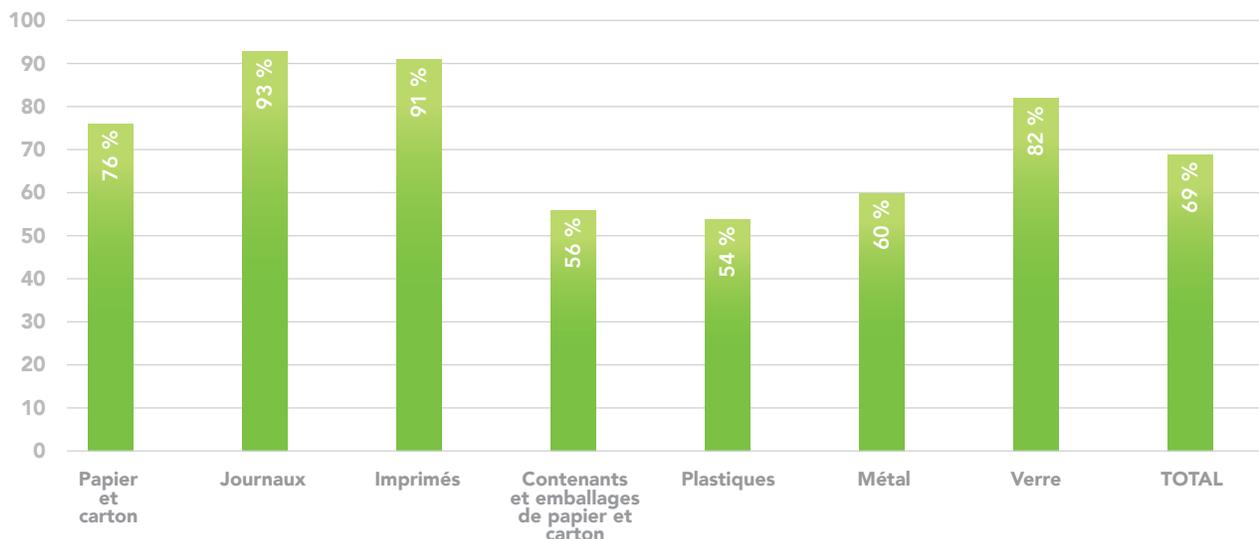
Le tableau XVIII présente également les résultats des matières éliminées. Lorsqu'un équipement de récupération se trouve à proximité, chaque contenant de déchets dans un parc ou un terrain de jeux récolte en moyenne 414 kg de matières annuellement. Ce sont d'importantes quantités de matières résiduelles déposées dans les bacs de déchets. Ceux-ci sont composés à 82 % de matières non recyclables, la quasi-totalité étant des matières organiques. Les bacs de déchets contiennent peu de matières recyclables, soit 18 %. On retrouve surtout des plastiques et des fibres, les autres matières recyclables étant retrouvées en quantité négligeable.

Le taux de récupération moyen dans les parcs et les terrains de jeux est de 69 %. Comme on le voit dans la figure 21, le meilleur taux de récupération revient aux journaux (93 %), suivis de près par les imprimés (91 %).

Tableau XVIII : Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement dans les parcs et les terrains de jeux

	Élimination		Récupération		Génération	
	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)
Matières recyclables	67	16 %	148	61 %	216	33 %
Papier et carton	24	6 %	77	31 %	101	15 %
Journaux	2	0 %	26	11 %	28	4 %
Imprimés	3	1 %	26	11 %	28	4 %
Contenants et emballages	20	5 %	25	10 %	44	7 %
Plastique	36	9 %	43	17 %	78	12 %
Métal	2	0 %	3	1 %	5	1 %
Verre	6	1 %	26	11 %	32	5 %
Contenants consignés	9	2 %	24	10 %	33	5 %
Matières non recyclables	309	75 %	52	21 %	361	55 %
Matières organiques	297	72 %	41	17 %	338	51 %
Papier, carton, verre, métal, plastique	5	1 %	7	3 %	11	2 %
CRD	2	1 %	0	0 %	2	0 %
RDD	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Textiles	2	0 %	2	1 %	3	1 %
Autres	4	1 %	3	1 %	6	1 %
Liquides	28	7 %	20	8 %	48	7 %
Total	414	100 %	245	100%	658	100 %

Figure 21 : Taux de récupération (2016) en présence d'équipement de récupération hors foyer dans les parcs et les terrains de jeux des matières généralement acceptées dans la collecte sélective





2.2.5 Centre intérieur

Dans les centres intérieurs, les matières générées sont majoritairement recyclables (61 %). Couplés à l'abondance des matières retrouvées, ces lieux possèdent donc un bon potentiel de récupération. Les fibres représentent à elles seules un peu plus du tiers des matières générées. On constate également, en observant le tableau XIX, que la portion non recyclable est essentiellement composée de matières organiques.

Chaque bac de récupération des centres intérieurs récolte des quantités importantes avec en moyenne 263 kg de matières annuellement. Le contenu est composé à 83 % de matières recyclables. La moitié du contenu du bac de récupération est composé de fibres. Le taux de contamination est assez faible avec 17 % de matières non recyclables, où les liquides sont plus abondants que les matières organiques.

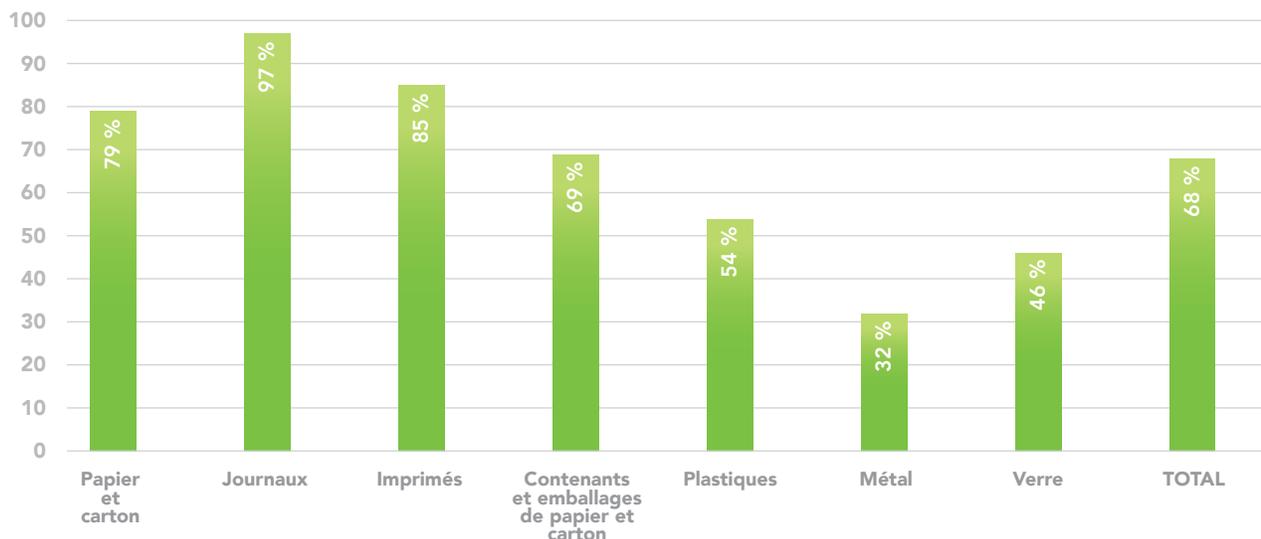
Le tableau XIX présente également les résultats des matières éliminées. Lorsqu'un équipement de récupération se trouve à proximité, chaque contenant de déchets situé dans un centre intérieur récolte en moyenne 260 kg de matières annuellement. Cette quantité est relativement faible et les centres intérieurs se démarquent de plus par une proportion de matières organiques en dessous de 50 %. On retrouve aussi une quantité un peu plus importante de textiles et une quantité non négligeable de matières recyclables. En effet, 38 % du contenu des déchets est composé de matières recyclables, surtout des plastiques (18 %) et des fibres (15 %).

Le taux de récupération moyen dans les centres intérieurs est de 68 %. La figure 22 montre également que le meilleur taux de récupération est de 97 % et revient aux journaux. Les emballages et les contenants de verre et de métal étant retrouvés en petite quantité dans les centres intérieurs, leur faible performance n'a que peu d'impact sur le taux global.

Tableau XIX : Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement dans les centres intérieurs

	Élimination		Récupération		Génération	
	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)
Matières recyclables	98	38 %	209	79 %	307	59 %
Papier et carton	39	14 %	146	55 %	185	35 %
Journaux	1	0 %	22	8 %	23	4 %
Imprimés	12	5 %	66	25 %	78	15 %
Contenants et emballages	26	10 %	58	22 %	84	16 %
Plastique	48	18 %	56	21 %	104	20 %
Métal	4	1 %	2	1 %	5	1 %
Verre	7	3 %	6	2 %	13	3 %
Contenants consignés	2	1 %	11	4 %	13	2 %
Matières non recyclables	146	56 %	17	7 %	163	31 %
Matières organiques	114	44 %	11	4 %	125	24 %
Papier, carton, verre, métal, plastique	6	2 %	3	1 %	9	2 %
CRD	3	1 %	1	0 %	4	1 %
RDD	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Textiles	13	5 %	1	0 %	14	3 %
Autres	9	4 %	2	1 %	11	2 %
Liquides	15	6 %	26	10 %	41	8 %
Total	260	100 %	263	100%	524	100 %

Figure 22 : Taux de récupération (2016) en présence d'équipement de récupération hors foyer dans les centres intérieurs des matières généralement acceptées dans la collecte sélective





2.2.6 Édifice municipal

Comme on l'observe dans le tableau XX, 80 % des matières générées dans les édifices municipaux sont composées de matières recyclables, incluant les contenants consignés. Les fibres sont prédominantes et représentent 62 % du contenu. Le potentiel élevé de récupération des matières générées est toutefois atténué par le faible tonnage, beaucoup moins important que ce qu'on observe en général dans les autres types de lieux étudiés.

Chaque bac de récupération des édifices municipaux récolte en moyenne 83 kg de matières annuellement. Il contient en très grande majorité des matières recyclables. Les matières les plus retrouvées sont les fibres qui représentent 81 % des matières récupérées. Le taux de contamination est très faible et ne représente que 6 %.

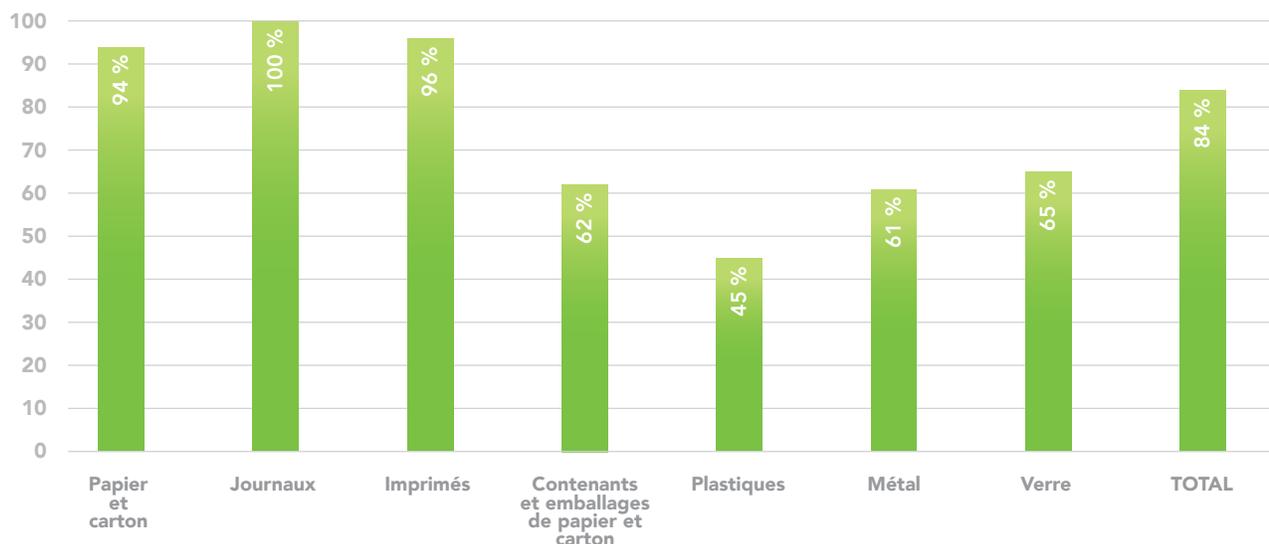
Le tableau XX présente également les résultats des matières éliminées. Lorsqu'un équipement de récupération se trouve à proximité, chaque contenant de déchets situé dans un édifice municipal récolte en moyenne 33 kg de matières annuellement. La moitié seulement des matières retrouvées est non recyclable. Les matières recyclables comptent en effet pour 45 % du contenu, et ce, même si le bac de récupération affiche de son côté une excellente performance. En contrepartie, les quantités éliminées (33 kg/an/équipement) restent bien inférieures à celles ayant été récupérées (83 kg/an/équipement). Le plastique représente plus de la moitié des matières recyclables retrouvées dans les poubelles.

Le taux de récupération moyen dans les édifices municipaux est de 84 %. Comme on l'observe dans la figure 23, les journaux et les imprimés – en plus d'être les matières les plus abondantes – ont les meilleurs taux de récupération (100 % et 96 %).

Tableau XX : Quantité et composition des matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par équipement dans les édifices municipaux

	Élimination		Récupération		Génération	
	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)	Quantité/an/ équipement (kg)	Composition (%)
Matières recyclables	14	44 %	76	92 %	90	78 %
Papier et carton	5	14 %	67	81 %	72	62 %
Journaux	0	0 %	27	33 %	27	23 %
Imprimés	1	4 %	35	42 %	36	32 %
Contenants et emballages	3	10 %	5	6 %	8	7 %
Plastique	9	28 %	7	9 %	16	14 %
Métal	0	1 %	0	0 %	1	1 %
Verre	1	2 %	1	1 %	2	2 %
Contenants consignés	0	1 %	2	2 %	2	2 %
Matières non recyclables	16	50 %	3	4 %	20	17 %
Matières organiques	12	38 %	3	3 %	15	13 %
Papier, carton, verre, métal, plastique	2	6 %	0	0 %	2	2 %
CRD	0	0 %	0	0 %	0	0 %
RDD	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Textiles	0	1 %	0	0 %	0	0 %
Autres	2	5 %	0	0 %	2	2 %
Liquide	2	5 %	2	2 %	3	3 %
Total	33	100 %	83	100%	116	100 %

Figure 23 : Taux de récupération (2016) en présence d'équipement de récupération hors foyer dans les édifices municipaux des matières généralement acceptées dans la collecte sélective



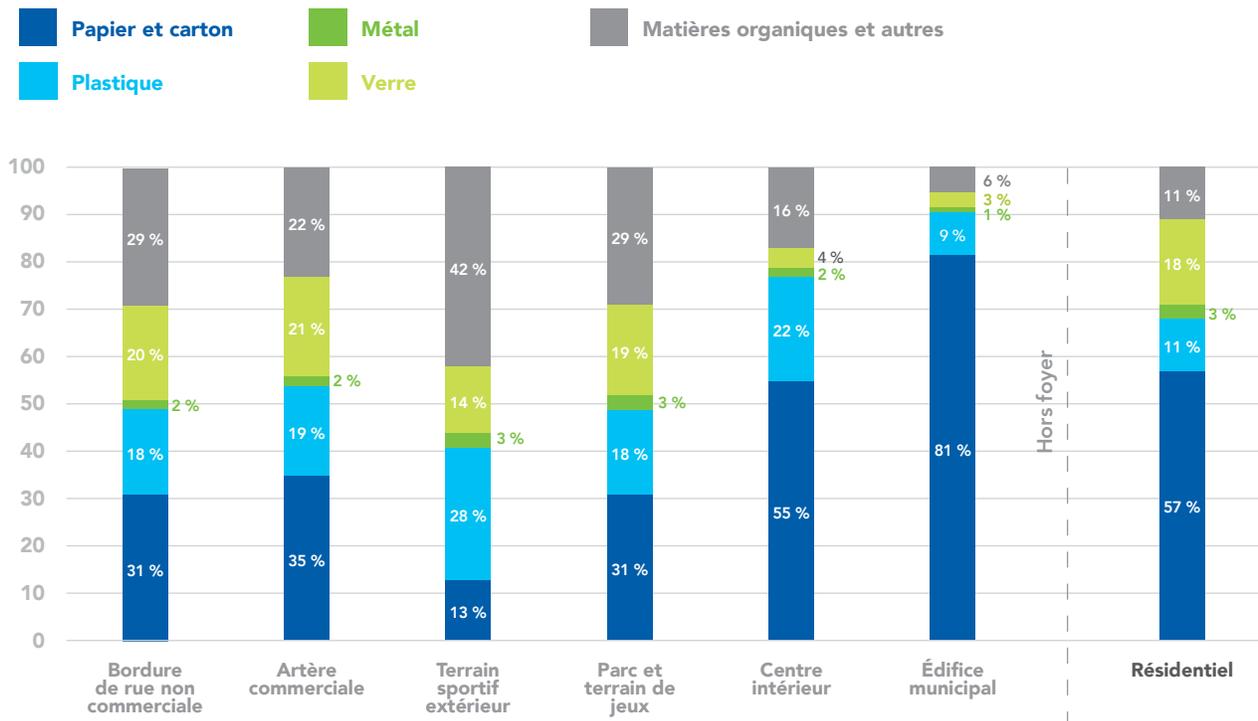
2.3 Données comparées et constats généraux

Cette caractérisation se déroulant en complément de la caractérisation résidentielle, il est intéressant de comparer certains résultats de ces deux études conjointes. Sans reprendre l'ensemble des résultats, cette section présente la composition générale du bac de récupération et les taux de récupération hors foyer afin de les comparer avec les données correspondantes de la caractérisation résidentielle, ce qui permet de faire ressortir certains constats.

La figure 24 présente les compositions comparées par grande catégorie de matières des bacs de récupération de la caractérisation hors foyer et de la caractérisation résidentielle. On constate que dans quatre des six lieux hors foyer étudiés, les fibres sont beaucoup moins représentées qu'à la sortie des résidences. Cette situation est particulièrement flagrante sur les terrains sportifs extérieurs, où les journaux sont quasiment absents des bacs de récupération. Cette différence est le plus souvent au profit des plastiques, et cela est dû – au moins en partie – à une plus grande consommation de boissons et d'aliments emballés ou vendus dans des contenants fabriqués de cette matière (plats pour emporter, bouteilles d'eau ou de jus, etc.).

Ces différences démontrent simplement que lorsqu'on sort de chez soi, on ne consomme pas exactement comme on consomme à la maison, d'où la différence de composition en ce qui concerne les matières recyclables récupérées. Par ailleurs, à l'exception des édifices municipaux, le taux de contamination des bacs de récupération hors foyer est plus élevé qu'en milieu résidentiel. Une attention particulière a toutefois été accordée à l'observation du niveau de souillure des fibres contenues dans les bacs de récupération. À la suite de cette observation, et bien qu'il puisse être plus difficile de vider ou de rincer les matières recyclables dans les lieux publics, il est possible d'affirmer que les fibres retrouvées dans les contenants de récupération hors foyer sont dans un état acceptable et compatible avec le système de recyclage.

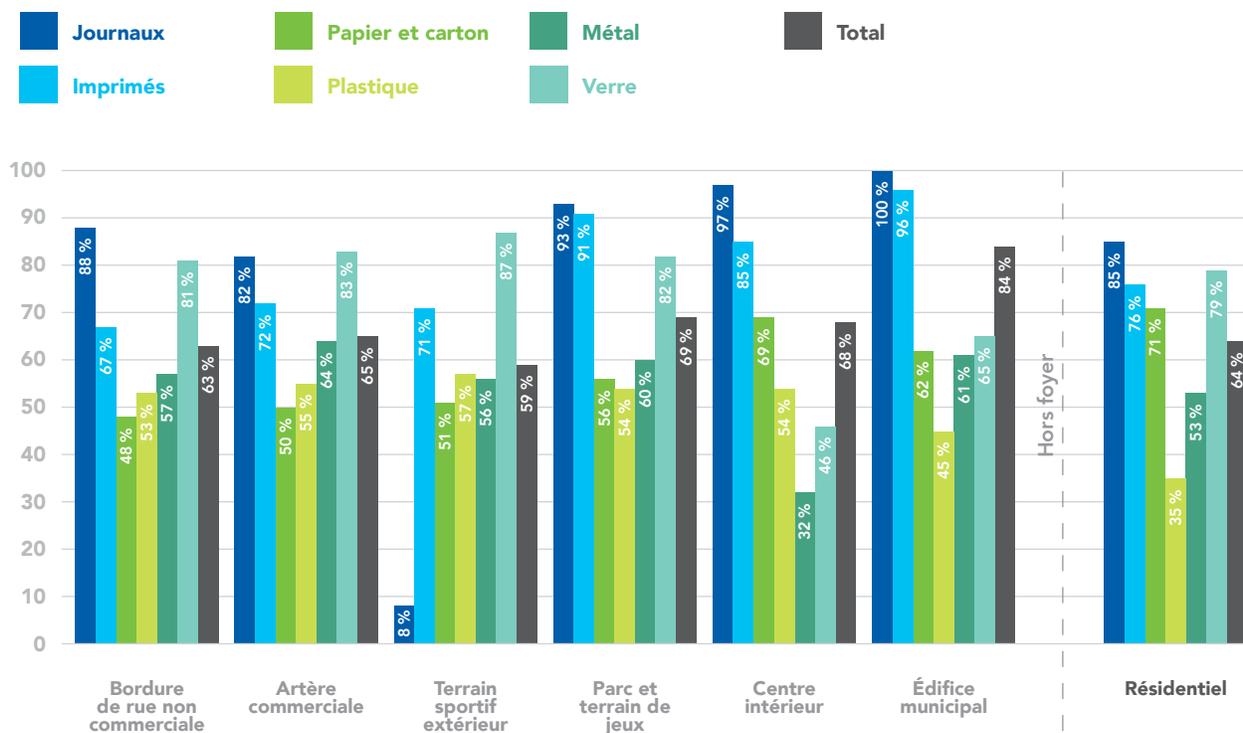
Figure 24 : Composition comparée des bacs de récupération résidentiels (2015-2017) et hors foyer (2016)





La figure 25 permet quant à elle de constater que de façon générale, les taux de récupération observés sont sensiblement les mêmes que ceux de la caractérisation résidentielle. On peut donc affirmer que lorsque les installations de récupération sont disponibles, les citoyens récupèrent dans les lieux publics comme ils récupèrent à la maison. Ils peuvent même faire mieux, puisqu'on observe des taux plus élevés pour plusieurs lieux et plusieurs catégories. On l'observe plus particulièrement dans le cas des matières plastiques.

Figure 25 : Comparaison des taux de récupération en présence d'équipement de récupération hors foyer et des taux résidentiels par grande catégorie de matières généralement acceptées dans la collecte sélective



En conclusion, bien qu'on observe des performances variables entre les lieux étudiés, on peut affirmer que dans tous les cas, la présence de bacs de récupération hors foyer permet aux citoyens de poser le bon geste. On observe également que dans les bacs de déchets à proximité d'un bac de récupération, le contenu est constitué principalement de matières non recyclables.



3. Caractérisation à destination

Contexte

La caractérisation à destination, fruit de la collaboration entre ÉEQ et RECYC-QUÉBEC, dresse le portrait de la composition des matières recyclables à leur arrivée au centre de tri. Elle s'insère dans le cadre d'une étude plus large visant le secteur municipal. Pour plus de détails sur le contexte général, il est possible de se référer au rapport de caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel. Les matières étudiées sont celles issues d'une desserte municipale, soit des résidences, des petits commerces et des institutions, ou d'un mélange des deux. Les résultats de la caractérisation permettent également de présenter les proportions de matières visées et non visées par le *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles*, et d'évaluer la pertinence de recommander au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de mettre à jour le Règlement. Ils visent également à faire ressortir l'évolution des proportions de matières incluses dans la collecte sélective municipale et à permettre à ÉEQ de mettre à jour la proportion des matières visées par le Règlement dans son tarif, le cas échéant. Une synthèse de cette étude de caractérisation a été publiée en mars 2019¹⁵.

Comme pour les volets précédents de la caractérisation, le volet à destination présente d'abord la méthodologie pour la cueillette des données et leur analyse, suivie des résultats de l'étude.

¹⁵ RECYC-QUÉBEC et ÉEQ (2019). *Caractérisation à destination – Résultats 2017-2018*. Liens vers la publication sur les sites Web de [ÉEQ](#) et de [RECYC-QUÉBEC](#).



MÉTHODOLOGIE

Cueillette des informations

L'étude a été réalisée sur une période de neuf mois, couvrant les quatre saisons d'une année (soit du printemps 2017 à l'hiver 2018). Les échantillons ont été prélevés à l'entrée de 13 centres de tri. Répartis en six strates, les centres de tri ont été sélectionnés de façon à assurer la représentativité du Québec dans son ensemble.

Au centre de tri, une attention particulière a été portée à la provenance des matières (résidentielle, mixte ou ICI), afin de faire la distinction entre les différentes origines. Cette information était recueillie à l'arrivée de tous les camions. Toutefois, seule une portion de ceux-ci était ensuite sélectionnée, parmi les arrivages d'origine municipale uniquement, afin de réaliser l'échantillonnage. Les échantillonnages se faisaient directement dans l'amas de matières que les camions vidaient sur le sol. Tous les échantillons étaient ensuite transportés vers le local choisi par la firme mandatée, pour y être triés en 92 catégories. Au total, 399 échantillons ont ainsi été récoltés, pour un poids total de 16 300 kg.

Analyse des données

La firme Experts-conseils Statex a été engagée pour soutenir ÉEQ et RECYC-QUÉBEC dans les analyses des données collectées et compilées par la firme Chamard stratégies environnementales.

L'analyse des données visait à établir la composition détaillée des intrants d'origine municipale à l'entrée des centres de tri. Les proportions ont d'abord été calculées par échantillon en divisant le poids de chaque matière par le poids total de l'échantillon. Afin d'obtenir une extrapolation à l'échelle provinciale, les résultats de chacun des échantillons ont été pondérés selon le tonnage entrant dans le centre de tri d'appartenance ainsi que selon le tonnage traité par les centres de tri municipaux de la strate concernée. La précision de la composition a été obtenue en utilisant la méthode classique de calculs de variabilité.

Arrondissement des données

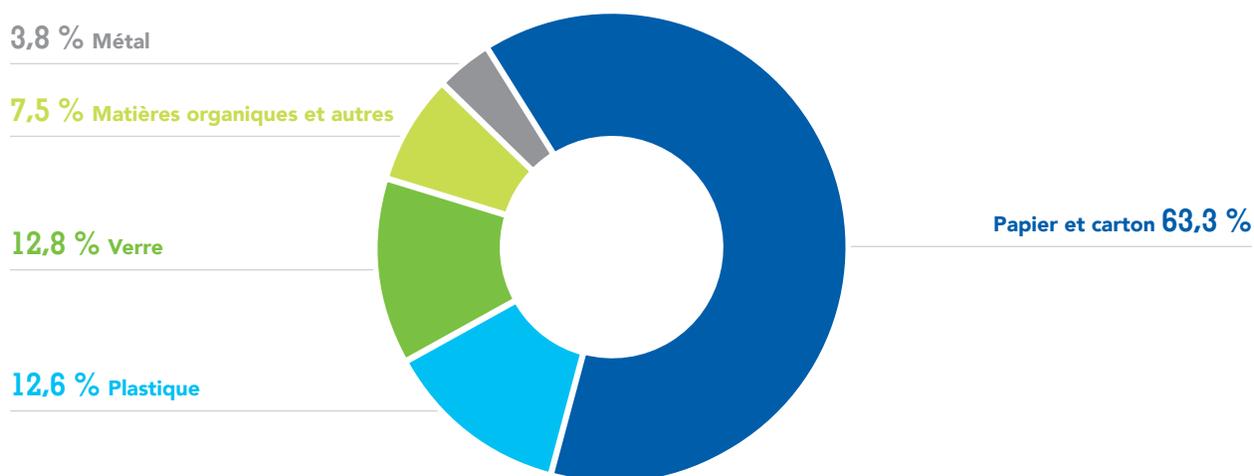
Tous les calculs de totaux, de variation et de répartition en pourcentage sont effectués à partir des données brutes. Afin de faciliter la lecture, l'ensemble des résultats ont ensuite été arrondis. Par conséquent, les totaux affichés dans les tableaux et les figures ne sont pas toujours exactement égaux à la somme des résultats leur correspondant.

RÉSULTATS DU VOLET « CARACTÉRISATION À DESTINATION »

3.1 Composition moyenne à l'entrée des centres de tri

La figure 26 présente la composition moyenne pour la période 2017-2018 des matières d'origine municipale à leur arrivée au centre de tri, toutes provenances confondues. Les fibres y sont prédominantes et représentent 63,3 % du contenu. On observe également que la proportion de matières organiques et autres matières non compatibles avec le système de la collecte sélective (textiles, RDD, etc.) retrouvées dans les camions est de 7,5 %.

Figure 26 : Composition moyenne des camions de collecte sélective municipale entrant dans les centres de tri



3.2 Composition moyenne à l'entrée des centres de tri en fonction des matières visées et non visées

Le tableau XXI présente la composition par grande catégorie des matières à leur arrivée au centre de tri. Par rapport à la section précédente, la distinction est faite entre les matières visées et non visées par le régime de compensation. En effet, les contenants consignés et certaines matières faites de papier, de carton, de verre, de plastique et de métal ne sont pas visés par le Règlement et s'ajoutent à la proportion de matières organiques et autres dans le calcul du taux de matières non visées. En 2017-2018, ce taux est de 12,9 %, légèrement inférieur à celui de 2014, qui était de 13,2 %. Cette différence se situe toutefois à l'intérieur des marges d'erreur et ne constitue donc pas une différence significative.

Tableau XXI : Composition des matières visées ou non de source municipale à l'entrée des centres de tri

Catégorie	Étude 2017-2018
Papier et carton	61,8 %
Verre	11,8 %
Métal	2,5 %
Plastique	11,0 %
Total matières visées	87,1 %
Total matières non visées	12,9 %

Le tableau en annexe XV présente la composition détaillée des 92 matières visées et non visées caractérisées dans le cadre de l'étude 2017-2018.



3.3 Évolution des matières entrantes aux centres de tri

De façon générale, la composition est restée relativement stable, bien que certaines variations aient été constatées entre 2014 et 2017-2018. Les changements significatifs entre les deux caractérisations sont les suivants :

- La proportion des journaux ainsi que des encarts et des circulaires en papier journal a chuté, ce qui reflète la décroissance observée de la diffusion et de l'utilisation des médias, des annonces et de la publicité papier.
- On observe une augmentation des emballages en carton ondulé (31,6 %) et en carton plat (11 %). La hausse du commerce en ligne^{16,17}, couplée à l'offre croissante de la desserte municipale auprès des ICI pourraient expliquer ce phénomène.
- En ce qui concerne les plastiques, les emballages rigides en plastique visés et sans code, ainsi qu'en plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques sont en décroissance (-49,8 %). Cela est potentiellement dû aux incitatifs à l'utilisation de plastiques plus facilement recyclables, notamment grâce au tarif de ÉEQ qui encourage ces choix.
- On observe une forte décroissance de la proportion de contenants en verre (-68,3 %). La baisse peut s'expliquer par le choix des fabricants de transférer leurs matières dans des contenants plus légers (ex. : contenants de plastique). D'autre part, il est possible qu'une partie de ces contenants se retrouve dans le verre brisé, une croissance étant observée pour cette catégorie.

CONCLUSION

L'étude de caractérisation à destination nous permet de constater que la proportion de matières recyclables reçues et visées par le *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles* est relativement stable dans le temps, tout en reflétant l'évolution de la récupération des journaux, des imprimés et de certains contenants et emballages au niveau municipal.

¹⁶ CEFRIO (2018). *NETendances 2017 – Le commerce électronique au Québec*.

¹⁷ CEFRIO (2013). *NETendances 2012 – Le commerce électronique et les services bancaires en ligne au Québec*.

4. Desserte municipale auprès des industries, des commerces et des institutions

Contexte

Le secteur des ICI a éliminé en 2011 près de 2 millions de tonnes de matières résiduelles, ce qui représente plus du tiers des matières résiduelles éliminées au Québec¹⁸. En 2018, on estime qu'un peu plus de 18 % des ventes des centres de tri, soit 104 000 tonnes, proviennent de la collecte municipale auprès des petits commerces et institutions, sans compter les 196 000 tonnes provenant de collectes privées auprès des ICI¹⁹.

Le Québec compte en 2018 un total de 258 676 entreprises²⁰, dont la très grande majorité comprend moins de 100 employés²¹. Pour les plus petites d'entre elles, ainsi que pour les institutions de faible envergure, la composition et la quantité de matières générées ressemblent à celle des résidences desservies par la collecte municipale. Plusieurs municipalités offrent d'ailleurs ce service aux ICI de leur territoire. Il est aussi connu que le fait d'avoir accès à un service de collecte contribue de façon importante à l'engagement de ce secteur²². Néanmoins, il n'y a pour l'instant aucun portrait de la situation, alors qu'une meilleure connaissance du service municipal offert aux ICI présenterait de multiples avantages.

C'est pourquoi RECYC-QUÉBEC et ÉEQ ont mandaté la firme Chamard stratégies environnementales pour la réalisation d'une étude sur la desserte municipale auprès des ICI. Deux objectifs étaient visés par ce projet :

1. Documenter et évaluer la proportion et le type d'ICI desservis au Québec par une collecte municipale selon les types de collecte (matières recyclables et déchets);
2. Déterminer les facteurs déterminants dans l'offre de desserte et établir des profils de desserte municipale auprès des ICI, ainsi que leur importance.

Cette étude s'insère dans le cadre d'une étude plus large visant le secteur municipal. Pour plus de détails sur le contexte général, il est possible de se référer au rapport de caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel.

Les organisations municipales ayant répondu à l'enquête étaient des municipalités (73 % des répondants), des MRC (20 %) et dans une plus faible proportion des régies (3 %). Les territoires sous la responsabilité de ces organisations regroupaient à majorité (65 %) des populations de moins de 25 000 habitants. Près de la moitié d'entre elles avait un territoire inférieur à 150 km². La densité populationnelle de près du quart des répondants (23 %) était inférieure à 10 habitants par km², et 17 % avaient une densité de plus de 500 habitants par km², le reste des organisations municipales sondées se situant entre les deux. Parmi les organisations sondées, 74 % ont déclaré avoir la délégation de compétence combinée pour les déchets et les matières recyclables.

¹⁸ RECYC-QUÉBEC (2012). [Bilan 2010-2011 de la gestion des matières résiduelles au Québec.](#)

¹⁹ RECYC-QUÉBEC (2019). [Bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles au Québec – La collecte sélective.](#)

²⁰ Statistique Canada (2018). [Tableau 33-10-0092-01 – Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés.](#)

²¹ Innovation, Sciences et Développement économique Canada (2016). [Principales statistiques relatives aux petites entreprises.](#)

²² RECYC-QUÉBEC (2016). [Portrait de l'état d'avancement des comportements des industries, commerces et institutions \(ICI\) au Québec en gestion des matières résiduelles.](#)



MÉTHODOLOGIE

Cueillette des informations

La cueillette des informations a débuté par une revue de littérature de la documentation disponible sur la desserte municipale auprès des ICI au Québec. Ensuite, 110 organisations municipales, sélectionnées selon une approche d'échantillonnage aléatoire sur la base du nombre d'unités d'occupation, ont été sondées par le biais d'un questionnaire; les résultats de 103 questionnaires ont été compilés.

Seules les collectes de matières recyclables et des déchets étaient visées par cette étude, qui a été réalisée en 2016.

Analyse des données

Avant l'enquête sur le terrain, une analyse de données fournies par RECYC-QUÉBEC et de données issues de la revue de littérature a été effectuée. Cette portion de l'étude avait pour objectif de mieux cerner les enjeux et d'orienter les questions pour le sondage auprès des organismes municipaux. Les résultats ont aussi servi à alimenter une partie de la base de données. Celle-ci a par la suite été complétée à partir des données de l'enquête.

Afin de déterminer les possibilités de traitement des informations contenues dans cette base de données à la suite de l'enquête sur le terrain, une analyse préliminaire a été effectuée. Une analyse descriptive et de corrélation a ensuite été réalisée afin de déterminer des profils de desserte. Le mandat de réalisation a été confié à la firme Chamard stratégies environnementales.

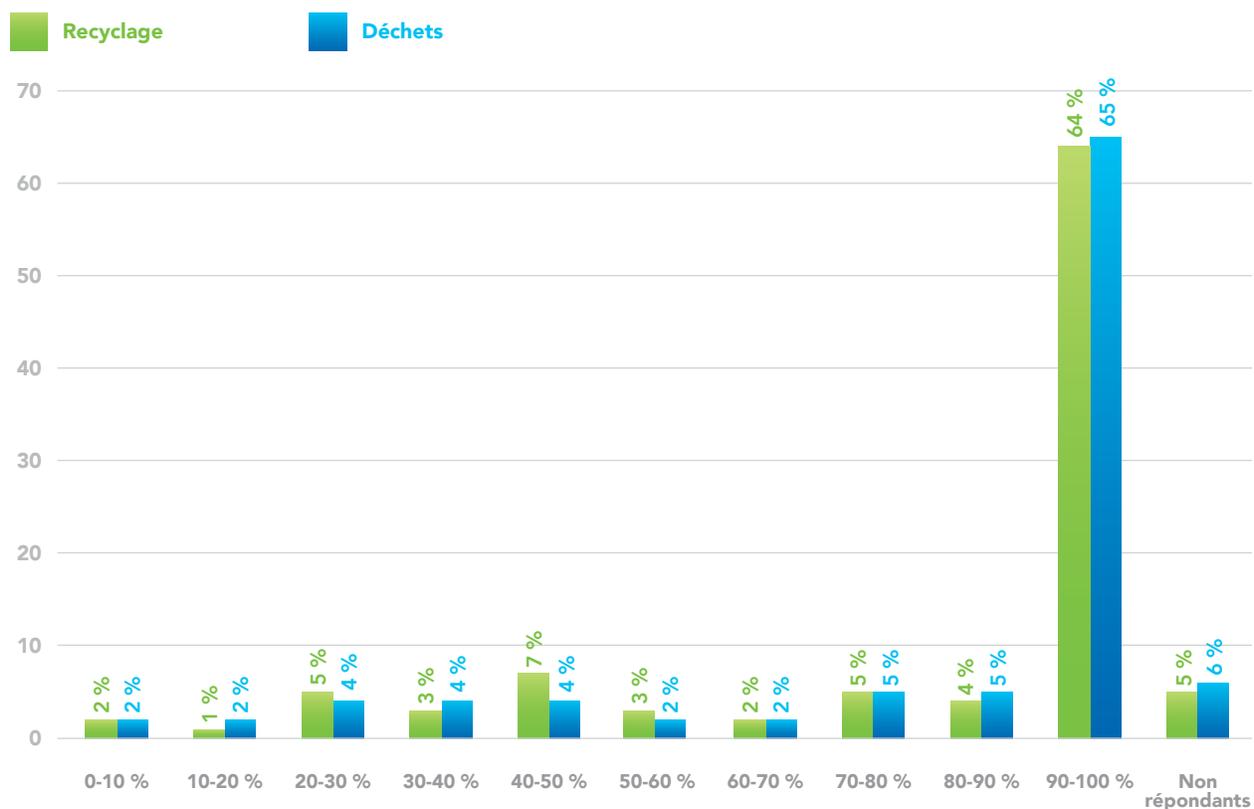
RÉSULTATS DU VOLET « DESSERTE MUNICIPALE AUPRÈS DES ICI »

L'étude a permis de déterminer les proportions moyennes d'ICI desservis par les organismes municipaux. Quelques constats peuvent aussi être formulés. Il n'a pas été possible toutefois de dresser des profils de desserte, faute de facteurs déterminants statistiquement fiables pour les distinguer.

4.1 Proportion et type d'ICI desservis au Québec

Une majorité des répondants des organismes municipaux sondés, soit 64 %, ont déclaré desservir plus de 90 % des ICI de leur territoire pour la collecte des matières recyclables. La collecte municipale des déchets obtient un bilan semblable, 65 % des répondants ayant déclaré desservir plus de 90 % du secteur des ICI sur leur territoire. Le détail des organismes municipaux interrogés répartis selon le taux de desserte pour la collecte de recyclage et de déchets est présenté à la figure 27.

Figure 27 : Pourcentage d'organismes municipaux interrogés selon le pourcentage d'ICI total desservi pour la collecte des matières



Les organismes municipaux qui desservent leurs ICI pour la collecte des matières recyclables ne sont pas nécessairement les mêmes que pour la collecte des déchets. Le tiers des organismes municipaux desservent les ICI sur leur territoire par une collecte distincte de celle qui est résidentielle. L'étude démontre de plus une tendance des organismes municipaux à desservir de façon plus générale les institutions.



Plus une municipalité est petite et moins elle possède d'ICI sur son territoire, plus il y a de chances qu'elle offre la desserte pour les matières recyclables. Le fait d'avoir moins d'ICI à desservir est en effet vu comme un facteur facilitant par plusieurs organismes municipaux. De plus, le désir d'atteindre les objectifs gouvernementaux ou les engagements pris dans le Plan de gestion des matières résiduelles est retenu par la majorité des municipalités comme facteur d'influence à offrir la collecte.

Les types de résidus générés varient selon les activités économiques et industrielles propres à chaque région et ont aussi un impact sur l'admissibilité. Les grandes institutions, ainsi que les industries en général, ont plus tendance à être desservies par le secteur privé. Les services municipaux sont généralement peu adaptés aux grandes quantités de matières générées par ces sous-secteurs. D'ailleurs, le critère d'admissibilité à la collecte qui revient le plus souvent est le volume généré. Certains types de commerces, tels que les restaurants, les stations-service et les quincailleries, seraient davantage desservis par des entreprises privées.

La moitié des organismes municipaux interrogés inclut des clauses particulières aux ICI dans leurs contrats de collecte. Plus de la moitié des répondants affirment également offrir des services ou des incitatifs aux ICI afin d'encourager leur participation. La desserte pour la collecte sélective est généralement gratuite, alors que celle des déchets implique la plupart du temps une tarification, le mode le plus répandu étant par montant fixe.

Les contenants pour les matières recyclables sont généralement fournis par les municipalités, et ces dernières ont tendance à moins limiter les quantités acceptées pour ces matières. Le type de contenant le plus largement autorisé par les municipalités est le bac roulant.

4.2 Limites de l'étude

L'étude ne permet pas de répondre à l'un des deux objectifs initiaux, soit de dresser des profils de desserte, faute de résultats assez concluants et d'un échantillon suffisamment représentatif. Plusieurs limites à l'enquête peuvent expliquer cette situation, dont les suivantes :

- Le manque de connaissances sur le nombre d'ICI présents sur le territoire de chaque organisme municipal et sur le taux de desserte;
- L'impossibilité de distinguer les ICI desservis exclusivement par la desserte municipale de ceux faisant l'objet d'une desserte mixte (municipale et privée), d'autant plus qu'un établissement peut être desservi sans pour autant participer;
- La complexité liée à la comparaison entre les MRC, les municipalités et les régies ayant des particularités territoriales distinctes;
- Le nombre de valeurs limité de l'analyse statistique, la taille des échantillons n'étant pas toujours suffisante pour assurer la fiabilité des résultats.

Annexe I – Liste des catégories de matières utilisées pour le tri (volets 1 à 3 de l'étude)

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
IMPRIMÉS				
Journaux	Journaux imprimés sur papier journal, qui traitent d'actualité générale ou d'un domaine donné, publiés à un rythme périodique (quotidiens, hebdomadaires, mensuels). Ex. : journaux (quotidiens, hebdos), etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Publications et circulaires en papier journal	Toutes les matières de papier journal autres que les journaux. Ex. : encarts, circulaires et dépliants publicitaires imprimés sur du papier journal, pouvant être brochés et distribués à l'intérieur d'un journal, dans un publisac ou directement chez le consommateur; guides de parc et suppléments automobile ou immobilier imprimés sur papier journal, publication sur papier journal avec couvert glacé ou non (ex. : hebdomadaire automobile, immobilier). Publiés dans un but de « consommation rapide ». Exclues : journaux (catégorie 1) et papier journal utilisés pour emballer un produit (catégorie 15).	Inclus	Inclus	Inclus
Catalogues et documents reliés	Publications (périodiques reliés imprimés sur papier glacé), catalogues (listes de produits imprimées sur papier glacé relié), ou tout autre produit relié imprimé (papier couché brillant ou mat de poids léger ou moyen) dont l'objet principal vise la promotion ou la vente d'un produit ou d'un service. Ex. : catalogue saisonnier d'un détaillant, répertoires commerciaux, magazines et brochures de voyage, rapport annuel, brochures et guides promotionnels reliés imprimés sur papier glacé.	Inclus	Inclus	Inclus
Revue et magazines	Publications (périodiques reliés imprimés sur papier glacé ou non). Ex. : magazines d'affaires, revues spécialisées (beauté, cuisine, décoration, enfants, familles, etc.), <i>L'actualité</i> , <i>7 jours</i> , <i>Décormag</i> , <i>Sciences et Vie</i> , guide télé, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bottins	Annuaire imprimés résidentiels ou d'information commerciale (ex. : pages jaunes), tels que numéros de téléphone privés et commerciaux, codes postaux et sites Web, reliés par encollage. Ex. : annuaire téléphonique, annuaire de quartier, etc.	Inclus	Inclus	Inclus

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
Papier à usage général et papier de bureau	Ex. : Papier tout usage blanc ou de couleur, papier spécialisé blanc ou de couleur pour imprimantes ou photocopieurs, bloc-notes à feuilles détachables généralement collées, feuilles mobiles lignées ou quadrillées, calepins, papiers thématiques avec images préimprimées, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Autres imprimés	Ex. : courrier et factures, courrier non adressé, enveloppes blanches et imprimées, encarts promotionnels sous enveloppe, information imprimée incluse dans les produits emballés (y compris les instructions d'assemblage et guides d'utilisation), circulaires imprimées sur papier glacé, information promotionnelle, cartes de garantie, cartes géographiques et routières, information sur la sécurité du produit et coupons, information annuelle sur les polices d'assurance (y compris les documents de police d'assurance et les états de compte), états de compte mensuels, trimestriels et annuels, rapports sur les investissements de fonds et les prospectus, calendriers promotionnels gratuits, billets de loterie et de campagne de financement, reçus de caisse, papier déchiqueté, cartes de souhaits, agendas personnels, dossiers médicaux personnels, calendriers achetés, papier de bricolage, imprimés publicitaires sur carton glacé, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Livres	Ex. : livres ou manuels scolaires à couverture souple ou rigide, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Autres imprimés non visés	Ex. : photographies, papier carbone, etc.	Inclus	Inclus dans « Autres imprimés »	Inclus
PAPIER ET CARTON				
Carton ondulé	Boîtes de carton ondulé. Ex. : boîtes pour téléviseur, boîtes pour pizza, caisses de bière (12 ou 24), etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Sacs d'emplètes de papier kraft	Sacs de papier kraft. Ex. : sacs de papier brun d'épicerie, sacs de papier pour aliments à emporter, sacs de prescriptions, sacs pour commande à l'auto, sacs individuels de sucre si bruns, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Emballages de papier kraft	Emballages de papier kraft. Ex. : sacs de pommes de terre, sachets de sucre, sacs de farine, sacs de sucre, sacs de gruau non laminés blanc ou brun, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Carton pressé	Cartons dont la fibre est apparente. Ex. : boîtes d'œufs, plateaux moulés, barquettes pour café ou pour fruits, assiettes en carton pressé, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Carton plat d'emballage	Ex. : boîtes de céréales ou de chaussures, boîtes pour papier-mouchoir, rouleaux de papier hygiénique ou essuie-tout, caisses de bière (6), assiettes en carton plat, etc.	Inclus	Inclus	Inclus

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
Autres emballages de papier	Ex. : étiquettes volantes pour vêtements, papier de type journal utilisé comme matière d'emballage (ex. : pour emballer les chaussures ou les cadeaux), sacs à pain en papier autre que brun non laminé, papier de soie, emballages-cadeaux, enveloppes à CD en papier, papier d'emballage, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Contenants à pignon	Contenants multicouches réfrigérés. Ex. : pintes de lait (<i>gable top</i>), boîtes de jus, berlingots, mélasse, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Contenants laminés	Contenants laminés pour consommation rapide. Ex. : tasses de papier pour breuvages, bols à soupe, verres à boisson gazeuse, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Contenants laminés pour boissons		Inclus dans « Contenants laminés »	Inclus dans « Contenants laminés »	Inclus
Papier laminé	Papier ou carton plat doublé d'une couche de plastique ou d'aluminium, excluant les contenants pour consommation rapide. Ex. : enveloppes pour barre céréalière, carton d'emballage pour crème glacée, sacs de biscuits, enveloppes de gruau instantané, contenants de mets surgelés, sacs de farine ou préparation pour desserts, sacs à maïs soufflé, emballages de sandwich ou de burger, moules à muffins, sacs de nourriture pour animaux, cartes à jouer, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Contenants composites	Cela inclut les contenants dont la composante principale est la fibre. Ex. : canettes en fibres (dont le fond et le couvercle sont faits de métal ou de plastique), les contenants de Pringles, de Quick, de jus congelés, enveloppes avec bulles, emballages-coques pour piles si plastique et carton non séparé, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	Contenants multicouches non réfrigérés. Ex. : Tetra Pak, Tetra Brick, boîtes à jus, contenants à soupe, contenants à vin, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Contenants et emballage en bois	Ex. : caisses de clémentines, certains emballages de cosmétique, certains emballages de thé, liège, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
PLASTIQUE				
Bouteilles consignées en plastique	Contenants consignés au Québec. Ex. : boissons gazeuses, Hawaiian Punch, thé glacé, etc. Incluant les cruches d'eau consignées à remplissage multiple (l'indiquer lorsque présentes).	Inclus	Inclus	Inclus
Bouchons de plastique – Consigne		Inclus	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et, contenants, tous numéros confondus) »	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et, contenants, tous numéros confondus) »
Bouteilles d'eau à remplissage unique	Bouteilles d'eau plate ou pétillante, de 250 ml à 18 L, transparentes ou de couleur. Sauf cruches d'eau consignées à remplissage multiple. Ex. : Eska, Amaro, San Pellegrino, Perrier.	Inclus	Inclus	Inclus

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
Bouchons de plastique – Bouteille d'eau		Inclus	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	La majorité des bouteilles de boisson. Ex. : jus de fruits Oasis, Ocean Spray, Rougemont, V8, Garden Cocktail, Gatorade, Powerade, contenant en plastique n° 1 de la SAQ, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	La majorité des bouteilles et des contenants avec bouchons (sauf boissons). Ex. : bouteilles d'huile à cuisson, bouteilles à vinaigrette, pots de beurre d'arachides, bouteilles de savon à vaisselle et de rince-bouche, produits nettoyants de cuisine, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	Ex. : petites bouteilles d'alcool de la SAQ de couleur brune, thé glacé Arizona, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	Ex. : certaines bouteilles de rince-bouche, certains contenants de vitamines, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 transparente		Inclus	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 opaque		Inclus	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »
Bouchons de plastique – Contenant n° 1 transparent		Inclus	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
Bouchons de plastique – Contenant no 1 opaque		Inclus	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »
Autres emballages no 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	Ex. : barquettes en polyéthylène téréphtalate (PET) de couleur pour la viande ou les légumes, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Autres emballages no 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	Ex. : contenants pour petits fruits, contenants pour laitue, emballages-coques pour croissants ou muffins, contenants d'œufs, barquettes pour biscuits, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Clamshell n° 1	Contenants de PET composés de deux moitiés jointes entre elles par une reliure permettant aux deux moitiés de se réunir pour fermer. Ex. : contenants pour petits fruits, contenants pour laitue, emballages pour croissants ou muffins, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouteilles de boisson n° 2	Ex. : pintes de lait, certains jus, contenants en plastique n° 2 de la SAQ, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	Bouteilles et contenants avec bouchons (sauf boissons). Ex. : vinaigre, savon à lessive, shampoing, lave-vitre, nettoyants domestiques, eau de Javel, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouchons de plastique – Bouteille n° 2		Inclus	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »
Bouchons de plastique – Contenant n° 2		Inclus	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	Ex. : certains contenants de gomme, certains contenants de préparation pour muffins, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouteilles et contenants alimentaires et autres n° 3	Ex. : bouteilles d'insecticide (Off, Muskol).	Inclus	Inclus	Inclus

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
Bouchons de plastique – Bouteille n° 3		Inclus	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »	Inclus dans « Bouchons de plastique (bouteilles et contenants, tous numéros confondus) »
Bouteilles de boisson n° 4		Inclus dans « Plastique rigide n° 4 »	Inclus dans « Plastique rigide no4 »	Inclus
Plastique rigide n° 4	Ex. : certains contenants de moutarde, certains contenants de ketchup, certaines bouteilles de shampoing, couvercle de margarine ou de yogourt, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouteilles de boisson n° 5		Inclus dans « Plastique rigide n° 5 »	Inclus dans « Plastique rigide n° 5 »	Inclus
Plastique rigide n° 5 (sauf seaux et chaudières)	Ex. : contenant de yogourt, certaines bouteilles de compléments alimentaires liquides, certains contenants de moutarde, certains contenants de ketchup, contenant de margarine, couvercles seuls, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Seaux, chaudières et leurs couvercles nos 2 et 5	Contenants de plus de 4 litres et de moins de 25 litres excluant les seaux d'entretien (Vileda et autres). Ex. : litière pour chats, chlore de piscine, etc. À l'exception des contenants rigides PEHD de 23 litres et moins de pesticides et de fertilisants pour utilisation industrielle ou agricole (sous la responsabilité d'Agri-Récup).	Inclus	Inclus	Inclus
Bouteilles de boisson en plastique visées, sans code et plastique n° 7 (non PLA)		Inclus dans « Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) »	Inclus dans « Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) »	Inclus
Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	Emballages et bouchons non identifiés (sans numéro) et tout emballage plastique n° 7 ayant un caractère non durable. Ex. : pots de fleurs pour plantation à court terme, tubes pour produits cosmétiques, tubes de dentifrice, coupes à pouding non identifiées, filet pour agrume, cintres en plastique flexibles, élastiques, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouchons de plastique – Autres plastiques		Inclus	Exclus	Exclus
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	Emballages de protection en polystyrène expansé. Cela inclut le plastique expansé n° 4. Ex. : feuilles de polystyrène, matériel d'emballage, billes de calage, emballages en mousse (ex. : pour appareils ménagers), etc.	Inclus	Inclus	Inclus

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	Emballages alimentaires en polystyrène extrudé.			
Verre et vaisselle en « styromousse », plats et verres jetables, tasses pour breuvage chaud, plateaux pour viandes, contenants à œufs, etc.	Inclus	Inclus	Inclus	
Contenants et emballages n° 6 non expansé	Ex. : petits contenants de yogourt, plateaux pour biscuits, godets de lait, de beurre et de crème, dosettes de café vides (ex. : Keurig), contenants rigides clairs pour muffins ou croissants, emballages double coque n° 6, etc. Exclut : les ustensiles en plastique et les pailles (non-emballage) (catégorie 49).	Inclus	Inclus	Inclus
Autres plastiques expansés		Inclus	Inclus	Inclus
Sachets autoportants (<i>stand up pouches</i>)	Ex. : sachets de compote, sachets de savon, sachets de canneberges séchées, sachets de fruits congelés, sachets de craquelins, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Autres sacs et films plastiques et laminés	Films plastiques composés d'au moins 85 % de plastique. Ex. : emballages de viande, de poulet et de poisson, emballages de bacon sous vide, sachets pour viande de charcuterie préemballée, emballages de fromage, sacs doublant les boîtes de céréales, sacs de croustilles, sacs de lait (contenant directement le lait), emballages de friandises, sachets pour café, produits emballés sous vide, sachets pour pâtes fraîches, emballages pour pâtes sèches, certains sacs de biscuits, yogourt en sachet tubulaire, emballages protecteurs faits de bulles, emballages-coques pour médicaments ou gommes, plastiques agricoles, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Pellicules et sacs d'emballage n° 2 et 4	Cette catégorie inclut les emballages de produits de consommation et le plastique n° 5 mou. Ex. : sacs de nettoyage à sec, à pain, de lait (emballages de trois sacs de lait), publisac, poches de terre ou d'engrais, de frites, de légumes frais ou congelés, produits emballés sous film rétractable (ex. : autour d'un plateau de 24 bouteilles d'eau ou de canettes), etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Sacs d'emplètes non dégradables	Sacs d'emplètes en plastique non dégradables avec poignées. Ex. : sacs d'épicerie, de pharmacie, de vêtements ou autre magasinage, etc.	Inclus	Inclus	Inclus

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
Sacs d'emplettes dégradables	Sacs d'emplettes en plastique dégradables (indiqué compostable, biodégradable, oxobiodégradable) Ex. : sacs d'épicerie, de pharmacie, de vêtements ou autre magasinage, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Acide polylactique (PLA) et autres plastiques dégradables	Contenants de plastique identifié PLA. Ex. : plateaux de biscuits, emballages-coques pour croissants ou muffins, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Autres films plastiques (non-emballage)	Cette catégorie inclut des films de plastique achetés pour être utilisés tels quels. Ex. : sacs à poubelle, sacs de recyclage, sacs à sandwich Ziploc, pellicule moulante (cellophane), sacs durables en plastique, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	Emballages et bouchons non identifiés (sans numéro) et tout emballage plastique n° 7 ayant un caractère durable. Cela inclut des plastiques refusés par la collecte des matières recyclables, mais exclut les jouets. Ex. : pots de fleurs à caractère durable, cintres rigides en plastique pour vêtements, seaux d'entretien, ustensiles en plastique, pailles, briquets, stylos, CD, DVD, vidéocassettes, gants de latex, pièces d'automobiles en plastique, sacs durables en plastique, pochettes plastiques sans pièces métalliques, rideaux de douche, fleurs en plastique, sapins artificiels en plastique, boules de Noël en plastique, etc. Contenants rigides PEHD de 23 litres et moins de pesticides et de fertilisants pour utilisation industrielle ou agricole (sous la responsabilité d'Agri-Récup).	Inclus	Inclus	Inclus
Bouchons de plastique (bouteilles, contenants et tous numéros confondus)	Tout bouchon qui se retire bien de l'emballage. Exclus : les couvercles (catégories 33 à 38 selon le type de plastique).	Inclus dans les différentes catégories de bouchons	Inclus toutes les catégories de bouchons de plastique	Inclus toutes les catégories de bouchons de plastique
MÉTAL				
Canettes consignées	Canettes consignées au Québec. Ex. : boissons gazeuses, bières, boissons énergisantes, certains thés glacés.	Inclus	Inclus	Inclus
Canettes de boisson en aluminium non consignées	Canettes non consignées au Québec. Ex. : canettes pour jus non visées par la consigne, canettes de Perrier, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Autres emballages en aluminium rigide	Ex. : conserves de sardines, certaines conserves de nourriture pour chats, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Papier aluminium et contenants	Ex. : assiettes en aluminium, papier aluminium, moules à tarte, seaux pour yogourt et crème sure, plateaux à lasagne congelée, bombes aérosol (fixatif ou mousse) en aluminium, etc.	Inclus	Inclus	Inclus

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	Ex. : canettes aérosol en acier, crème fouettée, produits déodorants, assainisseurs d'air, fixatif, etc. Exclus : bombes aérosol de peinture et autres aérosols chimiques (ex. : WD-40, PL-100, Jig-A-Loo, etc.).	Inclus	Inclus	Inclus
Autres contenants et emballages non consignés en métal	Ex. : conserves, jus de tomate Heinz, boîtes de biscuits, boîtes de thé, couvercles en métal (incluant les couvercles de jus congelés), conserves pour nourriture d'animaux, cintres en métal, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouchons de métal		Inclus	Inclus	Inclus
Autres métaux	Cela inclut uniquement des métaux refusés par la collecte des matières recyclables. Ex. : ferraille, tôle, filage, tuyauterie, clous, ustensiles, épingles, aimants à frigo, chaudrons et poêlons, gourdes, aluminium de construction, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
VERRE				
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée	Tout contenant signé de la SAQ, incluant ceux en vente dans les épiceries et les dépanneurs. Ex. : bouteilles de bière et d'alcool.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée	Contenants consignés de boisson en verre. Ex. : boissons gazeuses, certains thés glacés, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouchons de métal – Verre signé		Inclus	Inclus dans « Bouchons de métal »	Inclus dans « Bouchons de métal »
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée	Bouteilles non consignées de bière et d'alcool.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée	Contenants non consignés de boisson en verre. Ex. : jus, eau gazeuse, eau minérale, eau plate, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Bouchons de métal – Verre non signé		Inclus	Inclus dans « Bouchons de métal »	Inclus dans « Bouchons de métal »
Contenants alimentaires ou non alimentaires	Contenants de verre pour différents aliments. Ex. : bocaux pour cornichons, salsa ou sauce pour pâtes, bouteilles d'huile d'olive importée, de vinaigre balsamique, contenants d'huile essentielle ou de cosmétiques, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
Verre brisé	Verre brisé non identifiable de bouteilles ou de contenants.	Inclus	Inclus	Inclus
Verre plat, grès, céramique et autre verre	Cela inclut uniquement des objets refusés par la collecte des matières recyclables. Ex. : céramique, vaisselle, verres à boire, pyrex, vitre de fenêtres, miroirs cassés, ampoules, pot en grès, cristal, etc.	Inclus	Inclus	Inclus

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
MATIÈRES ORGANIQUES				
Gazon		Inclus	Inclus	Rassemblés en une seule catégorie
Feuilles		Inclus	Inclus	
Autres résidus de jardin	Terre noire, tourbe, mauvaises herbes, végétaux sains ou malades, plantes d'intérieur, aiguilles de conifères, brindilles d'arbres et d'arbustes, etc.	Inclus	Inclus	
Résidus de table	Cela inclut les dosettes de café pleines.	Inclus	Inclus	
Autres matières compostables pouvant être acceptées dans une collecte de 3 ^e voie	Cendre, papier à mains, essuie-tout, serviettes de table, bâtonnets de Popsicle, nourriture d'animaux, etc.	Inclus	Inclus	
Couches jetables		Inclus	Inclus	
Autres matières compostables généralement non acceptées dans une collecte de 3 ^e voie	Produits sanitaires souillés autres que des couches jetables (produits provenant de la salle de bain tels que serviettes hygiéniques, mouchoirs, cotons-tiges, soie dentaire, etc.), cigarettes, litières et excréments d'animaux, gravier, pierre et roche, etc.	Inclus	Inclus	
ENCOMBRANTS				
Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques	Laveuses, sécheuses, poêles, lave-vaisselle, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, tondeuses à gazon, souffleuses, grille-pain, fours micro-ondes, bouilloire, robots culinaires, machines à café, outils électriques, etc.	Inclus	Inclus	Rassemblés en une seule catégorie
Autres meubles, encombrants et autres articles de maison	Mobilier, matelas, petits tapis, meubles de jardin, toiles de piscine, stores, etc.	Inclus	Inclus	
RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION (CRD)				
Bois d'œuvre	Planches, madriers, bois traité, plancher de bois, revêtement, etc. Exclus : le bois raméal (catégorie 69) et le mobilier en bois (catégorie 71).	Inclus	Inclus	Rassemblés en une seule catégorie
Autres résidus de CRD	Bardeau d'asphalte, gypse, béton, brique, pierre, asphalte, terre, tuiles de céramique, tapis « mur à mur », prélat et autres recouvrements de sol (sauf le bois), plomberie, chauffage, ventilation, isolation (incluant la laine minérale et la mousse de polystyrène d'isolation [<i>styrofoam</i>]), recouvrement, bâches de protection de plastique, tuyaux d'électroménagers, etc.	Inclus	Inclus	

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)				
Contenants vides ou avec des restes de peinture	Contenants avec des restes de peinture au latex, apprêts, peintures architecturales (alkyde, émail, à l'huile, à métal, antirouille, aluminium, de signalisation [commerce de détail]), teintures, vernis, laques, produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou pour la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos), peintures contenant des pesticides (telles que peintures antisalissures), peinture liquide automobile. Exclus : peintures conçues et destinées à être utilisées exclusivement pour un usage artistique, apprêts et peintures exclusivement utilisées en milieu industriel, préservatifs industriels pour le bois, solvants et diluants, adhésifs, goudrons et scellants à base de goudron, produits de peinture des carrossiers (ateliers de peinture automobile, concessionnaires, ateliers mécaniques).	Inclus	Inclus	Rassemblés en une seule catégorie
Contenants vides ou avec des restes d'huile ou d'antigel moteur	Contenants avec des restes de : huile à moteur, huile hydraulique, huile à transmission, huile pour servodirection, huile d'engrenage, huile végétale lubrifiante, huile pour système de réfrigération, huile pour compresseur, huile pour moteur à bateau domestique, fluides à freins, antigel moteur (Prestone).	Inclus	Inclus	
Filtres usagés	Filtres à huile, filtres pour les moteurs à combustion interne, filtres pour les systèmes hydrauliques et les transmissions, filtres à diesel, filtres pour système de chauffage au mazout léger, filtres à antigel, filtres pour les réservoirs d'entreposage, filtres à transmission, filtres en papier et en plastique.	Inclus	Inclus	
Piles et batteries	Piles alcalines, zinc-air, zinc-carbone, oxyde mercurique, plomb-acide, oxyde d'argent et lithium, piles rechargeables nickel-cadmium, lithium et nickel-hydrure métallique, batteries de véhicules (plomb-acide).	Inclus	Inclus	
Produits électroniques	Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, écrans d'ordinateur, imprimantes, cartouches d'encre, agendas électroniques, ordinateurs de poche, numériseurs, télécopieurs, téléviseurs, téléphones, téléphones cellulaires, routeurs, lecteurs DVD, lecteurs CD, radios, amplificateurs, équipements de jeux électroniques, lecteurs MP3 et MP4, appareils photo, caméras vidéo, récepteurs numériques, GPS, magnétoscopes, fils de connexion, etc.	Inclus	Inclus	
Lampes au mercure	Lampes contenant du mercure, ampoules fluocompactes, lampes et bases de néon.	Inclus	Inclus	

		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
Autres RDD	Comprenant notamment : acides et bases, oxydants, pesticides, engrais chimiques, médicaments et seringues, cyanure, propane et autres RDD, tels que détecteurs de fumée, nettoyants, détergents, cires, produits domestiques, contenants et peintures pour usage artistique, contenants et apprêts/peintures pour usage industriel dans une usine, dans un processus de fabrication, contenants et peinture automobile, colles, adhésifs, époxy, durcisseurs, bouche-pores, bois plastique, rénovateurs de bois, diluants, solvants, décapants, enduits de toiture, goudrons et scellants à base de goudron, ciments, stucco, produits d'émondage, produits imperméabilisants, peintures industrielles contenant des pesticides (telles que peintures antisalissures), de signalisation (commerce de gros), liquide lave-vitre, additif pour l'huile, traitement pour l'huile, traitement pour diesel, produits de rinçage de moteur, huile trois-en-un, graisse, graisse antirouille, huile pénétrante, huile antirouille, huile à cuisson, filtres à essence, filtres à l'air, etc.	Inclus	Inclus	Rassemblés en une seule catégorie
TEXTILES				
Textiles et chaussures	Vêtements, draps, serviettes, rideaux, tentures, torchons, assouplisseur de textile, chaussures, etc.	Inclus	Inclus	Inclus
AUTRES				
Objets divers	Objets ménagers ne fonctionnant pas à l'électricité, jouets fonctionnant ou non à l'électricité, articles de sport (patin, vélo et casque, balles de tennis ou de golf, etc.), articles de bébé (poussettes, sièges d'auto, etc.), tapis d'automobiles en caoutchouc.	Inclus	Inclus	Rassemblés en une seule catégorie
Autres matières résiduelles	Toutes matières non incluses dans une autre catégorie, incluant notamment : cotons-tiges, bijoux, préservatifs, gomme, lames de rasoir, rasoirs jetables, rallonges électriques, chambres à air de vélo, animaux morts, pneus automobiles, culots incandescents, classeurs avec œillet en métal ou en carton, billets, tuyaux d'érablière, lampes, guirlandes électriques, boules de Noël et sapins de Noël multimatières, etc.	Inclus	Inclus	
Serviettes protectrices des barquettes de fruits et de viande	Serviettes protectrices utilisées dans le fond des barquettes de fruits et de viande pour absorber les liquides ou l'humidité.	Inclus	Inclus	
Particules fines	Particules de moins de 1 pouce ne pouvant être séparées les unes des autres, qui sont restées dans le sac d'échantillonnage ou récupérées à chaque étape du tri.	Inclus	Inclus	



		Volet		
		Résidentiel	À destination	Hors foyer
LIQUIDES				
Autres liquides non alimentaires	Restants de shampoing, nettoyants, etc.	Inclus	Inclus	Rassemblés en une seule catégorie
Autres liquides alimentaires	Restants de boisson et de bouteilles d'eau.	Inclus	Inclus	
Glace, neige et eau de fonte		Exclus	Inclus	Exclus

Annexe II – Nettoyage et séchage : détails des regroupements et des catégories sélectionnées (volet « résidentiel »)

L'annexe II présente les regroupements effectués pour obtenir les 18 catégories de matières nécessaires à l'étude complémentaire.

Catégories regroupées		Catégories de la caractérisation résidentielle
1	Journaux	Journaux
2	Publications et circulaires en papier journal	Publications et circulaires en papier journal
3	Papier à usage général et papier de bureau	Papier à usage général et papier de bureau Livres Autres imprimés
4	Papiers mixtes	Catalogues et documents reliés Revue et magazines Bottins Autres imprimés non visés Autres emballages de papier
5	Carton ondulé et papier kraft	Carton ondulé Sacs d'emplettes de papier kraft Emballages de papier kraft
6	Carton plat et carton pressé	Carton pressé Carton plat d'emballage
7	Contenants multicouches	Contenants à pignon Tetra Pak et autres contenants aseptiques
8	Papiers et contenants laminés	Contenants laminés Papier laminé
9	Bouteilles de boisson n° 1 et 2	Bouteilles consignées en plastique Bouteilles d'eau à remplissage unique Bouteilles de boisson non consignées n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle Bouteilles de boisson non consignées n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle Bouteilles de boisson n° 2
10	Bouteilles n° 1 et 2 autres que boissons	Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2
11	Contenants et emballages n° 6 expansé	Contenants et emballages de protection n° 6 expansé Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé Autres plastiques expansés

Catégories regroupées		Catégories de la caractérisation résidentielle
12	Autres contenants et emballages de plastique	Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle Clamshell n° 1 Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières) Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) Acide polylactique (PLA) et autres plastiques dégradables Bouteilles, contenants et emballages n° 3 Plastique rigide n° 4 Plastique rigide n° 5 (sauf seaux et chaudières) Contenants et emballages n° 6 non expansé
13	Sacs d'emblettes	Sacs d'emblettes non dégradables Sacs d'emblettes dégradables
14	Pellicules et sacs d'emballage n° 2 et 4, autres sacs et films plastiques et laminés, sachets autoportants, autres films plastiques	Autres sacs et films plastiques et laminés Sachets autoportants (<i>stand up pouches</i>) Pellicules et sacs d'emballage n° 2 et 4 Autres films plastiques
15	Canettes en aluminium	Canettes consignées Canettes de boisson en aluminium non consignées
16	Papier aluminium et contenants	Papier aluminium et contenants
17	Autres contenants et emballages non consignés en métal et en aluminium	Autres contenants et emballages non consignés en métal Autres emballages en aluminium rigide
18	Bouteilles et contenants de verre	Bouteilles consignées de boisson alcoolisée en verre Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée en verre Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée en verre Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée en verre Contenants de verre Verre brisé non identifiable

Annexe III – Nettoyage et séchage : présentation des résultats (volet « résidentiel »)

On estime que les matières recyclables n'auront pas le même niveau de souillure et d'humidité selon qu'elles se retrouvent dans les collectes de déchets ou de matières recyclables, l'hypothèse étant que le niveau sera plus élevé pour les matières se trouvant dans les déchets. Conséquemment, le taux de récupération pourrait être sous-estimé. C'est pourquoi une étude parallèle a été réalisée et les résultats sont présentés dans cette annexe.

Le tableau suivant présente la différence moyenne (en pourcentage) du poids avant et après le nettoyage et le séchage des matières sélectionnées pour l'application du protocole, et ce, pour les collectes de déchets et de matières recyclables. La différence de poids est beaucoup plus significative pour les matières issues de la collecte des déchets comparativement à celles issues de la collecte des matières recyclables. En effet, bien que la neige et la pluie puissent aussi avoir un effet, l'humidité et la souillure des matières sont principalement attribuables à la présence de quantités importantes de matières organiques dans les déchets.

Différence de poids pour les matières soumises au protocole de nettoyage et de séchage

Matière	COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES			COLLECTE DES DÉCHETS		
	Moyenne	Intervalle inférieur	Intervalle supérieur	Moyenne	Intervalle inférieur	Intervalle supérieur
1. Journaux	11,1 %	6,6 %	15,6 %	27,2 %	12,9 %	41,4 %
2. Publications et circulaires en papier journal	7,4 %	4,2 %	10,7 %	19,3 %	12,2 %	26,4 %
3. Papier à usage général et papier de bureau	6,8 %	4,9 %	8,7 %	29,4 %	19,2 %	39,5 %
4. Papiers mixtes	5,6 %	3,7 %	7,5 %	18,9 %	8,4 %	29,4 %
5. Carton ondulé et papier kraft	11,5 %	3,4 %	19,7 %	31,8 %	18,9 %	44,7 %
6. Carton plat et pressé	11,8 %	6,4 %	17,3 %	29,9 %	20,0 %	39,7 %
7. Contenants multicouches	15,3 %	12,4 %	18,2 %	28,5 %	25,1 %	31,9 %
8. Papiers et contenants laminés	11,1 %	7,0 %	15,2 %	44,5 %	36,0 %	53,0 %
9. Bouteilles de boisson n ^{os} 1 et 2	3,9 %	1,7 %	6,0 %	7,0 %	1,1 %	12,9 %
10. Bouteilles n ^{os} 1 et 2 autres que boissons	7,1 %	4,1 %	10,1 %	21,1 %	15,8 %	26,4 %
11. Contenants et emballages n ^o 6 expansé	10,2 %	-12,6 %	32,9 %	18,0 %	6,7 %	29,4 %
12. Autres contenants et emballages de plastique	3,6 %	1,5 %	5,7 %	19,0 %	14,4 %	23,6 %
13. Sacs d'emplètes	11,4 %	1,0 %	21,7 %	45,1 %	37,5 %	52,6 %
14. Pellicules et laminés	12,5 %	-0,3 %	25,3 %	38,4 %	27,6 %	49,2 %
15. Canettes en aluminium	7,2 %	2,6 %	11,9 %	15,3 %	10,7 %	19,9 %
16. Papier aluminium et contenants	21,8 %	9,6 %	34,0 %	38,4 %	27,9 %	48,9 %
17. Autres contenants et emballages non consignés en métal et en aluminium	1,4 %	0,1 %	2,7 %	11,8 %	7,2 %	16,3 %
18. Bouteilles et contenants de verre	0,7 %	-0,1 %	1,5 %	2,5 %	-0,6 %	5,6 %

Conséquemment, l'humidité affecte généralement davantage les matières déposées dans les déchets, bien qu'on observe une grande variabilité des intervalles minimaux et maximaux. Une des raisons qui peut justifier cet écart dans les taux d'humidité est la présence ou non de la collecte des matières organiques, les échantillons de déchets étant susceptibles d'être beaucoup moins humides et souillés lorsque le service est offert, puisqu'ils contiennent peu ou pas de matières organiques.

Il y a un enjeu de surreprésentation des matières recyclables, ce qui peut également se refléter sur les taux de récupération, calculés à partir du poids des matières. Afin de mesurer l'impact potentiel de cette surreprésentation, la variation de poids a été utilisée pour recalculer les taux de récupération des matières étudiées sans humidité.

Les résultats sont comparés avec le taux de récupération actuel dans le tableau suivant. On remarque que les taux de récupération sont dans tous les cas plus élevés une fois qu'on a retiré l'impact de la souillure et de l'humidité. Pour les deux tiers des catégories (12 des 18 catégories), les différences sont toutefois assez faibles. Pour les papiers mixtes, le carton ondulé et le papier kraft, les contenants multicouches, les publications et les circulaires en papier journal, les autres contenants et les emballages de plastique, ainsi que les sacs d'emptettes, on observe des différences un peu plus notables avec des améliorations des taux de récupération observés entre 5 % et 10 %. Il pourrait être intéressant de poursuivre la réflexion à ce sujet, surtout afin d'avoir un taux de récupération plus représentatif des efforts consentis par les citoyens pour faire le bon geste. Un facteur de correction pourrait par exemple être appliqué aux tonnages des matières lorsque vient le temps de calculer les taux de récupération.

Ajustements dans le taux de récupération à partir des résultats de nettoyage-séchage

Matière	Taux de récupération			
	Moyenne avant séchage	Après séchage		
		Moyenne	Borne inf.	Borne sup.
1. Journaux	85,3 %	87,6 %	86,2 %	89,3 %
2. Publications et circulaires en papier journal	85,1 %	86,8 %	86,2 %	87,4 %
3. Papier à usage général et papier de bureau	64,1 %	63,4 %	60,7 %	66,5 %
4. Papiers mixtes	72,5 %	75,4 %	73,5 %	77,6 %
5. Carton ondulé et papier kraft	71,2 %	76,2 %	74,7 %	78,2 %
6. Carton plat et pressé	62,2 %	67,4 %	65,8 %	69,3 %
7. Contenants multicouches	69,8 %	73,2 %	73,0 %	73,5 %
8. Papiers et contenants laminés	25,3 %	35,2 %	33,0 %	37,9 %
9. Bouteilles de boisson n ^{os} 1 et 2	70,5 %	71,2 %	70,4 %	72,1 %
10. Bouteilles n ^{os} 1 et 2 autres que boissons	64,1 %	67,8 %	67,0 %	68,6 %
11. Contenants et emballages n ^o 6 expansé	19,4 %	20,9 %	22,5 %	18,6 %
12. Autres contenants et emballages de plastique	42,8 %	47,1 %	46,2 %	48,0 %
13. Sacs d'emptettes	15,8 %	23,2 %	22,9 %	23,7 %
14. Pellicules et laminés	17,2 %	22,8 %	22,4 %	23,4 %
15. Canettes en aluminium	51,0 %	53,3 %	53,2 %	53,4 %
16. Papier aluminium et contenants	10,0 %	12,4 %	12,2 %	12,6 %
17. Autres contenants et emballages non consignés en métal et en aluminium	64,7 %	67,2 %	66,4 %	68,1 %
18. Bouteilles et contenants de verre	77,2 %	77,5 %	77,1 %	77,9 %

Annexe IV – Quantité de matières résiduelles (collecte des déchets et collecte des matières recyclables) pour l'ensemble du Québec (tonnes/année) (volet « résidentiel »)

On estime que les matières recyclables n'auront pas le même niveau de souillure et d'humidité selon qu'elles se retrouvent dans les collectes de déchets ou de matières recyclables, l'hypothèse étant que le niveau sera plus élevé pour les matières se trouvant dans les déchets. Conséquemment, le taux de récupération pourrait être sous-estimé. C'est pourquoi une étude parallèle a été réalisée et les résultats sont présentés dans cette annexe.

Différence de poids pour les matières soumises au protocole de nettoyage et de séchage

TOUT LE QUÉBEC					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Imprimés	202 225	58 079	260 303	77,7 %	77,7 %
Journaux	44 490	7 676	52 166	85,3 %	85,3 %
Publications et circulaires en papier journal	78 642	13 722	92 363	85,1 %	85,1 %
Revue et magazines	11 551	1 937	13 488	85,6 %	85,6 %
Catalogues et documents reliés	18 178	3 872	22 050	82,4 %	82,4 %
Bottins	1 809	409	2 217	81,6 %	81,6 %
Papier à usage général et papier de bureau	3 776	2 871	6 647	56,8 %	56,8 %
Autres imprimés	31 667	19 121	50 788	62,4 %	62,4 %
Livres	6 180	1 299	7 479	82,6 %	82,6 %
Autres imprimés non visés	5 933	7 170	13 103	45,3 %	45,3 %
Papier et carton	161 469	88 719	250 188	64,5 %	64,8 %
Carton ondulé	77 332	22 470	99 802	77,5 %	77,5 %
Sacs d'emptyes de papier kraft	2 419	3 445	5 864	41,3 %	41,3 %
Emballages de papier kraft	2 203	7 301	9 504	23,2 %	23,2 %
Carton pressé	4 328	3 124	7 452	58,1 %	58,1 %
Carton plat d'emballage	55 261	33 015	88 276	62,6 %	62,6 %
Autres emballages de papier	957	1 167	2 124	45,1 %	45,1 %
Contenants à pignon	8 950	2 542	11 492	77,9 %	77,9 %
Contenants laminés	1 158	3 280	4 438	26,1 %	26,1 %



TOUT LE QUÉBEC					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Papier laminé	1 801	5 442	7 242	24,9 %	24,9 %
Contenants composites	2 799	2 741	5 539	50,5 %	50,5 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	3 463	2 839	6 302	54,9 %	54,9 %
Contenants et emballages en bois	799	1 355	2 155	37,1 %	s. o.
Verre	125 139	45 930	171 069	73,2 %	78,8 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée en verre	6 592	2 761	9 353	70,5 %	s. o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée en verre	2 110	445	2 555	82,6 %	s. o.
Bouchons de métal – Verre consigné	39	48	87	45,0 %	s. o.
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée en verre	78 591	11 796	90 387	86,9 %	86,9 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée en verre	6 916	1 968	8 884	77,9 %	77,9 %
Bouchons de métal – Verre non consigné	242	295	537	45,0 %	45,0 %
Contenants de verre	25 811	15 884	41 694	61,9 %	61,9 %
Verre brisé non identifiable	1 705	3 130	4 835	35,3 %	s. o.
Verre plat, grès, céramique et autre verre	3 133	9 604	12 737	24,6 %	s. o.
Métal	26 351	33 504	59 855	44,0 %	52,7 %
Canettes consignées	1 883	2 095	3 979	47,3 %	s. o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	666	356	1 023	65,2 %	65,2 %
Autres emballages en aluminium rigide	518	916	1 433	36,1 %	36,1 %
Papier aluminium et contenants	650	5 833	6 483	10,0 %	10,0 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	295	1 389	1 684	17,5 %	17,5 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	17 567	8 946	26 513	66,3 %	66,3 %
Bouchons de métal – Métaux	843	1 029	1 873	45,0 %	45,0 %
Autres métaux	3 927	12 940	16 867	23,3 %	s. o.
Plastique	79 222	148 381	227 602	34,8 %	34,8 %
Bouteilles consignées en plastique	1 189	979	2 168	54,9 %	s. o.
Bouchons de plastique – Consigne	53	39	92	57,4 %	s. o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	7 140	2 659	9 799	72,9 %	72,9 %
Bouchons de plastique – Bouteille d'eau	185	138	323	57,4 %	57,4 %
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	4 640	1 444	6 084	76,3 %	76,3 %



TOUT LE QUÉBEC					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	286	117	403	71,1 %	71,1 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	4 080	3 314	7 393	55,2 %	55,2 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	547	484	1 031	53,1 %	53,1 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 transparente	97	72	169	57,4 %	57,4 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 opaque	9	7	15	57,4 %	57,4 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 1 transparent	132	98	231	57,4 %	57,4 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 1 opaque	35	26	61	57,4 %	57,4 %
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	2 349	2 037	4 385	53,6 %	53,6 %
Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	923	1 103	2 025	45,6 %	45,6 %
Clamshell n° 1	4 749	3 261	8 011	59,3 %	59,3 %
Bouteilles de boisson n° 2	2 276	1 307	3 582	63,5 %	63,5 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	9 499	4 130	13 629	69,7 %	69,7 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 2	88	66	154	57,4 %	57,4 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 2	265	197	461	57,4 %	57,4 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	673	323	996	67,6 %	67,6 %
Bouteilles, contenants et emballages n° 3	401	289	689	58,1 %	58,1 %
Bouchons de plastique – Plastique n° 3	18	13	31	57,4 %	57,4 %
Plastique rigide n° 4	305	294	599	50,9 %	50,9 %
Plastique rigide n° 5 (sauf seaux et chaudières)	5 444	7 527	12 971	42,0 %	42,0 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	748	1 433	2 182	34,3 %	34,3 %
Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	1 270	3 580	4 850	26,2 %	26,2 %
Bouchons de plastique – Autres plastiques	2 646	1 966	4 612	57,4 %	57,4 %
Autres plastiques expansés	48	276	323	14,8 %	14,8 %



TOUT LE QUÉBEC					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	654	5 010	5 663	11,5 %	11,5 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	879	1 269	2 149	40,9 %	40,9 %
Contenants et emballages n° 6 non expansé	1 862	5 623	7 485	24,9 %	24,9 %
Sachets autoportants (<i>stand up pouches</i>)	758	1 470	2 228	34,0 %	34,0 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	4 570	26 182	30 752	14,9 %	14,9 %
Pellicules et sacs d'emballage n° 2 et 4	6 906	12 943	19 850	34,8 %	34,8 %
Autres films plastiques	1 763	26 797	28 561	6,2 %	6,2 %
Sacs d'emplettes non dégradables	2 471	13 180	15 651	15,8 %	15,8 %
Sacs d'emplettes dégradables	150	830	980	15,3 %	s. o.
Acide polylactique (PLA) et autres plastiques dégradables	94	122	216	43,4 %	s. o.
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	9 018	17 778	26 796	33,7 %	s. o.
Matières organiques	12 322	1 032 418	1 044 741	1,2 %	s. o.
Gazon	77	37 976	38 053	0,2 %	s. o.
Feuilles	204	23 213	23 418	0,9 %	s. o.
Autres résidus de jardin	1 707	143 889	145 596	1,2 %	s. o.
Résidus alimentaires	5 844	478 267	484 111	1,2 %	s. o.
Autres résidus organiques pouvant être traités par compostage ou biométhanisation	1 602	74 203	75 806	2,1 %	s. o.
Couches jetables	679	69 689	70 368	1,0 %	s. o.
Autres matières compostables généralement non acceptées dans une collecte de 3 ^e voie	2 208	205 181	207 390	1,1 %	s. o.
Encombrants	4 245	63 751	67 996	6,2 %	s. o.
Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques	1 727	7 808	9 534	18,1 %	s. o.
Autres meubles, encombrants et autres articles de maison	2 518	55 943	58 462	4,3 %	s. o.
CRD	5 768	132 792	138 560	4,2 %	s. o.
Bois d'œuvre	756	28 460	29 216	2,6 %	s. o.
Autres résidus de CRD	5 012	104 333	109 344	4,6 %	s. o.
RDD	3 442	22 969	26 411	13,0 %	s. o.
Produits électroniques	1 464	8 250	9 714	15,1 %	s. o.
Piles et batteries	220	1 327	1 547	14,2 %	s. o.
Lampes au mercure	66	556	623	10,6 %	s. o.



TOUT LE QUÉBEC					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Contenants vides ou avec des restes de peinture	272	3 867	4 139	6,6 %	s. o.
Contenants vides ou avec des restes d'huile ou d'antigel moteur	232	1 479	1 711	13,5 %	s. o.
Filtres usagés	46	570	615	7,4 %	s. o.
Autres RDD	1 143	6 920	8 063	14,2 %	s. o.
Textiles	6 450	67 641	74 090	8,7 %	s. o.
Textiles et chaussures	6 450	67 641	74 090	8,7 %	s. o.
Liquides	5 869	25 472	31 341	18,7 %	s. o.
Autres liquides alimentaires	4 713	20 886	25 599	18,4 %	s. o.
Autres liquides non alimentaires	1 156	4 586	5 743	20,1 %	s. o.
Matières diverses	10 194	82 160	92 355	11,0 %	s. o.
Autres matières résiduelles	7 055	61 950	69 006	10,2 %	s. o.
Objets divers	2 843	15 275	18 118	15,7 %	s. o.
Particules fines	175	1 865	2 040	8,6 %	s. o.
Serviettes protectrices des barquettes de fruits et de viande	120	3 070	3 191	3,8 %	s. o.
Total général	642 695	1 801 816	2 444 511	26,3 %	63,6 %

Annexe V – Quantité de matières résiduelles (collecte des déchets et collecte des matières recyclables) : résidences unifamiliales urbaines (tonnes/année)

UNIFAMILIAL URBAIN					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Imprimés	108 801	21 145	129 947	83,7 %	83,7 %
Journaux	24 514	2 928	27 442	89,3 %	89,3 %
Publications et circulaires en papier journal	38 584	5 174	43 758	88,2 %	88,2 %
Revue et magazines	7 454	715	8 169	91,2 %	91,2 %
Catalogues et documents reliés	10 487	1 417	11 904	88,1 %	88,1 %
Bottins	949	64	1 014	93,6 %	93,6 %
Papier à usage général et papier de bureau	2 224	1 149	3 373	65,9 %	65,9 %
Autres imprimés	17 953	8 123	26 075	68,8 %	68,8 %
Livres	3 790	352	4 142	91,5 %	91,5 %
Autres imprimés non visés	2 846	1 224	4 070	69,9 %	69,9 %
Papier et carton	82 219	37 298	119 518	68,8 %	69,2 %
Carton ondulé	38 978	8 264	47 242	82,5 %	82,5 %
Sacs d'emplettes de papier kraft	1 092	1 423	2 515	43,4 %	43,4 %
Emballages de papier kraft	1 134	3 864	4 998	22,7 %	22,7 %
Carton pressé	2 355	1 313	3 667	64,2 %	64,2 %
Carton plat d'emballage	29 190	13 395	42 585	68,5 %	68,5 %
Autres emballages de papier	373	547	920	40,5 %	40,5 %
Contenants à pignon	4 636	750	5 385	86,1 %	86,1 %
Contenants laminés	572	1 487	2 059	27,8 %	27,8 %
Papier laminé	666	2 726	3 392	19,6 %	19,6 %
Contenants composites	1 256	1 379	2 635	47,7 %	47,7 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	1 481	1 243	2 725	54,4 %	54,4 %
Contenants et emballages en bois	486	908	1 394	34,9 %	s. o.

UNIFAMILIAL URBAIN					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Verre	67 640	20 254	87 894	77,0 %	82,6 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée en verre	3 793	874	4 667	81,3 %	s. o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée en verre	1 603	109	1 712	93,6 %	s. o.
Bouchons de métal – Verre consigné	19	21	40	48,3 %	s. o.
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée en verre	42 229	4 726	46 954	89,9 %	89,9 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée en verre	3 674	1 032	4 705	78,1 %	78,1 %
Bouchons de métal – Verre non consigné	118	127	245	48,3 %	48,3 %
Contenants de verre	13 410	6 648	20 058	66,9 %	66,9 %
Verre brisé non identifiable	1 002	1 088	2 090	47,9 %	s. o.
Verre plat, grès, céramique et autre verre	1 792	5 630	7 422	24,1 %	s. o.
Métal	13 975	15 211	29 186	47,9 %	58,4 %
Canettes consignées	1 086	872	1 958	55,4 %	s. o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	365	203	568	64,3 %	64,3 %
Autres emballages en aluminium rigide	270	517	787	34,3 %	34,3 %
Papier aluminium et contenants	294	2 985	3 279	9,0 %	9,0 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	112	763	875	12,8 %	12,8 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	9 881	3 170	13 051	75,7 %	75,7 %
Bouchons de métal – Métaux	413	443	856	48,3 %	48,3 %
Autres métaux	1 554	6 259	7 812	19,9 %	s. o.
Plastique	39 950	72 719	112 669	35,5 %	35,5 %
Bouteilles consignées en plastique	536	217	752	71,2 %	s. o.
Bouchons de plastique – Consigne	28	17	44	62,5 %	s. o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	3 794	1 012	4 807	78,9 %	78,9 %
Bouchons de plastique – bouteille d'eau	97	58	155	62,5 %	62,5 %
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	2 445	417	2 862	85,4 %	85,4 %
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	95	44	139	68,2 %	68,2 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	2 263	1 304	3 567	63,4 %	63,4 %

UNIFAMILIAL URBAIN					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	284	240	524	54,2 %	54,2 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 transparente	51	31	81	62,5 %	62,5 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 opaque	5	3	7	62,5 %	62,5 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 1 transparent	69	42	111	62,5 %	62,5 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 1 opaque	18	11	30	62,5 %	62,5 %
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	1 262	984	2 247	56,2 %	56,2 %
Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	442	498	940	47,0 %	47,0 %
Clamshell n° 1	2 623	1 536	4 159	63,1 %	63,1 %
Bouteilles de boisson n° 2	1 127	537	1 665	67,7 %	67,7 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	4 616	1 706	6 323	73,0 %	73,0 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 2	46	28	74	62,5 %	62,5 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 2	138	83	222	62,5 %	62,5 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	353	135	488	72,2 %	72,2 %
Bouteilles, contenants et emballages n° 3	180	166	346	52,0 %	52,0 %
Bouchons de plastique – Plastique n° 3	9	6	15	62,5 %	62,5 %
Plastique rigide n° 4	129	104	233	55,3 %	55,3 %
Plastique rigide n° 5 (sauf seaux et chaudières)	2 688	3 586	6 274	42,8 %	42,8 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	404	1 055	1 458	27,7 %	27,7 %
Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	630	1 878	2 507	25,1 %	25,1 %
Bouchons de plastique – Autres plastiques	1 385	832	2 217	62,5 %	62,5 %
Autres plastiques expansés	16	21	37	43,2 %	43,2 %
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	322	2 588	2 910	11,1 %	11,1 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	341	578	919	37,1 %	37,1 %
Contenants et emballages n° 6 non expansé	941	2 827	3 768	25,0 %	25,0 %
Sachets autoportants (<i>stand up pouches</i>)	272	809	1 081	25,2 %	25,2 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	2 182	13 174	15 356	14,2 %	14,2 %

UNIFAMILIAL URBAIN					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Pellicules et sacs d'emballage n° 2 et 4	3 345	7 253	10 598	31,6 %	31,6 %
Autres films plastiques	724	13 235	13 959	5,2 %	5,2 %
Sacs d'emplettes non dégradables	1 062	5 696	6 758	15,7 %	15,7 %
Sacs d'emplettes dégradables	63	401	464	13,5 %	s. o.
Acide polylactique (PLA) et autres plastiques dégradables	58	48	106	54,5 %	s. o.
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	4 907	9 559	14 466	33,9 %	s. o.
Matières organiques	4 827	539 577	544 404	0,9 %	s. o.
Gazon	7	30 014	30 022	0,0 %	s. o.
Feuilles	2	14 992	14 995	0,0 %	s. o.
Autres résidus de jardin	1 469	91 855	93 324	1,6 %	s. o.
Résidus alimentaires	1 802	229 369	231 171	0,8 %	s. o.
Autres résidus organiques pouvant être traités par compostage ou biométhanisation	760	39 491	40 252	1,9 %	s. o.
Couches jetables	293	32 970	33 263	0,9 %	s. o.
Autres matières compostables généralement non acceptées dans une collecte de 3 ^e voie	494	100 884	101 378	0,5 %	s. o.
Encombrants	1 374	19 030	20 404	6,7 %	s. o.
Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques	624	2 727	3 350	18,6 %	s. o.
Autres meubles, encombrants et autres articles de maison	751	16 303	17 054	4,4 %	s. o.
CRD	2 214	69 571	71 785	3,1 %	s. o.
Bois d'œuvre	361	17 387	17 748	2,0 %	s. o.
Autres résidus de CRD	1 853	52 184	54 037	3,4 %	s. o.
RDD	1 408	8 953	10 361	13,6 %	s. o.
Produits électroniques	419	2 150	2 568	16,3 %	s. o.
Piles et batteries	75	741	816	9,2 %	s. o.
Lampes au mercure	41	375	416	9,9 %	s. o.
Contenants vides ou avec des restes de peinture	244	1 749	1 992	12,2 %	s. o.
Contenants vides ou avec des restes d'huile ou d'antigel moteur	124	482	606	20,4 %	s. o.
Filtres usagés	9	364	373	2,3 %	s. o.
Autres RDD	497	3 092	3 589	13,8 %	s. o.



UNIFAMILIAL URBAIN					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Textiles	2 729	30 329	33 058	8,3 %	s. o.
Textiles et chaussures	2 729	30 329	33 058	8,3 %	s. o.
Liquides	2 852	11 973	14 825	19,2 %	s. o.
Autres liquides alimentaires	2 091	10 106	12 197	17,1 %	s. o.
Autres liquides non alimentaires	761	1 867	2 628	29,0 %	s. o.
Matières diverses	4 934	44 081	49 015	10,1 %	s. o.
Autres matières résiduelles	3 237	33 205	36 443	8,9 %	s. o.
Objets divers	1 552	8 246	9 798	15,8 %	s. o.
Particules fines	79	889	968	8,2 %	s. o.
Serviettes protectrices des barquettes de fruits et de viande	65	1 740	1 805	3,6 %	s. o.
Total général	332 924	890 142	1 223 066	27,2 %	67,8 %

Annexe VI – Quantité de matières résiduelles (collecte des déchets et collecte des matières recyclables) : résidences unifamiliales rurales (tonnes/année)

UNIFAMILIAL RURAL					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Imprimés	14 726	3 764	18 489	79,6 %	79,6 %
Journaux	2 388	373	2 760	86,5 %	86,5 %
Publications et circulaires en papier journal	5 751	714	6 465	89,0 %	89,0 %
Revue et magazines	857	90	948	90,5 %	90,5 %
Catalogues et documents reliés	1 676	611	2 287	73,3 %	73,3 %
Bottins	144	23	167	86,1 %	86,1 %
Papier à usage général et papier de bureau	239	178	417	57,3 %	57,3 %
Autres imprimés	2 700	1 525	4 225	63,9 %	63,9 %
Livres	401	125	526	76,2 %	76,2 %
Autres imprimés non visés	570	124	695	82,1 %	82,1 %
Papier et carton	16 033	7 180	23 212	69,1 %	69,3 %
Carton ondulé	7 911	1 628	9 539	82,9 %	82,9 %
Sacs d'emplettes de papier kraft	145	301	447	32,6 %	32,6 %
Emballages de papier kraft	217	660	876	24,7 %	24,7 %
Carton pressé	323	283	606	53,3 %	53,3 %
Carton plat d'emballage	5 395	2 487	7 882	68,5 %	68,5 %
Autres emballages de papier	57	120	177	32,3 %	32,3 %
Contenants à pignon	805	238	1 043	77,2 %	77,2 %
Contenants laminés	124	305	429	28,9 %	28,9 %
Papier laminé	358	574	932	38,4 %	38,4 %
Contenants composites	327	247	574	57,0 %	57,0 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	332	256	588	56,5 %	56,5 %
Contenants et emballages en bois	38	82	120	31,4 %	s. o

UNIFAMILIAL RURAL					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Verre	15 297	3 479	18 776	81,5 %	86,8 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée en verre	586	378	963	60,8 %	s. o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée en verre	48	7	54	87,8 %	s. o.
Bouchons de métal – Verre consigné	5	5	10	50,2 %	s. o.
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée en verre	11 023	713	11 736	93,9 %	93,9 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée en verre	403	150	553	72,9 %	72,9 %
Bouchons de métal – Verre non consigné	30	29	59	50,2 %	50,2 %
Contenants de verre	2 767	1 261	4 027	68,7 %	68,7 %
Verre brisé non identifiable	212	266	478	44,3 %	s. o.
Verre plat, grès, céramique et autre verre	225	670	895	25,1 %	s. o.
Métal	2 955	4 524	7 479	39,5 %	54,1 %
Canettes consignées	211	176	386	54,5 %	s. o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	49	28	77	64,0 %	64,0 %
Autres emballages en aluminium rigide	44	48	92	48,2 %	48,2 %
Papier aluminium et contenants	66	566	632	10,4 %	10,4 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	69	149	218	31,7 %	31,7 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	2 053	1 134	3 187	64,4 %	64,4 %
Bouchons de métal – Métaux	103	103	206	50,2 %	50,2 %
Autres métaux	359	2 322	2 681	13,4 %	s. o.
Plastique	9 049	14 562	23 610	38,3 %	38,8 %
Bouteilles consignées en plastique	171	72	244	70,4 %	s. o.
Bouchons de plastique – Consigne	5	4	9	56,5 %	s. o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	617	233	850	72,6 %	72,6 %
Bouchons de plastique – Bouteille d'eau	18	14	32	56,5 %	56,5 %
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	493	137	630	78,2 %	78,2 %
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	40	11	51	78,7 %	78,7 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	428	289	717	59,7 %	59,7 %

UNIFAMILIAL RURAL					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	44	46	89	48,8 %	48,8 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 transparente	9	7	17	56,5 %	56,5 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 opaque	1	1	2	56,5 %	56,5 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 1 transparent	13	10	23	56,5 %	56,5 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 1 opaque	3	3	6	56,5 %	56,5 %
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	247	187	434	56,9 %	56,9 %
Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	84	114	198	42,6 %	42,6 %
Clamshell n° 1	405	344	749	54,1 %	54,1 %
Bouteilles de boisson n° 2	223	81	303	73,4 %	73,4 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	1 055	467	1 522	69,3 %	69,3 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 2	9	7	15	56,5 %	56,5 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 2	26	20	46	56,5 %	56,5 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	77	25	102	75,3 %	75,3 %
Bouteilles, contenants et emballages n° 3	42	38	81	52,5 %	52,5 %
Bouchons de plastique – Plastique n° 3	2	1	3	56,5 %	56,5 %
Plastique rigide n° 4	31	44	74	41,1 %	41,1 %
Plastique rigide n° 5 (sauf seaux et chaudières)	629	619	1 248	50,4 %	50,4 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	139	228	367	38,0 %	38,0 %
Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	186	356	542	34,3 %	34,3 %
Bouchons de plastique – Autres plastiques	259	199	458	56,5 %	56,5 %
Autres plastiques expansés	4	8	12	34,2 %	34,2 %
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	48	459	507	9,5 %	9,5 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	50	168	218	22,9 %	22,9 %
Contenants et emballages n° 6 non expansé	172	516	689	25,0 %	25,0 %
Sachets autoportants (<i>stand up pouches</i>)	190	213	404	47,1 %	47,1 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	463	2 862	3 325	13,9 %	13,9 %

UNIFAMILIAL RURAL					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Pellicules et sacs d'emballage n° 2 et 4	1 463	1 404	2 867	51,0 %	51,0 %
Autres films plastiques	144	2 265	2 409	6,0 %	6,0 %
Sacs d'emplettes non dégradables	249	1 021	1 270	19,6 %	19,6 %
Sacs d'emplettes dégradables	23	103	126	18,0 %	s. o.
Acide polylactique (PLA) et autres plastiques dégradables	15	4	19	76,9 %	s. o.
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	970	1 981	2 951	32,9 %	s. o.
Matières organiques	838	100 713	101 551	0,8 %	s. o.
Gazon	2	2 845	2 847	0,1 %	s. o.
Feuilles	0	541	541	0,0 %	s. o.
Autres résidus de jardin	31	15 175	15 206	0,2 %	s. o.
Résidus alimentaires	372	39 958	40 330	0,9 %	s. o.
Autres résidus organiques pouvant être traités par compostage ou biométhanisation	94	8 619	8 713	1,1 %	s. o.
Couches jetables	115	8 854	8 969	1,3 %	s. o.
Autres matières compostables généralement non acceptées dans une collecte de 3 ^e voie	223	24 721	24 944	0,9 %	s. o.
Encombrants	388	4 291	4 679	8,3 %	s. o.
Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques	102	1 248	1 349	7,6 %	s. o.
Autres meubles, encombrants et autres articles de maison	286	3 043	3 329	8,6 %	s. o.
CRD	1 134	15 983	17 117	6,6 %	s. o.
Bois d'œuvre	94	1 789	1 883	5,0 %	s. o.
Autres résidus de CRD	1 040	14 195	15 235	6,8 %	s. o.
RDD	183	2 754	2 937	6,2 %	s. o.
Produits électroniques	46	649	695	6,6 %	s. o.
Piles et batteries	23	125	147	15,3 %	s. o.
Lampes au mercure	7	31	38	18,0 %	s. o.
Contenants vides ou avec des restes de peinture	18	478	497	3,7 %	s. o.
Contenants vides ou avec des restes d'huile ou d'antigel moteur	20	67	87	22,7 %	s. o.
Filtres usagés	0	174	175	0,1 %	s. o.
Autres RDD	69	1 229	1 298	5,3 %	s. o.



UNIFAMILIAL RURAL					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Textiles	793	6 643	7 437	10,7 %	s. o.
Textiles et chaussures	793	6 643	7 437	10,7 %	s. o.
Liquides	907	2 576	3 483	26,0 %	s. o.
Autres liquides alimentaires	858	2 254	3 112	27,6 %	s. o.
Autres liquides non alimentaires	49	323	372	13,2 %	s. o.
Matières diverses	1 511	8 725	10 236	14,8 %	s. o.
Autres matières résiduelles	1 110	6 694	7 804	14,2 %	s. o.
Objets divers	367	1 387	1 755	20,9 %	s. o.
Particules fines	26	336	362	7,1 %	s. o.
Serviettes protectrices des barquettes de fruits et de viande	8	308	316	2,5 %	s. o.
Total général	63 814	175 194	239 007	26,7 %	66,8 %

Annexe VII – Quantité de matières résiduelles (collecte des déchets et collecte des matières recyclables) : plex, deux à cinq logements (tonnes/année)

PLEX					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Imprimés	47 260	19 285	66 546	71,0 %	71,0 %
Journaux	9 909	2 213	12 122	81,7 %	81,7 %
Publications et circulaires en papier journal	20 821	4 490	25 311	82,3 %	82,3 %
Revue et magazines	1 904	838	2 742	69,4 %	69,4 %
Catalogues et documents reliés	3 692	1 058	4 750	77,7 %	77,7 %
Bottins	561	159	720	78,0 %	78,0 %
Papier à usage général et papier de bureau	859	907	1 767	48,6 %	48,6 %
Autres imprimés	6 229	4 831	11 060	56,3 %	56,3 %
Livres	1 299	465	1 764	73,6 %	73,6 %
Autres imprimés non visés	1 985	4 325	6 310	31,5 %	31,5 %
Papier et carton	33 487	20 193	53 680	62,4 %	62,6 %
Carton ondulé	15 314	4 921	20 235	75,7 %	75,7 %
Sacs d'emplettes de papier kraft	441	877	1 318	33,5 %	33,5 %
Emballages de papier kraft	459	1 523	1 982	23,2 %	23,2 %
Carton pressé	1 017	526	1 543	65,9 %	65,9 %
Carton plat d'emballage	11 646	8 143	19 789	58,9 %	58,9 %
Autres emballages de papier	215	246	461	46,6 %	46,6 %
Contenants à pignon	2 018	762	2 780	72,6 %	72,6 %
Contenants laminés	215	689	904	23,8 %	23,8 %
Papier laminé	433	1 130	1 563	27,7 %	27,7 %
Contenants composites	663	528	1 191	55,7 %	55,7 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	954	621	1 575	60,6 %	60,6 %
Contenants et emballages en bois	112	227	339	33,0 %	s. o.

PLEX					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Verre	24 059	10 663	34 721	69,3 %	74,4 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée en verre	1 516	502	2 018	75,1 %	s. o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée en verre	195	93	289	67,8 %	s. o.
Bouchons de métal – Verre consigné	10	13	23	43,9 %	s. o.
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée en verre	14 225	3 210	17 436	81,6 %	81,6 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée en verre	1 758	347	2 104	83,5 %	83,5 %
Bouchons de métal – Verre non consigné	61	78	139	43,9 %	43,9 %
Contenants de verre	5 382	3 741	9 123	59,0 %	59,0 %
Verre brisé non identifiable	282	914	1 196	23,5 %	s. o.
Verre plat, grès, céramique et autre verre	630	1 764	2 394	26,3 %	s. o.
Métal	4 902	7 525	12 427	39,4 %	47,8 %
Canettes consignées	386	601	987	39,1 %	s. o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	169	62	232	73,1 %	73,1 %
Autres emballages en aluminium rigide	115	182	297	38,6 %	38,6 %
Papier aluminium et contenants	172	1 246	1 418	12,1 %	12,1 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	49	261	310	15,9 %	15,9 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	3 326	2 401	5 727	58,1 %	58,1 %
Bouchons de métal – Métaux	213	272	485	43,9 %	43,9 %
Autres métaux	472	2 499	2 971	15,9 %	s. o.
Plastique	17 283	30 233	47 516	36,4 %	35,9 %
Bouteilles consignées en plastique	266	323	589	45,1 %	s. o.
Bouchons de plastique – Consigne	11	9	20	56,5 %	s. o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	1 524	712	2 236	68,1 %	68,1 %
Bouchons de plastique – Bouteille d'eau	39	30	69	56,5 %	56,5 %
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	976	411	1 388	70,3 %	70,3 %
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	91	34	126	72,6 %	72,6 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	781	838	1 619	48,3 %	48,3 %

PLEX					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	111	119	230	48,2 %	48,2 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 transparente	20	16	36	56,5 %	56,5 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 opaque	2	1	3	56,5 %	56,5 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 1 transparent	28	21	49	56,5 %	56,5 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 1 opaque	7	6	13	56,5 %	56,5 %
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	522	418	940	55,5 %	55,5 %
Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	230	216	447	51,6 %	51,6 %
Clamshell n° 1	940	707	1 647	57,1 %	57,1 %
Bouteilles de boisson n° 2	512	340	852	60,1 %	60,1 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	2 316	773	3 089	75,0 %	75,0 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 2	19	14	33	56,5 %	56,5 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 2	56	43	98	56,5 %	56,5 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	160	85	244	65,3 %	65,3 %
Bouteilles, contenants et emballages n° 3	103	27	129	79,4 %	79,4 %
Bouchons de plastique – Plastique n° 3	4	3	7	56,5 %	56,5 %
Plastique rigide n° 4	100	43	143	70,1 %	70,1 %
Plastique rigide n° 5 (sauf seaux et chaudières)	1 173	1 765	2 938	39,9 %	39,9 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	78	157	235	33,4 %	33,4 %
Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	291	663	953	30,5 %	30,5 %
Bouchons de plastique – Autres plastiques	556	428	984	56,5 %	56,5 %
Autres plastiques expansés	23	15	37	60,8 %	60,8 %
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	167	1 073	1 240	13,5 %	13,5 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	274	178	452	60,6 %	60,6 %
Contenants et emballages n° 6 non expansé	444	1 266	1 710	26,0 %	26,0 %
Sachets autoportants (<i>stand up pouches</i>)	131	236	367	35,6 %	35,6 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	1 132	5 200	6 332	17,9 %	17,9 %

PLEX					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Pellicules et sacs d'emballage n° 2 et 4	1 234	2 197	3 431	36,0 %	36,0 %
Autres films plastiques	461	6 002	6 462	7,1 %	7,1 %
Sacs d'emplettes non dégradables	671	3 034	3 706	18,1 %	18,1 %
Sacs d'emplettes dégradables	30	112	143	21,3 %	s. o.
Acide polylactique (PLA) et autres plastiques dégradables	19	36	55	34,4 %	s. o.
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	1 783	2 682	4 465	39,9 %	s. o.
Matières organiques	3 337	211 070	214 407	3 337	s. o.
Gazon	69	1 349	1 418	4,9 %	s. o.
Feuilles	19	1 876	1 895	1,0 %	s. o.
Autres résidus de jardin	93	24 933	25 026	0,4 %	s. o.
Résidus alimentaires	1 661	112 375	114 036	1,5 %	s. o.
Autres résidus organiques pouvant être traités par compostage ou biométhanisation	299	14 285	14 584	2,1 %	s. o.
Couches jetables	198	15 240	15 437	1,3 %	s. o.
Autres matières compostables généralement non acceptées dans une collecte de 3 ^e voie	998	41 012	42 010	2,4 %	s. o.
Encombrants	899	12 291	13 190	6,8 %	s. o.
Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques	374	2 021	2 394	15,6 %	s. o.
Autres meubles, encombrants et autres articles de maison	525	10 270	10 796	4,9 %	s. o.
CRD	1 648	28 584	30 231	5,5 %	s. o.
Bois d'œuvre	171	4 827	4 998	3,4 %	s. o.
Autres résidus de CRD	1 477	23 757	25 233	5,9 %	s. o.
RDD	663	3 781	4 444	14,9 %	s. o.
Produits électroniques	397	1 259	1 656	24,0 %	s. o.
Piles et batteries	40	163	203	19,7 %	s. o.
Lampes au mercure	11	44	56	20,6 %	s. o.
Contenants vides ou avec des restes de peinture	4	396	400	1,0 %	s. o.
Contenants vides ou avec des restes d'huile ou d'antigel moteur	39	1 063	1 102	3,5 %	s. o.
Filtres usagés	32	0	32	100,0 %	s. o.
Autres RDD	139	857	996	14,0 %	s. o.



PLEX					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Textiles	897	14 588	15 485	5,8 %	s. o.
Textiles et chaussures	897	14 588	15 485	5,8 %	s. o.
Liquides	1 156	5 950	7 106	16,3 %	s. o.
Autres liquides alimentaires	960	4 765	5 725	16,8 %	s. o.
Autres liquides non alimentaires	197	1 184	1 381	14,2 %	s. o.
Matières diverses	1 653	15 033	16 686	9,9 %	s. o.
Autres matières résiduelles	1 225	11 620	12 844	9,5 %	s. o.
Objets divers	360	2 495	2 855	12,6 %	s. o.
Particules fines	34	351	385	8,7 %	s. o.
Serviettes protectrices des barquettes de fruits et de viande	34	567	601	5,7 %	s. o.
Total général	137 243	379 196	516 439	26,6 %	60,8 %

Annexe VIII – Quantité de matières résiduelles (collecte des déchets et collecte des matières recyclables) : multilogements, six logements et plus (tonnes/année)

MULTILOGEMENT					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Imprimés	32 247	13 017	45 264	71,2 %	71,2 %
Journaux	7 717	2 062	9 779	78,9 %	78,9 %
Publications et circulaires en papier journal	14 488	3 263	17 750	81,6 %	81,6 %
Revue et magazines	1 250	291	1 541	81,1 %	81,1 %
Catalogues et documents reliés	2 279	893	3 172	71,8 %	71,8 %
Bottins	250	151	401	62,3 %	62,3 %
Papier à usage général et papier de bureau	469	547	1 017	46,2 %	46,2 %
Autres imprimés	4 684	4 770	9 454	49,5 %	49,5 %
Livres	618	362	980	63,1 %	63,1 %
Autres imprimés non visés	492	677	1 169	42,1 %	42,1 %
Papier et carton	29 196	24 038	53 233	54,8 %	54,8 %
Carton ondulé	14 652	7 245	21 897	66,9 %	66,9 %
Sacs d'emplettes de papier kraft	678	870	1 548	43,8 %	43,8 %
Emballages de papier kraft	431	1 396	1 827	23,6 %	23,6 %
Carton pressé	652	1 040	1 692	38,5 %	38,5 %
Carton plat d'emballage	9 042	9 040	18 081	50,0 %	50,0 %
Autres emballages de papier	291	272	563	51,7 %	51,7 %
Contenants à pignon	1 484	809	2 293	64,7 %	64,7 %
Contenants laminés	241	803	1 044	23,1 %	23,1 %
Papier laminé	318	1 081	1 399	22,7 %	22,7 %
Contenants composites	545	571	1 116	48,8 %	48,8 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	664	759	1 423	46,6 %	46,6 %
Contenants et emballages en bois	198	153	351	56,4 %	s. o.

MULTILOGEMENT					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Verre	17 337	11 437	28 774	60,3 %	66,8 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée en verre	660	875	1 536	43,0 %	s. o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée en verre	307	243	550	55,8 %	s. o.
Bouchons de métal – Verre consigné	5	11	16	33,0 %	s. o.
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée en verre	10 223	3 125	13 348	76,6 %	76,6 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée en verre	1 132	393	1 525	74,2 %	74,2 %
Bouchons de métal – Verre non consigné	33	67	101	33,0 %	33,0 %
Contenants de verre	4 206	4 167	8 373	50,2 %	50,2 %
Verre brisé non identifiable	213	820	1 033	20,7 %	s. o.
Verre plat, grès, céramique et autre verre	556	1 735	2 291	24,3 %	s. o.
Métal	4 630	6 460	11 089	41,7 %	41,0 %
Canettes consignées	205	428	634	32,4 %	s. o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	82	72	154	53,2 %	53,2 %
Autres emballages en aluminium rigide	81	185	267	30,5 %	30,5 %
Papier aluminium et contenants	119	1 124	1 243	9,6 %	9,6 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	70	237	307	22,8 %	22,8 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	2 449	2 346	4 795	51,1 %	51,1 %
Bouchons de métal – Métaux	116	235	351	33,0 %	33,0 %
Autres métaux	1 507	1 831	3 338	45,1 %	s. o.
Plastique	13 080	32 072	45 152	29,0 %	29,1 %
Bouteilles consignées en plastique	200	363	562	35,5 %	s. o.
Bouchons de plastique – Consigne	9	10	20	46,6 %	s. o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	1 247	719	1 965	63,4 %	63,4 %
Bouchons de plastique – Bouteilles d'eau	32	36	68	46,6 %	46,6 %
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	765	487	1 252	61,1 %	61,1 %
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	62	28	90	68,6 %	68,6 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	627	889	1 516	41,4 %	41,4 %

MULTILOGEMENT					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	122	78	200	60,9 %	60,9 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 transparente	17	19	36	46,6 %	46,6 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 1 opaque	2	2	3	46,6 %	46,6 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 1 transparent	23	26	49	46,6 %	46,6 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 1 opaque	6	7	13	46,6 %	46,6 %
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	323	454	777	41,6 %	41,6 %
Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	170	281	451	37,7 %	37,7 %
Clamshell n° 1	757	712	1 469	51,5 %	51,5 %
Bouteilles de boisson n° 2	391	362	753	51,9 %	51,9 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	1 548	1 213	2 761	56,1 %	56,1 %
Bouchons de plastique – Bouteille n° 2	15	17	33	46,6 %	46,6 %
Bouchons de plastique – Contenant n° 2	46	52	98	46,6 %	46,6 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	86	76	162	53,3 %	53,3 %
Bouteilles, contenants et emballages n° 3	73	54	127	57,6 %	57,6 %
Bouchons de plastique – Plastique n° 3	3	3	7	46,6 %	46,6 %
Plastique rigide n° 4	49	92	141	35,0 %	35,0 %
Plastique rigide n° 5 (sauf seaux et chaudières)	953	1 642	2 595	36,7 %	36,7 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	120	98	218	55,1 %	55,1 %
Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	158	721	879	17,9 %	17,9 %
Bouchons de plastique – Autres plastiques	455	521	976	46,6 %	46,6 %
Autres plastiques expansés	5	297	302	1,5 %	1,5 %
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	116	976	1 092	10,6 %	10,6 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	198	328	525	37,6 %	37,6 %
Contenants et emballages n° 6 non expansé	297	1 061	1 359	21,9 %	21,9 %
Sachets autoportants (<i>stand up pouches</i>)	148	237	385	38,5 %	38,5 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	810	5 141	5 951	13,6 %	13,6 %



MULTILOGEMENT					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Pellicules et sacs d'emballage n° 2 et 4	901	2 252	3 153	28,6 %	28,6 %
Autres films plastiques	422	5 436	5 858	7,2 %	7,2 %
Sacs d'emplettes non dégradables	499	3 552	4 051	12,3 %	12,3 %
Sacs d'emplettes dégradables	36	224	261	13,9 %	s. o.
Acide polylactique (PLA) et autres plastiques dégradables	4	50	53	6,8 %	s. o.
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	1 388	3 554	4 942	28,1 %	s. o.
Matières organiques	3 300	187 514	190 814	1,7 %	s. o.
Gazon	0	3 646	3 646	0,0 %	s. o.
Feuilles	168	5 173	5 341	3,2 %	s. o.
Autres résidus de jardin	272	9 983	10 255	2,7 %	s. o.
Résidus alimentaires	1 930	102 175	104 105	1,9 %	s. o.
Autres résidus organiques pouvant être traités par compostage ou biométhanisation	418	13 862	14 280	2,9 %	s. o.
Couches jetables	56	12 990	13 046	0,4 %	s. o.
Autres matières compostables généralement non acceptées dans une collecte de 3 ^e voie	455	39 686	40 140	1,1 %	s. o.
Encombrants	1 804	26 375	28 179	6,4 %	s. o.
Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques	867	2 099	2 966	29,2 %	s. o.
Autres meubles, encombrants et autres articles de maison	937	24 276	25 213	3,7 %	s. o.
CRD	687	13 989	14 676	4,7 %	s. o.
Bois d'œuvre	137	3 796	3 932	3,5 %	s. o.
Autres résidus de CRD	551	10 193	10 744	5,1 %	s. o.
RDD	1 090	7 088	8 177	13,3 %	s. o.
Produits électroniques	557	3 799	4 355	12,8 %	s. o.
Piles et batteries	77	288	365	21,0 %	s. o.
Lampes au mercure	7	94	100	6,7 %	s. o.
Contenants vides ou avec des restes de peinture	2	1 071	1 073	0,2 %	s. o.
Contenants vides ou avec des restes d'huile ou d'antigel moteur	38	175	213	17,8 %	s. o.
Filtres usagés	12	51	64	19,4 %	s. o.
Autres RDD	397	1 610	2 007	19,8 %	s. o.



MULTILOGEMENT					
Catégorie de matières	Collecte des matières recyclables	Collecte des déchets	Total	Proportion déposée dans la collecte des matières recyclables	Taux de récupération des matières généralement acceptées dans la collecte des matières recyclables
Textiles	1 787	15 890	17 677	10,1 %	s. o.
Textiles et chaussures	1 787	15 890	17 677	10,1 %	s. o.
Liquides	940	5 206	6 146	15,3 %	s. o.
Autres liquides alimentaires	788	4 020	4 808	16,4 %	s. o.
Autres liquides non alimentaires	151	1 186	1 338	11,3 %	s. o.
Matières diverses	2 205	13 849	16 054	13,7 %	s. o.
Autres matières résiduelles	1 534	10 181	11 715	13,1 %	s. o.
Objets divers	619	2 900	3 519	17,6 %	s. o.
Particules fines	37	250	287	12,9 %	s. o.
Serviettes protectrices des barquettes de fruits et de viande	15	517	532	2,9 %	s. o.
Total général	108 301	356 934	465 235	23,3 %	54,3 %

Annexe IX – Composition détaillée et taux de récupération par matière : bordure de rue non commerciale (volet « hors foyer »)

BORDURE DE RUE NON COMMERCIALE					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Journaux	0,4 %	8,6 %	1,8	13,3	88,2 %
Publications et circulaires en papier journal	1,1 %	4,9 %	4,4	7,6	63,5 %
Catalogues et documents reliés	0,0 %	1,2 %	0,2	1,9	92,3 %
Revue et magazines	0,0 %	0,3 %	0,0	0,5	100,0 %
Bottins	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Papier à usage général et papier de bureau	0,1 %	0,3 %	0,5	0,4	44,1 %
Autres imprimés	0,7 %	3,0 %	2,8	4,6	62,7 %
Livres	0,0 %	0,5 %	0,0	0,8	100,0 %
Autres imprimés non visés	0,0 %	0,0 %	0,1	0,1	51,6 %
Carton ondulé	0,2 %	0,2 %	0,9	0,4	29,9 %
Sacs d'emplettes de papier kraft	0,5 %	1,1 %	2,0	1,7	46,0 %
Emballages de papier kraft	0,1 %	0,0 %	0,3	0,1	18,1 %
Carton pressé	0,4 %	0,3 %	1,5	0,5	25,6 %
Carton plat d'emballage	1,1 %	3,7 %	4,7	5,6	54,5 %
Autres emballages de papier	0,1 %	0,2 %	0,4	0,3	44,7 %
Contenants à pignon	0,1 %	0,7 %	0,5	1,1	70,0 %
Contenants laminés boissons	1,7 %	3,1 %	6,9	4,8	41,0 %
Contenants laminés autres que boissons	0,2 %	0,4 %	0,9	0,6	39,1 %
Papier laminé	0,2 %	0,4 %	0,6	0,6	47,1 %
Contenants composites	0,1 %	0,6 %	0,5	0,9	61,2 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	0,1 %	1,1 %	0,5	1,7	77,2 %
Contenants et emballages en bois	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Papier et carton	7,1 %	30,7 %	29,3	47,4	61,7 %
Bouteilles consignées en plastique	0,1 %	0,3 %	0,2	0,5	s. o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	0,2 %	4,6 %	0,7	7,0	91,1 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,3 %	2,8 %	1,2	4,3	78,7 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,1 %	0,0	0,1	100,0 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-



BORDURE DE RUE NON COMMERCIALE					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Bouteilles autres que contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,1 %	0,0 %	0,4	0,0	0,0 %
Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	0,1 %	0,5 %	0,6	0,8	56,7 %
Clamshell n° 1	0,3 %	0,2 %	1,1	0,4	25,0 %
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	0,5 %	0,8 %	1,9	1,2	39,9 %
Bouteilles de boisson n° 2	0,1 %	0,8 %	0,5	1,2	70,1 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	0,2 %	0,3 %	0,9	0,4	31,9 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	0,0 %	0,2 %	0,0	0,4	100,0 %
Bouteilles de boisson n° 3	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 3	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles de boisson n° 4	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 4	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	0,0 %
Bouteilles de boisson n° 5	0,1 %	0,1 %	0,5	0,1	14,4 %
Plastique rigide autre que boissons, seaux et chaudières n° 5	0,3 %	0,8 %	1,2	1,3	50,7 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	47,7 %
Bouteilles de boisson en plastique visées, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,1 %	0,0 %	0,2	0,0	0,0 %
Emballages rigides autres que boissons en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,2 %	0,3 %	0,7	0,4	39,5 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	0,0 %	0,6 %	0,0	1,0	98,4 %
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	0,2 %	0,3 %	0,7	0,4	33,6 %
Autres plastiques expansés	0,0 %	0,0 %	0,1	0,0	5,4 %
Contenants et emballages n° 6 non expansé	0,7 %	1,5 %	2,9	2,4	45,0 %
Sachets autoportants (stand-up pouches)	0,0 %	0,0 %	0,1	0,0	26,5 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	0,4 %	0,6 %	1,7	1,0	36,0 %
Pellicules et sacs d'emballages n° 2 et 4	0,2 %	0,4 %	0,9	0,6	42,9 %
Sacs d'emplettes non dégradables	0,5 %	0,5 %	1,8	0,8	29,8 %
Sacs d'emplettes dégradables	0,0 %	0,1 %	0,1	0,2	s. o.
Contenants et emballages PLA (acide polylactique) et autres plastiques dégradables	0,1 %	0,4 %	0,3	0,5	s. o.
Autres films plastiques (non-emballage)	1,5 %	1,6 %	6,3	2,4	28,0 %
Bouchons de plastique	0,1 %	0,8 %	0,3	1,2	80,3 %

BORDURE DE RUE NON COMMERCIALE					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	0,3 %	1,5 %	1,3	2,3	s. o.
Plastique	6,5 %	20,0 %	26,6	30,9	52,6 %
Canettes d'aluminium consignées	0,3 %	1,2 %	1,3	1,8	s. o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	0,0 %	0,5 %	0,1	0,8	87,8 %
Autres emballages en aluminium rigide	0,0 %	0,1 %	0,0	0,1	70,4 %
Papier aluminium et contenants	0,1 %	0,1 %	0,2	0,1	30,2 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	0,0 %	0,0 %	0,1	0,0	0,0 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	0,2 %	0,5 %	0,8	0,7	48,0 %
Bouchons de métal	0,0 %	0,1 %	0,1	0,1	53,1 %
Autres métaux	0,2 %	0,5 %	0,6	0,8	s. o.
Métal	0,8 %	2,8 %	3,4	4,4	56,6 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée	0,5 %	0,9 %	2,0	1,4	s. o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée	0,0 %	2,8 %	0,0	4,3	s. o.
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée	1,2 %	10,3 %	5,1	15,8	75,7 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée	0,0 %	5,3 %	0,0	8,1	100,0 %
Contenants alimentaires ou non alimentaires	0,2 %	0,0 %	0,7	0,0	0,0 %
Verre brisé non identifiable	0,0 %	1,1 %	0,0	1,6	100,0 %
Verre plat, grès, céramique et autre verre	0,0 %	0,1 %	0,0	0,2	s. o.
Verre	1,9 %	20,4 %	7,8	31,5	81,5 %
Matières organiques	78,3 %	16,4 %	321,9	25,3	s. o.
CRD	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
RDD	0,4 %	0,3 %	1,7	0,5	s. o.
Textiles et chaussures	0,7 %	0,2 %	2,9	0,3	s. o.
Autres	1,1 %	0,8 %	4,4	1,2	s. o.
Liquides	3,2 %	8,3 %	13,1	12,9	s. o.
Total général	100 %	100 %	411,2	154,4	62,5 %

* Certaines matières généralement acceptées dans la collecte sélective n'ont pas de taux de récupération ou ont un taux de récupération de 0 %. Le taux n'a pu être calculé lorsque la matière était absente d'un échantillon (déchets et récupération). Un taux de 0 % signifie que la matière était présente dans l'échantillon de déchets, mais absente de celui de l'équipement de récupération. Les taux de récupération n'ont pas été indiqués pour les matières qui ne sont généralement pas acceptées dans la collecte sélective (s. o.).

Annexe X – Composition détaillée et taux de récupération par matière : artère commerciale (volet « hors foyer »)

ARTÈRE COMMERCIALE					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Journaux	2,1 %	11,5 %	26,7	123,5	82,2 %
Publications et circulaires en papier journal	0,5 %	7,3 %	6,1	78,6	92,8 %
Catalogues et documents reliés	0,1 %	0,3 %	1,6	3,3	67,9 %
Revue et magazines	1,2 %	1,2 %	15,4	12,5	44,8 %
Bottins	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Papier à usage général et papier de bureau	0,1 %	0,3 %	1,4	2,9	67,8 %
Autres imprimés	2,1 %	3,3 %	26,2	35,5	57,5 %
Livres	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	100,0 %
Autres imprimés non visés	0,0 %	0,0 %	0,2	0,0	0,0 %
Carton ondulé	0,8 %	0,7 %	10,0	7,9	44,0 %
Sacs d'emplettes de papier kraft	1,1 %	1,6 %	13,2	16,8	55,9 %
Emballages de papier kraft	0,0 %	0,1 %	0,2	0,7	78,8 %
Carton pressé	0,1 %	0,3 %	1,6	2,9	65,1 %
Carton plat d'emballage	1,9 %	2,1 %	24,1	22,7	48,4 %
Autres emballages de papier	0,2 %	0,2 %	1,8	2,5	57,4 %
Contenants à pignon	0,2 %	0,3 %	1,9	2,7	58,5 %
Contenants laminés boissons	3,8 %	3,7 %	47,2	39,1	45,3 %
Contenants laminés autres que boissons	0,7 %	1,1 %	9,2	11,9	56,5 %
Papier laminé	0,4 %	0,5 %	5,3	5,6	51,2 %
Contenants composites	0,2 %	0,2 %	3,0	2,0	40,2 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	0,4 %	0,7 %	5,2	7,1	57,8 %
Contenants et emballages en bois	0,0 %	0,0 %	0,2	0,0	s. o.
Papier et carton	16,1 %	35,3 %	200,6	378,3	65,4 %
Bouteilles consignées en plastique	0,1 %	0,4 %	1,3	3,8	s. o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	1,5 %	3,6 %	18,4	38,7	67,7 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,9 %	2,5 %	11,1	26,8	70,7 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,1 %	0,1 %	1,6	0,6	25,8 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,0 %	0,0	0,4	100,0 %
Bouteilles autres que contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,0 %	0,0	0,4	100,0 %

ARTÈRE COMMERCIALE					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,3 %	0,3	3,5	91,1 %
Clamshell n° 1	0,2 %	0,2 %	1,9	1,7	47,0 %
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	1,2 %	0,9 %	15,1	9,3	38,1 %
Bouteilles de boisson n° 2	0,3 %	1,1 %	3,4	11,5	77,3 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	0,1 %	0,2 %	1,0	2,5	71,6 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	35,6 %
Bouteilles de boisson n° 3	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 3	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles de boisson n° 4	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 4	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles de boisson n° 5	0,1 %	1,1 %	1,6	11,6	87,7 %
Plastique rigide autre que boissons, seaux et chaudières n° 5	1,0 %	1,2 %	12,9	12,4	49,0 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	0,0 %	0,0 %	0,5	0,3	41,5 %
Bouteilles de boisson en plastique visées, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,0 %	0,0 %	0,0	0,4	100,0 %
Emballages rigides autres que boissons en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,2 %	0,5 %	2,2	5,0	69,6 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	0,0 %	0,0 %	0,3	0,0	5,4 %
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	0,5 %	0,3 %	6,5	2,6	28,9 %
Autres plastiques expansés	0,0 %	0,0 %	0,2	0,1	40,2 %
Contenants et emballages n° 6 non expansé	1,7 %	1,5 %	21,2	15,8	42,8 %
Sachets autoportants (stand-up pouches)	0,1 %	0,0 %	0,6	0,0	5,0 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	0,5 %	0,8 %	6,7	8,2	54,8 %
Pellicules et sacs d'emballages n° 2 et 4	0,5 %	0,1 %	6,7	1,4	17,4 %
Sacs d'emplettes non dégradables	0,7 %	0,3 %	8,6	3,5	28,8 %
Sacs d'emplettes dégradables	0,0 %	0,0 %	0,2	0,1	s. o.
Contenants et emballages PLA (acide polylactique) et autres plastiques dégradables	0,0 %	0,1 %	0,5	1,0	s. o.
Autres films plastiques (non-emballage)	3,4 %	3,5 %	42,1	37,3	47,0 %
Bouchons de plastique	0,3 %	0,7 %	3,2	7,5	69,9 %
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	0,8 %	0,6 %	9,5	6,9	s. o.

ARTÈRE COMMERCIALE					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Plastique	14,2 %	19,9 %	177,7	213,2	54,8 %
Canettes d'aluminium consignées	0,3 %	0,7 %	4,3	7,8	s. o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	0,2 %	0,8 %	2,7	8,4	75,6 %
Autres emballages en aluminium rigide	0,0 %	0,0 %	0,3	0,3	49,9 %
Papier aluminium et contenants	0,1 %	0,1 %	1,6	0,6	26,4 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	0,0 %	0,0 %	0,2	0,5	67,0 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	0,2 %	0,3 %	2,9	3,5	54,5 %
Bouchons de métal	0,1 %	0,2 %	0,6	2,0	76,6 %
Autres métaux	0,0 %	0,2 %	0,3	1,7	s. o.
Métal	1,0 %	2,3 %	13,0	24,8	64,4 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée	1,0 %	0,5 %	12,5	5,3	s. o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée	0,2 %	2,8 %	3,0	30,3	s. o.
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée	1,5 %	6,9 %	19,1	74,2	79,5 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée	1,4 %	9,8 %	17,6	104,7	85,6 %
Contenants alimentaires ou non alimentaires	0,2 %	0,1 %	2,6	1,3	34,1 %
Verre brisé non identifiable	0,0 %	1,0 %	0,5	10,5	95,6 %
Verre plat, grès, céramique et autre verre	0,1 %	0,4 %	1,5	4,0	s. o.
Verre	4,5 %	21,5 %	56,7	230,4	82,7 %
Matières organiques	50,7 %	10,8 %	632,6	115,7	s. o.
CRD	0,5 %	0,0 %	6,0	0,2	s. o.
RDD	0,1 %	0,3 %	1,3	2,8	s. o.
Textiles et chaussures	0,9 %	0,5 %	10,9	5,7	s. o.
Autres	1,0 %	1,1 %	12,1	12,0	s. o.
Liquides	10,9 %	8,3 %	136,3	89,5	s. o.
Total général	100,0 %	100,0 %	1247,2	1072,5	65,4 %

* Certaines matières généralement acceptées dans la collecte sélective n'ont pas de taux de récupération ou ont un taux de récupération de 0 %. Le taux n'a pu être calculé lorsque la matière était absente d'un échantillon (déchets et récupération). Un taux de 0 % signifie que la matière était présente dans l'échantillon de déchets, mais absente de celui de l'équipement de récupération. Les taux de récupération n'ont pas été indiqués pour les matières qui ne sont généralement pas acceptées dans la collecte sélective (s. o.).

Annexe XI – Composition détaillée et taux de récupération par matière : terrain sportif extérieur (volet « hors foyer »)

TERRAIN SPORTIF EXTÉRIEUR					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Journaux	0,5 %	0,1 %	1,9	0,2	7,7 %
Publications et circulaires en papier journal	0,0 %	0,9 %	0,0	1,6	100,0 %
Catalogues et documents reliés	0,0 %	0,0 %	0,0	0,1	100,0 %
Revue et magazines	0,0 %	0,2 %	0,0	0,3	100,0 %
Bottins	0,0 %	0,4 %	0,0	0,6	100,0 %
Papier à usage général et papier de bureau	0,3 %	1,2 %	0,9	2,2	70,7 %
Autres imprimés	0,4 %	0,5 %	1,4	0,9	39,0 %
Livres	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	100,0 %
Autres imprimés non visés	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	100,0 %
Carton ondulé	0,2 %	0,8 %	0,7	1,5	69,0 %
Sacs d'emplettes de papier kraft	0,3 %	0,4 %	1,0	0,7	43,3 %
Emballages de papier kraft	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Carton pressé	0,1 %	0,5 %	0,2	0,9	78,4 %
Carton plat d'emballage	1,0 %	3,6 %	3,5	6,4	65,0 %
Autres emballages de papier	0,0 %	0,0 %	0,1	0,1	48,0 %
Contenants à pignon	0,1 %	0,1 %	0,5	0,2	26,1 %
Contenants laminés boissons	1,4 %	2,0 %	5,1	3,6	41,1 %
Contenants laminés autres que boissons	0,3 %	0,3 %	1,0	0,5	33,2 %
Papier laminé	0,1 %	0,2 %	0,2	0,3	59,0 %
Contenants composites	0,1 %	0,1 %	0,3	0,2	40,2 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	1,2 %	2,0 %	4,3	3,5	45,3 %
Contenants et emballages en bois	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Papier et carton	5,8 %	13,4 %	21,0	23,7	53,1 %
Bouteilles consignées en plastique	0,1 %	0,3 %	0,3	0,5	s. o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	1,3 %	8,0 %	4,6	14,2	75,4 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,6 %	5,6 %	2,3	9,8	80,9 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,0 %	0,1	0,0	0,0 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-

TERRAIN SPORTIF EXTÉRIEUR					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Bouteilles autres que contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,0 %	0,1	0,0	0,0 %
Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	0,2 %	0,1 %	0,6	0,3	29,5 %
Clamshell n° 1	0,2 %	0,4 %	0,8	0,6	42,8 %
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	0,5 %	1,5 %	1,8	2,6	59,1 %
Bouteilles de boisson n° 2	0,3 %	1,1 %	1,0	2,0	66,8 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	0,0 %	0,2 %	0,1	0,3	72,0 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles de boisson n° 3	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 3	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles de boisson n° 4	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 4	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	100,0 %
Bouteilles de boisson n° 5	0,1 %	0,0 %	0,2	0,0	3,3 %
Plastique rigide autre que boissons, seaux et chaudières n° 5	0,2 %	0,8 %	0,8	1,4	63,6 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	0,1 %	0,3 %	0,2	0,5	70,6 %
Bouteilles de boisson en plastique visées, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,0 %	0,1 %	0,0	0,3	100,0 %
Emballages rigides autres que boissons en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,5 %	0,5 %	1,9	0,9	33,2 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	0,0 %	0,0 %	0,1	0,0	0,8 %
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	0,4 %	0,2 %	1,6	0,3	17,7 %
Autres plastiques expansés	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	0,0 %
Contenants et emballages n° 6 non expansé	0,7 %	1,5 %	2,5	2,6	51,0 %
Sachets autoportants (stand-up pouches)	0,1 %	0,2 %	0,4	0,3	44,3 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	0,7 %	0,7 %	2,6	1,3	32,8 %
Pellicules et sacs d'emballages n° 2 et 4	0,5 %	0,3 %	1,7	0,5	21,1 %
Sacs d'emplettes non dégradables	0,2 %	0,3 %	0,8	0,6	41,6 %
Sacs d'emplettes dégradables	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Contenants et emballages PLA (acide polylactique) et autres plastiques dégradables	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Autres films plastiques (non-emballage)	3,1 %	4,2 %	11,0	7,4	40,2 %
Bouchons de plastique	0,2 %	1,3 %	0,7	2,4	77,8 %

TERRAIN SPORTIF EXTÉRIEUR					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	2,3 %	1,5 %	8,1	2,6	s. o.
Plastique	12,4 %	29,1 %	44,5	51,4	57,2 %
Canettes d'aluminium consignées	0,4 %	1,7 %	1,3	3,1	s. o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	0,1 %	0,7 %	0,3	1,2	77,8 %
Autres emballages en aluminium rigide	0,1 %	0,4 %	0,3	0,7	69,0 %
Papier aluminium et contenants	0,2 %	0,1 %	0,6	0,1	12,9 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	0,0 %	0,0 %	0,1	0,0	0,0 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	0,1 %	0,2 %	0,3	0,4	59,5 %
Bouchons de métal	0,1 %	0,1 %	0,3	0,2	36,0 %
Autres métaux	0,3 %	0,2 %	0,9	0,4	s. o.
Métal	1,2 %	3,4 %	4,2	6,0	56,3 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée	0,4 %	1,2 %	1,6	2,1	s. o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée	0,0 %	5,7 %	0,0	10,1	s. o.
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée	0,0 %	4,1 %	0,1	7,2	99,0 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée	0,0 %	1,9 %	0,0	3,4	100,0 %
Contenants alimentaires ou non alimentaires	0,1 %	0,5 %	0,5	0,8	60,8 %
Verre brisé non identifiable	0,4 %	0,5 %	1,3	0,9	39,6 %
Verre plat, grès, céramique et autre verre	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Verre	1,0 %	13,9 %	3,49	24,60	86,6 %
Matières organiques	65,2 %	22,0 %	234,0	38,8	s. o.
CRD	0,1 %	0,1 %	0,2	0,1	s. o.
RDD	0,0 %	0,1 %	0,0	0,1	s. o.
Textiles et chaussures	4,3 %	0,3 %	15,5	0,6	s. o.
Autres	2,3 %	0,7 %	8,2	1,2	s. o.
Liquides	7,8 %	17,1 %	28,0	30,2	s. o.
Total général	100,0 %	100,0 %	359,1	176,8	58,8 %

* Certaines matières généralement acceptées dans la collecte sélective n'ont pas de taux de récupération ou ont un taux de récupération de 0 %. Le taux n'a pu être calculé lorsque la matière était absente d'un échantillon (déchets et récupération). Un taux de 0 % signifie que la matière était présente dans l'échantillon de déchets, mais absente de celui de l'équipement de récupération. Les taux de récupération n'ont pas été indiqués pour les matières qui ne sont généralement pas acceptées dans la collecte sélective (s. o.).

Annexe XII – Composition détaillée et taux de récupération par matière : parc et terrain de jeux (volet « hors foyer »)

PARC ET TERRAIN DE JEUX					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Journaux	0,5 %	10,8 %	1,9	26,4	93,2 %
Publications et circulaires en papier journal	0,2 %	6,9 %	0,7	16,8	96,1 %
Catalogues et documents reliés	0,2 %	0,3 %	0,7	0,8	53,2 %
Revue et magazines	0,0 %	0,9 %	0,0	2,2	100,0 %
Bottins	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Papier à usage général et papier de bureau	0,0 %	0,4 %	0,1	0,9	89,5 %
Autres imprimés	0,2 %	0,9 %	1,0	2,1	68,0 %
Livres	0,0 %	1,3 %	0,0	3,1	98,7 %
Autres imprimés non visés	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	100,0 %
Carton ondulé	0,6 %	2,4 %	2,7	5,9	69,1 %
Sacs d'emplettes de papier kraft	0,6 %	0,6 %	2,4	1,3	36,0 %
Emballages de papier kraft	0,1 %	0,0 %	0,4	0,1	20,5 %
Carton pressé	0,1 %	0,7 %	0,5	1,6	77,9 %
Carton plat d'emballage	1,3 %	2,6 %	5,4	6,4	54,4 %
Autres emballages de papier	0,1 %	0,1 %	0,3	0,3	51,4 %
Contenants à pignon	0,1 %	0,1 %	0,3	0,3	56,6 %
Contenants laminés boissons	1,2 %	1,6 %	4,8	3,9	45,3 %
Contenants laminés autres que boissons	0,2 %	0,2 %	0,9	0,5	36,0 %
Papier laminé	0,1 %	0,2 %	0,4	0,5	52,0 %
Contenants composites	0,1 %	0,3 %	0,6	0,7	56,2 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	0,3 %	1,2 %	1,2	2,8	70,7 %
Contenants et emballages en bois	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Papier et carton	5,8 %	31,4 %	24,1	76,8	76,1 %
Bouteilles consignées en plastique	0,0 %	0,3 %	0,1	0,8	s. o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	0,4 %	3,6 %	1,8	8,9	83,2 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,3 %	2,2 %	1,1	5,3	83,2 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,1 %	0,1 %	0,3	0,2	44,1 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	0,0 %



PARC ET TERRAIN DE JEUX					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Bouteilles autres que contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Autres emballages n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,1 %	0,1	0,3	69,2 %
Clamshell n° 1	0,2 %	0,5 %	0,7	1,2	64,6 %
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	0,4 %	0,9 %	1,6	2,3	58,8 %
Bouteilles de boisson n° 2	0,1 %	0,6 %	0,4	1,4	76,5 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	0,2 %	0,1 %	0,6	0,3	35,7 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	0,1 %	0,0 %	0,2	0,0	9,1 %
Bouteilles de boisson n° 3	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 3	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles de boisson n° 4	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	100,0 %
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 4	0,0 %	0,1 %	0,0	0,2	94,1 %
Bouteilles de boisson n° 5	0,1 %	0,0 %	0,2	0,0	8,7 %
Plastique rigide autre que boissons, seaux et chaudières n° 5	0,4 %	0,6 %	1,8	1,4	43,8 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	0,0 %	0,2 %	0,1	0,4	78,7 %
Bouteilles de boisson en plastique visées, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	100,0 %
Emballages rigides autres que boissons en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,2 %	0,4 %	1,0	0,9	47,6 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	0,0 %	0,0 %	0,1	0,0	0,0 %
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	0,4 %	0,2 %	1,6	0,5	24,7 %
Autres plastiques expansés	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	30,8 %
Contenants et emballages n° 6 non expansé	0,9 %	1,5 %	3,6	3,8	50,9 %
Sachets autoportants (stand-up pouches)	0,0 %	0,1 %	0,2	0,2	56,9 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	0,5 %	0,4 %	2,1	1,0	33,6 %
Pellicules et sacs d'emballages n° 2 et 4	0,5 %	0,4 %	2,3	0,9	29,6 %
Sacs d'emptettes non dégradables	0,4 %	0,4 %	1,6	1,0	38,5 %
Sacs d'emptettes dégradables	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Contenants et emballages PLA (acide polylactique) et autres plastiques dégradables	0,2 %	0,1 %	0,6	0,2	s. o.
Autres films plastiques (non-emballage)	3,3 %	4,3 %	13,7	10,5	43,3 %
Bouchons de plastique	0,1 %	0,6 %	0,5	1,5	77,1 %

PARC ET TERRAIN DE JEUX					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	0,7 %	1,6 %	2,7	3,8	s. o.
Plastique	9,4 %	19,3 %	39,1	47,3	54,4 %
Canettes d'aluminium consignées	0,4 %	1,7 %	1,8	4,1	s. o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	0,1 %	0,4 %	0,2	0,9	78,2 %
Autres emballages en aluminium rigide	0,2 %	0,0 %	0,6	0,1	15,0 %
Papier aluminium et contenants	0,2 %	0,2 %	0,7	0,4	35,2 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	0,0 %	0,1 %	0,1	0,2	75,3 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	0,0 %	0,4 %	0,1	1,0	88,6 %
Bouchons de métal	0,0 %	0,1 %	0,1	0,2	69,5 %
Autres métaux	0,3 %	1,1 %	1,2	2,6	s. o.
Métal	1,2 %	3,9 %	4,8	9,6	60,2 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée	0,9 %	7,4 %	3,7	18,1	s. o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée	0,7 %	0,6 %	3,0	1,4	s. o.
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée	1,2 %	7,1 %	5,0	17,3	77,6 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée	0,0 %	3,1 %	0,2	7,7	98,0 %
Contenants alimentaires ou non alimentaires	0,1 %	0,4 %	0,5	0,9	64,0 %
Verre brisé non identifiable	0,1 %	0,1 %	0,2	0,3	57,3 %
Verre plat, grès, céramique et autre verre	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Verre	3,0 %	18,6 %	12,6	45,6	81,7 %
Matières organiques	71,8 %	16,7 %	297,1	41,0	s. o.
CRD	0,5 %	0,0 %	2,2	0,1	s. o.
RDD	0,0 %	0,0 %	0,1	0,0	s. o.
Textiles et chaussures	0,5 %	0,6 %	1,9	1,5	s. o.
Autres	0,9 %	1,1 %	3,6	2,8	s. o.
Liquides	6,8 %	8,2 %	28,3	20,1	s. o.
Total général	100,0 %	100,0 %	413,6	244,8	68,7 %

* Certaines matières généralement acceptées dans la collecte sélective n'ont pas de taux de récupération ou ont un taux de récupération de 0 %. Le taux n'a pu être calculé lorsque la matière était absente d'un échantillon (déchets et récupération). Un taux de 0 % signifie que la matière était présente dans l'échantillon de déchets, mais absente de celui de l'équipement de récupération. Les taux de récupération n'ont pas été indiqués pour les matières qui ne sont généralement pas acceptées dans la collecte sélective (s. o.).

Annexe XIII – Composition détaillée et taux de récupération par matière : centre intérieur (volet « hors foyer »)

CENTRE INTÉRIEUR					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Journaux	0,3 %	8,5 %	0,8	22,4	96,6 %
Publications et circulaires en papier journal	0,0 %	4,8 %	0,1	12,6	99,5 %
Catalogues et documents reliés	0,5 %	8,2 %	1,3	21,5	94,4 %
Revue et magazines	0,1 %	0,3 %	0,4	0,8	69,7 %
Bottins	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Papier à usage général et papier de bureau	2,0 %	7,8 %	5,1	20,6	80,0 %
Autres imprimés	1,9 %	4,0 %	4,9	10,5	68,0 %
Livres	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Autres imprimés non visés	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	30,0 %
Carton ondulé	1,0 %	11,6 %	2,6	30,6	92,3 %
Sacs d'emplettes de papier kraft	0,2 %	0,4 %	0,4	1,1	72,1 %
Emballages de papier kraft	0,2 %	0,4 %	0,4	1,2	73,6 %
Carton pressé	0,5 %	0,4 %	1,2	1,1	46,8 %
Carton plat d'emballage	2,3 %	5,0 %	6,0	13,1	68,4 %
Autres emballages de papier	0,2 %	0,5 %	0,6	1,2	67,6 %
Contenants à pignon	0,0 %	0,2 %	0,0	0,6	92,7 %
Contenants laminés boissons	2,3 %	1,5 %	5,9	3,8	39,2 %
Contenants laminés autres que boissons	0,9 %	0,0 %	2,3	0,1	4,6 %
Papier laminé	0,6 %	0,1 %	1,6	0,3	17,8 %
Contenants composites	0,1 %	0,1 %	0,3	0,2	31,8 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	1,8 %	1,7 %	4,7	4,4	48,1 %
Contenants et emballages en bois	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Papier et carton	14,9 %	55,4 %	38,8	146,0	79,0 %
Bouteilles consignées en plastique	0,2 %	0,6 %	0,6	1,7	s. o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	0,7 %	4,2 %	1,7	11,2	86,8 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,5 %	4,5 %	1,3	11,8	90,4 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,3 %	0,3 %	0,7	0,7	52,2 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,1 %	0,0 %	0,1	0,0	0,0 %
Bouteilles autres que contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,1 %	0,1 %	0,3	0,3	56,1 %

CENTRE INTÉRIEUR					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	0,1 %	0,2 %	0,2	0,5	74,5 %
Clamshell n° 1	0,5 %	0,2 %	1,3	0,5	28,9 %
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	0,3 %	0,6 %	0,9	1,5	62,7 %
Bouteilles de boisson n° 2	0,9 %	1,8 %	2,5	4,8	66,4 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	0,1 %	1,2 %	0,4	3,1	89,6 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	0,0 %	0,1 %	0,0	0,3	100,0 %
Bouteilles de boisson n° 3	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	100,0 %
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 3	0,0 %	0,1 %	0,0	0,3	100,0 %
Bouteilles de boisson n° 4	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 4	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	100,0 %
Bouteilles de boisson n° 5	0,4 %	0,1 %	0,9	0,2	15,5 %
Plastique rigide autre que boissons, seaux et chaudières n° 5	1,0 %	0,7 %	2,6	1,7	39,9 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	0,0 %	0,1 %	0,1	0,2	56,9 %
Bouteilles de boisson en plastique visées, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Emballages rigides autres que boissons en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,7 %	0,3 %	1,8	0,9	32,0 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	100,0 %
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	1,4 %	0,2 %	3,8	0,6	13,5 %
Autres plastiques expansés	0,0 %	0,1 %	0,0	0,1	100,0 %
Contenants et emballages n° 6 non expansé	1,7 %	0,9 %	4,4	2,5	35,9 %
Sachets autoportants (stand-up pouches)	0,5 %	0,1 %	1,2	0,3	21,1 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	1,4 %	0,4 %	3,5	1,0	21,8 %
Pellicules et sacs d'emballages n° 2 et 4	0,7 %	0,4 %	1,8	1,0	35,1 %
Sacs d'emplettes non dégradables	0,3 %	0,2 %	0,8	0,4	36,1 %
Sacs d'emplettes dégradables	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Contenants et emballages PLA (acide polylactique) et autres plastiques dégradables	0,1 %	0,1 %	0,1	0,3	s. o.
Autres films plastiques (non-emballage)	6,6 %	3,5 %	17,1	9,2	34,9 %
Bouchons de plastique	0,3 %	1,0 %	0,9	2,7	75,6 %
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	2,0 %	1,1 %	5,1	2,9	s. o.

CENTRE INTÉRIEUR					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Plastique	20,7 %	23,0 %	53,9	60,5	53,7 %
Canettes d'aluminium consignées	0,5 %	1,8 %	1,2	4,8	s. o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	0,1 %	0,4 %	0,1	1,0	87,8 %
Autres emballages en aluminium rigide	0,1 %	0,1 %	0,2	0,2	46,0 %
Papier aluminium et contenants	0,4 %	0,1 %	0,9	0,2	18,0 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	0,2 %	0,0 %	0,4	0,0	0,0 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	0,7 %	0,1 %	1,8	0,3	14,6 %
Bouchons de métal	0,1 %	0,0 %	0,1	0,0	13,0 %
Autres métaux	0,4 %	0,1 %	0,9	0,1	s. o.
Métal	2,2 %	2,5 %	5,7	6,6	31,9 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée	0,0 %	0,1 %	0,0	0,2	s. o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée	0,0 %	1,6 %	0,0	4,3	100,0 %
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée	1,1 %	0,6 %	2,9	1,6	35,4 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée	0,4 %	1,3 %	1,1	3,4	76,5 %
Contenants alimentaires ou non alimentaires	1,2 %	0,4 %	3,2	1,0	23,6 %
Verre brisé non identifiable	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Verre plat, grès, céramique et autre verre	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Verre	2,8 %	4,0 %	7,2	10,6	45,6 %
Matières organiques	43,8 %	4,2 %	113,9	11,1	s. o.
CRD	1,1 %	0,2 %	2,9	0,6	s. o.
RDD	0,0 %	0,0 %	0,1	0,0	s. o.
Textiles et chaussures	5,0 %	0,2 %	12,9	0,6	s. o.
Autres	3,6 %	0,7 %	9,4	1,8	s. o.
Liquides	5,9 %	9,7 %	15,3	25,7	s. o.
Total général	100,0 %	100,0 %	260,2	263,4	68,2 %

* Certaines matières généralement acceptées dans la collecte sélective n'ont pas de taux de récupération ou ont un taux de récupération de 0 %. Le taux n'a pu être calculé lorsque la matière était absente d'un échantillon (déchets et récupération). Un taux de 0 % signifie que la matière était présente dans l'échantillon de déchets, mais absente de celui de l'équipement de récupération. Les taux de récupération n'ont pas été indiqués pour les matières qui ne sont généralement pas acceptées dans la collecte sélective (s. o.).

Annexe XIV – Composition détaillée et taux de récupération par matière : édifice municipal (volet « hors foyer »)

ÉDIFICE MUNICIPAL					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Journaux	0,0 %	32,5 %	0,0	27,0	100,0 %
Publications et circulaires en papier journal	0,0 %	3,4 %	0,0	2,9	100,0 %
Catalogues et documents reliés	0,0 %	0,9 %	0,0	0,7	100,0 %
Revue et magazines	0,0 %	18,3 %	0,0	15,1	100,0 %
Bottins	0,0 %	1,0 %	0,0	0,8	100,0 %
Papier à usage général et papier de bureau	2,4 %	8,5 %	0,8	7,0	90,1 %
Autres imprimés	2,1 %	5,6 %	0,7	4,6	87,1 %
Livres	0,0 %	4,5 %	0,0	3,7	100,0 %
Autres imprimés non visés	0,0 %	0,2 %	0,0	0,1	100,0 %
Carton ondulé	0,3 %	1,6 %	0,1	1,3	92,6 %
Sacs d'emplettes de papier kraft	0,7 %	0,3 %	0,2	0,2	49,1 %
Emballages de papier kraft	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	0,0 %
Carton pressé	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Carton plat d'emballage	1,2 %	1,7 %	0,4	1,4	77,4 %
Autres emballages de papier	0,1 %	0,6 %	0,0	0,5	93,3 %
Contenants à pignon	0,0 %	0,2 %	0,0	0,2	100,0 %
Contenants laminés boissons	4,8 %	1,7 %	1,6	1,4	47,6 %
Contenants laminés autres que boissons	0,0 %	0,1 %	0,0	0,0	80,8 %
Papier laminé	0,6 %	0,0 %	0,2	0,0	6,8 %
Contenants composites	0,3 %	0,1 %	0,1	0,0	31,0 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	1,6 %	0,2 %	0,5	0,1	18,9 %
Contenants et emballages en bois	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Papier et carton	14,1 %	81,0 %	4,6	67,2	93,6 %
Bouteilles consignées en plastique	0,3 %	0,1 %	0,1	0,1	s. o.
Bouteilles d'eau à remplissage unique	0,4 %	0,9 %	0,1	0,7	86,7 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,9 %	0,9 %	0,3	0,8	72,5 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,6 %	0,0 %	0,2	0,0	0,0 %
Bouteilles non consignées de boisson n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles autres que contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-

ÉDIFICE MUNICIPAL					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %	0,1 %	0,0	0,0	100,0 %
Clamshell n° 1	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	0,4 %	0,2 %	0,1	0,2	54,6 %
Bouteilles de boisson n° 2	0,5 %	0,2 %	0,2	0,2	52,9 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	0,0 %	0,1 %	0,0	0,0	100,0 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles de boisson n° 3	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 3	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles de boisson n° 4	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles et contenants autres que boissons n° 4	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	100,0 %
Bouteilles de boisson n° 5	0,4 %	0,0 %	0,1	0,0	0,0 %
Plastique rigide autre que boissons, seaux et chaudières n° 5	0,8 %	0,4 %	0,3	0,3	54,8 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles de boisson en plastique visées, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,0 %	0,1 %	0,0	0,1	100,0 %
Emballages rigides autres que boissons en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,2 %	0,4 %	0,0	0,3	87,3 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	0,7 %	0,0 %	0,2	0,0	0,0 %
Autres plastiques expansés	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Contenants et emballages n° 6 non expansé	1,0 %	0,7 %	0,3	0,6	64,5 %
Sachets autoportants (stand-up pouches)	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Autres sacs et films plastiques et laminés	1,6 %	0,1 %	0,5	0,0	7,1 %
Pellicules et sacs d'emballages n° 2 et 4	0,6 %	0,2 %	0,2	0,2	43,6 %
Sacs d'emplètes non dégradables	0,4 %	0,3 %	0,1	0,2	61,5 %
Sacs d'emplètes dégradables	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	s. o.
Contenants et emballages PLA (acide polylactique) et autres plastiques dégradables	0,1 %	0,1 %	0,0	0,1	s. o.
Autres films plastiques (non-emballage)	18,5 %	4,1 %	6,1	3,4	36,0 %
Bouchons de plastique	0,5 %	0,2 %	0,2	0,2	52,6 %

ÉDIFICE MUNICIPAL					
Matière	Composition		Quantité (kg/an/équipement)		Taux de récupération*
	Déchets	Récupération	Déchets	Récupération	
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	3,7 %	0,1 %	1,2	0,1	s. o.
Plastique	31,6 %	9,2 %	10,3	7,6	44,8 %
Canettes d'aluminium consignées	0,9 %	0,9 %	0,3	0,7	s. o.
Canettes de boisson en aluminium non consignées	0,2 %	0,2 %	0,1	0,2	74,8 %
Autres emballages en aluminium rigide	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Papier aluminium et contenants	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	0,0 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Autres contenants et emballages non consignés en métal	0,4 %	0,2 %	0,1	0,2	59,8 %
Bouchons de métal	0,1 %	0,0 %	0,0	0,0	0,0 %
Autres métaux	2,2 %	0,0 %	0,7	0,0	s. o.
Métal	3,8 %	1,4 %	1,2	1,1	60,7 %
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée	0,0 %	1,2 %	0,0	1,0	s. o.
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée	0,0 %	1,4 %	0,0	1,1	100,0 %
Contenants alimentaires ou non alimentaires	1,9 %	0,0 %	0,6	0,0	0,0 %
Verre brisé non identifiable	0,0 %	0,0 %	0,0	0,0	-
Verre plat, grès, céramique et autre verre	0,2 %	0,0 %	0,1	0,0	s. o.
Verre	2,1 %	2,6 %	0,7	2,2	65,1 %
Matières organiques	37,8 %	3,2 %	12,3	2,6	s. o.
CRD	0,3 %	0,0 %	0,1	0,0	s. o.
RDD	0,0 %	0,2 %	0,0	0,2	s. o.
Textiles et chaussures	0,6 %	0,0 %	0,2	0,0	s. o.
Autres	5,1 %	0,3 %	1,7	0,3	s. o.
Liquides	4,6 %	2,1 %	1,5	1,7	s. o.
Total général	100,0 %	100,0 %	32,7	82,9	84,0 %

* Certaines matières généralement acceptées dans la collecte sélective n'ont pas de taux de récupération ou ont un taux de récupération de 0 %. Le taux n'a pu être calculé lorsque la matière était absente d'un échantillon (déchets et récupération). Un taux de 0 % signifie que la matière était présente dans l'échantillon de déchets, mais absente de celui de l'équipement de récupération. Les taux de récupération n'ont pas été indiqués pour les matières qui ne sont généralement pas acceptées dans la collecte sélective (s. o.).

Annexe XV – Composition des matières visées et non visées par le règlement (volet « à destination »)

MATIÈRES	COMPOSITION 2017-2018
PAPIER ET CARTON	
Journaux	5,3 %
Encarts et circulaires en papier journal	12,1 %
Catalogues et documents reliés	1,7 %
Revue et magazines	1,3 %
Bottins	0,2 %
Papier à usage général et papier de bureau	1,8 %
Autres imprimés	3,7 %
Livres	1,3 %*
Emballages de papier kraft	0,3 %
Sacs d'emplètes de papier kraft	0,2 %
Carton ondulé	22,9 %
Contenants laminés	0,2 %
Papier laminé	0,3 %
Contenants composites	0,3 %
Carton pressé	0,6 %
Carton plat d'emballage	8,7 %
Autres emballages de papier	0,5 %
Contenants à pignon	1,2 %
Tetra Pak et autres contenants aseptiques	0,4 %
Contenants et emballages en bois	0,1 %
VERRE	
Bouteilles consignées de boisson alcoolisée en verre	0,7 %*
Bouteilles consignées de boisson non alcoolisée en verre	0,1 %*
Bouteilles non consignées de boisson alcoolisée en verre	6,9 %
Bouteilles non consignées de boisson non alcoolisée en verre	0,7 %
Contenants de verre	1,6 %
Verre brisé non identifiable	2,6 %
Verre plat, grès, céramique et autre verre	0,3 %*

MATIÈRES	COMPOSITION 2017-2018
MÉTAL	
Canettes en aluminium consignées	0,4 %*
Canettes en aluminium non consignées	0,1 %
Autres emballages en aluminium rigide	0,1 %
Papier aluminium et contenants	0,1 %
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	0,1 %
Autres contenants et emballages non consignés en métal	2,0 %
Bouchons de métal	0,1 %
Autres métaux	1,0 %*
PLASTIQUE	
Bouteilles consignées en plastique	0,2 %*
Bouteilles d'eau à remplissage unique en plastique n° 1	1,0 %
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,7 %
Bouteilles de boisson non consignées n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,0 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	0,5 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	0,1 %
Autres emballages n° 1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	0,1 %
Clamshell n° 1	0,6 %
Autres emballages n° 1 transparents clair, bleu ou vert pâle	0,4 %
Bouteilles de boisson n° 2	0,2 %
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon n° 2	1,4 %
Autres emballages n° 2 (sauf seaux et chaudières)	0,2 %
Bouteilles, contenants et emballages n° 3	0,0 %
Plastique rigide n° 4	0,0 %
Plastique rigide n° 5 (sauf seaux et chaudières)	0,7 %
Seaux, chaudières et leurs couvercles n° 2 et 5	0,3 %
Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA)	0,7 %
Bouchons de plastique	0,4 %
Contenants et emballages alimentaires n° 6 expansé	0,1 %
Contenants et emballages de protection n° 6 expansé	0,1 %
Autres plastiques expansés	0,0 %
Contenants et emballages n° 6 non expansé	0,2 %
Sachets autoportants (<i>stand up pouches</i>)	0,0 %
Pellicules et sacs d'emballage n° 2 et 4	2,1 %
Sacs d'emplettes non dégradables	0,4 %
Sacs d'emplettes dégradables	0,0 %
Autres sacs et films plastiques et laminés	0,5 %
Acide polylactique (PLA) et autres plastiques dégradables	0,0 %

MATIÈRES	COMPOSITION 2017-2018
Autres films plastiques	0,3 %
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique n° 7 (non PLA) et autres plastiques	1,3 %*
MATIÈRES ORGANIQUES	
Gazon	0,0 %*
Feuilles	0,0 %*
Autres résidus de jardin	0,1 %*
Résidus alimentaires	0,7 %*
Autres résidus organiques pouvant être traités par compostage ou biométhanisation	0,4 %*
Couches jetables	0,2 %*
Autres matières compostables généralement non acceptées dans une collecte de 3 ^e voie	0,3 %*
ENCOMBRANTS ET CRD	
Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques	0,4 %*
Autres meubles, encombrants et autres articles de maison	0,6 %*
Bois d'œuvre	0,3 %*
Autres résidus de CRD	0,8 %*
RDD	
Contenants vides ou avec des restes de peinture	0,1 %*
Contenants vides ou avec des restes d'huile ou d'antigel moteur	0,1 %*
Filtres usagés	0,0 %*
Piles et batteries	0,1 %*
Produits électroniques	0,2 %*
Lampes au mercure	0,0 %*
Autres RDD	0,1 %*
TEXTILES	
Textiles et chaussures	1,0 %*
Objets divers	0,6 %*
AUTRES MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Autres matières résiduelles	0,9 %*
Serviettes protectrices des barquettes de fruits et de viande	0,0 %*
Autres liquides non alimentaires	0,1 %*
Autres liquides alimentaires	0,3 %*
Particules fines	0,5 %*
Glace, neige et eau de fonte	0,0 %*
VISÉES	87,1 %
NON VISÉES	12,9 %

* Les matières non visées par le Règlement sont identifiées par un astérisque. Certains contenants et emballages visés ne sont pas acceptés dans la collecte sélective. C'est le cas notamment des plastiques dégradables et des contenants en bois.

Éco Entreprises Québec

SIÈGE SOCIAL

1600, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 600
Montréal (Québec) H3H 1P9
Téléphone : 514 987-1491
Télécopieur : 514 987-1598

COURRIEL

service@eeq.ca

SITE INTERNET

www.eeq.ca

RECYC-QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL

300, rue Saint-Paul
Bureau 411
Québec (Québec) G1K 7R1
Téléphone : 418 643-0394
Télécopieur : 418 643-6507

BUREAU DE MONTRÉAL

141, avenue du Président-Kennedy
8^e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 352-5002
Télécopieur : 514 873-6507

LIGNE INFO-RECYC

1 800 807-0678 (sans frais)
514 351-7835 (région de Montréal)

COURRIEL

info@recyc-quebec.gouv.qc.ca

SITE INTERNET

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

